

Archéologie en Bretagne

N° 33-34

1^{er} - 2^e trimestres 1982

Prix : 30 F



BULLETIN D'INFORMATION

publié avec le concours de l'Université de Bretagne Occidentale
de la Direction des Antiquités Historiques de Bretagne
et de la Charte Culturelle de Bretagne

LES FIGURINES DE DEESSES-MERES GALLO-ROMAINES EN TERRE CUITE
DECOUVERTES DANS L'OUEST DE LA GAULE

par A. LE RUDULIER, NANTES.

Les terres cuites des divinités féminines protectrices de la fécondité sont courantes et leur type est à ce point banal, qu'on pourrait hésiter à leur attribuer une importance réelle. (1)

Mais il s'agit bien là d'un matériel digne d'intérêt, reflet des croyances et des pratiques cultuelles des gallo-romains. Et, bien que ces figurines soient considérées comme une production d'art mineur, on ne saurait leur contester une certaine importance sociale, historique et religieuse.

L'Ouest de la France est une de ces régions riches en figurines de déesses-mères gallo-romaines en terre cuite. En effet, rares sont les musées qui ne possèdent pas une ou plusieurs de ces statuettes. D'où proviennent-elles ? La première constatation qui s'impose est celle de la multiplicité et de la variété des lieux de découvertes.

A - LIEUX DE DECOUVERTES

- Les villes antiques (Nantes, Rezé, Quimper, Douarnenez...);
- Les stations gallo-romaines (Mauves-sur-Loire, Jublains, Fégréac...);
- Les villae et habitats (Les Cléons en Haute-Goulaine (44), Saint-Philibert (56), Port-Louis (56)...)
- Les fana (Le Hézo (56), Les Bossenno en Carnac (56), Park-ar-Groas en Quimper (29)...)
- Les grottes et abris sous roche (Lancul en Caden (56), Le Pertu du Roffo en Nivillac (56)...)
- Les monuments mégalithiques (allée couverte du Net en Saint-Gildas de Rhuys (56), Dolmen du Petit-Mont en Arzon (56)...)
- Les ateliers de fabrication ou les boutiques de marchands (Treguennec en Saint-Jean-Trolimon (29), Jublains (53)...

Un rapide étude comparative des lieux de découvertes nous indique :

- que les sites de villes antiques sont les plus nombreux. Tous les rapports de fouilles de ces grands établissements gallo-romains signalent toujours la présence de figurines en argile ou tout au moins des fragments de celles-ci.

(1) A. Le Rudulier, Les figurines de Déesses-mères gallo-romaines en terre cuite de l'Ouest - Bretagne et Pays-de-la-Loire, Mémoire de maîtrise Nantes 1980, sous la direction de M. le professeur Jannot.

- Viennent ensuite, et pour une part sensiblement égale, les stations, les habitats et les villae.

- Arrivent en troisième lieu et par ordre d'importance (quant à la quantité de figurines trouvées) : les ateliers, les magasins, les sanctuaires, les monuments mégalithiques, sans oublier les gués.

C'est dans ce dernier ensemble de lieux de découvertes (bien que moins nombreux par rapport aux autres) que l'on rencontre le plus de statuettes.

Si l'on veut se faire une idée de ce qu'était le culte des déesses-mères, il convient de considérer l'endroit où on en trouve trace — le milieu où les "matres" ont été invoquées. Car la distribution des figurines est étroitement liée à la destination de celles-ci et la diversité des lieux de découvertes nous renseigne sur les diverses attributions des statuettes.

B - DESTINATION :

1/ Objet de culte privé : destinées à la dévotion privée, nous retrouvons ces "matres" principalement lors de fouilles de villes antiques, ainsi que de "villae" et habitats. Elles proviennent de laraires, autels domestiques particuliers des habitants d'alors.

2/ Objet d'offrande : les dévôts gallo-romains faisaient don de statuettes d'argile représentant la divinité invoquée, afin de s'attirer ses faveurs et d'obtenir satisfaction d'un vœu. La figurine prend alors caractère d'offrande. De même elle peut revêtir la forme d'ex-voto, c'est-à-dire, là aussi, un don à la divinité, en remerciement d'un vœu exaucé. Nous rencontrons ces statuettes dans les "fana". Les sanctuaires ruraux ont été nombreux en Gaule romaine. Parallèlement à l'existence de ces sanctuaires ruraux, il nous faut signaler les lieux de découvertes que sont les grottes ou abris sous-roche. A cet endroit se pose le problème de la finalité de ces sites : sanctuaires ou ateliers de fabrication ? Tel est le cas pour ces trois grottes :

- le Pertu du Roffo en Nivillac (Morbihan)
- la grotte du "Sabot d'Or" en Pénan à Rochefort-en-Terre (Morbihan)
- l'abri sous-roche de Lancul en Caden (Morbihan).

3/ Objet funéraire : Il s'agit là aussi d'offrandes faites à la déesse afin qu'elle assure au défunt une protection dans l'au-delà. Il en est ainsi des statuettes de déesses-mères découvertes dans le souterrain de la Tourelle en Quimper (Finistère) dont la question de la destination exacte est encore débattue, mais dont on ne saurait nier le caractère funéraire. De même, nous pensons pouvoir attribuer ce caractère funéraire aux figurines provenant des fouilles de mégalithes.

4/ Objet marchand : Ces figurines sont le fruit d'une production industrielle stéréotypée. Fabriquées en série, elles apparaissent comme de simples objets de commerce. Les ensembles retrouvés à Tréguennec en Saint-Jean-Troilimon (Finistère) (1), la Chapelle-des-Fougeretz (2), dans les ateliers, devaient servir à contenter la demande des dévôts.

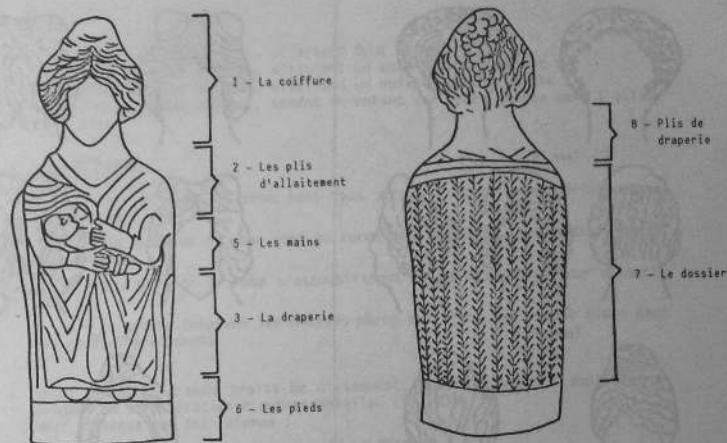


Planche 2 - Statuette de déesse-mère.
Traits caractéristiques.

Ainsi le rôle essentiel de ces figurines, comme divinités familiales, divinités protectrices des morts, garantes de la fécondité, ex-voto, explique qu'on retrouve leurs représentations aussi bien dans les temples que dans les tombes, les laraires, les lieux habités et les lieux de culte.

Les statuettes de déesses-mères de l'Ouest ne se démarquent en rien de celles du reste de la Gaule. Les grandes lignes typologiques retenues ici sont celles établies par Mme Rouvier-Jeanlin (3). Les figurines sont classées tout d'abord en types et en groupes :

(1) Contrairement à ce qui a été dit, le site de Tréguennec recelait bien des statuettes de déesses-mères. Cf. P. du Chatellier, Découvertes dans le Finistère d'un dépôt de figurines gallo-romaines, Bulletin Monumental 1856.

(2) Matériel inédit en cours d'étude.

(3) Mme Rouvier-Jeanlin, Les figurines gallo-romaines au N.A.M. XXIVe supp. à Gallia, 1972.

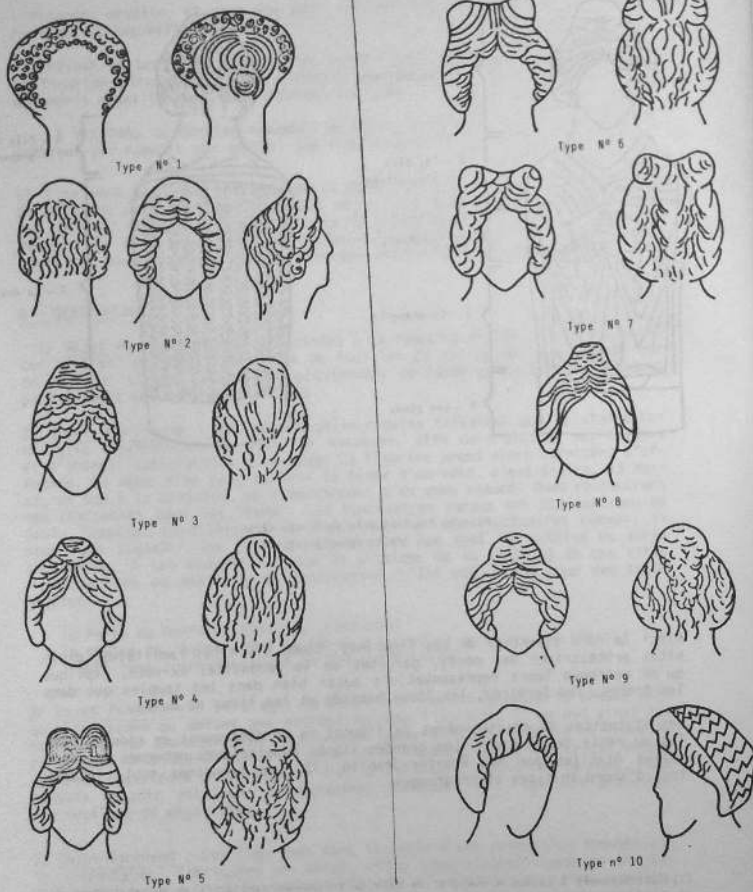


Planche 3 - LA COIFFURE

C - TYPES :

- I - Déesse-mères assises, allaitant deux enfants ;
- II - Déesse-mères assises, allaitant un enfant au sein droit ;
- III - Déesse-mères assises, allaitant un enfant au sein gauche ;
- IV - Déesse-mères assises, tenant un enfant sur leurs genoux sans l'allaiter.

D - GROUPE :

- a - les plis de la robe sont tous secs et rectilignes, verticaux pour la majorité ;
- b - les plis de la robe sont en forme de V emboîtés, les jambes légèrement modelées ;
- c - les plis de la robe s'assouplissent et se disloquent pour s'imbriquer ;
- d - ce groupe comprend les déesse-mères qui n'ont pas trouvé place dans les groupes précédents.

Voici pour les grands traits de classement. Nous les avons "complétés" en prenant en considération d'autres détails. (Pl. 2)

Neuf critères ont été retenus :

- | | |
|-------------------------------|--|
| 1/ La coiffure ; | 7/ Le dossier ; |
| 2/ Le nombre de nourrissons ; | 8/ Les plis de la draperie dans le dos de la déesse ; |
| 3/ La draperie ; | 9/ Le ou les liserés tressés du fauteuil (en haut ou bas de celui-ci). |
| 4/ Les "plis d'allaitement" ; | |
| 5/ Les mains ; | |
| 6/ Les pieds ; | |

1/ La coiffure

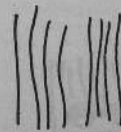
Dix types différents de coiffure ont été rencontrés. Une description de chacune d'entre elles serait trop longue, aussi les avons-nous reproduites graphiquement. (Pl. 3).

2/ Les nourrissons

Deux options se présentent, à savoir : un ou deux enfants.

3/ Les plis de la draperie

Nous avons repris la classification de Mme Rouvier-Jeanlin pour les différents types de draperie, divisés en trois groupes : A, B et C.



GROUPE a



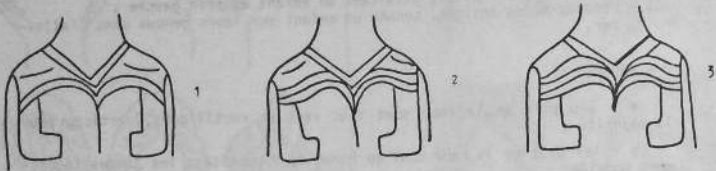
GROUPE b



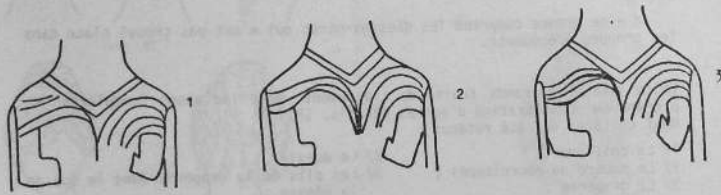
GROUPE c

4/ Les plis "d'allaitement"

Sont ainsi nommés les plis formés par la draperie du vêtement des déesses mères au-dessus du ou des seins. (Pl. 4).



Figurines de Type I



Figurines de Type II

Planche 4 - Les plis d'allaitement.

5/ Les mains

Les mains des déesses-mères, bien que d'un modelé assez maladroit dans la plupart des cas, apparaissent comme un critère important d'identification des moules utilisés. Nous en avons recensé 5 modèles différents (Pl.5) :

- des mains longues et fines, aux pouces écartés ;
- des mains courtes et épaisses, aux pouces écartés ;
- des mains longues et fines aux pouces joints ;
- des mains courtes et épaisses, aux pouces joints ;
- le pouce droit est écarté, mais non le pouce gauche.

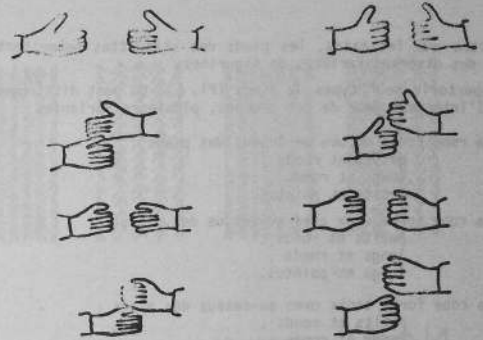


Planche 5 - Les mains

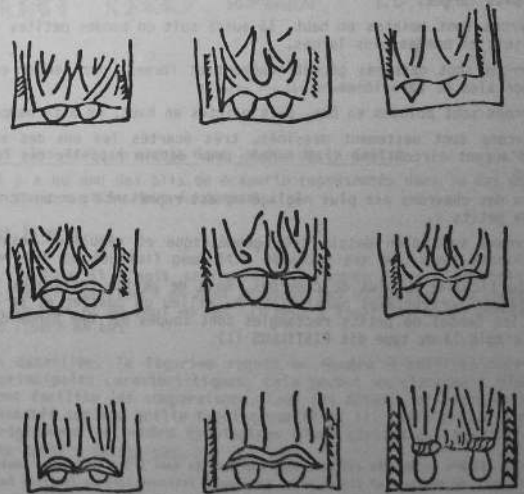


Planche 6 - Les pieds

6/ Les pieds

Au même titre que les mains, les pieds des statuettes permettent de se rendre compte des diverses variétés de figurines.

Nous avons répertorié neuf types de pieds (Pl. 6). On peut distinguer trois groupes et à l'intérieur même de ces groupes, plusieurs variantes :

- le bas de la robe forme un ova au-dessus des pieds :
petits et ronds ;
longs et ronds ;
petits et pointus.
- le bas de la robe forme deux oves au-dessus des pieds :
petits et ronds ;
longs et ronds ;
longs et pointus.
- le bas de la robe forme trois oves au-dessus des pieds :
petits et ronds ;
longs et ronds ;
- le bas de la robe forme une torsade au-dessus de chaque pied.

7/ Les dossiers

Les dossiers du fauteuil en osier des figurines sont traités de huit manières différentes : (Pl. 7)

- les chevrons (représentant des tresses d'osier) sont pointés en bas. Soit que les bandes de chevrons sont petites et régulières, soit qu'elles sont en bandes plus larges.
- les chevrons sont pointés en haut, là aussi soit en bandes petites et régulières, soit en bandes plus larges.
- les chevrons sont dessinés géométriquement et forment des bandes en zig-zag, horizontales et parallèles.
- les chevrons sont pointés en bas, puis pointés en haut, en alternance.
- les chevrons sont nettement dessinés, très écartés les uns des autres, en forme d'accent circonflexe très fermé. Leur dessin rappelle des "arêtes de poisson".
- le dessin des chevrons est plus négligé et est représenté par un "croisillé" fait de petits x.
- les chevrons sont d'un dessin très géométrique et régulier, pointés en bas.
- Dessin particulier : plus de chevrons, mais de petits rectangles s'alignant en bandes horizontales parallèles. Au milieu du dossier et en bas de celui-ci, les bandes de petits rectangles sont coupés par une bande de chevrons. Il s'agit là du type dit PISTILLUS (1).

(1) L'oeuvre du célèbre coroplaste est donc bien représentée dans l'Ouest. Nous en voulons pour preuve un fragment de dossier (n° 246 de notre catalogue) retrouvé lors de fouilles faites aux Bossenna (Morbihan) par J. Miln. Cf. J. Miln, Fouilles faites à Carnac. Les Bossenna, Mont St Michel, Quimper, 1877, pg 35, pl. 8, pg. 147.

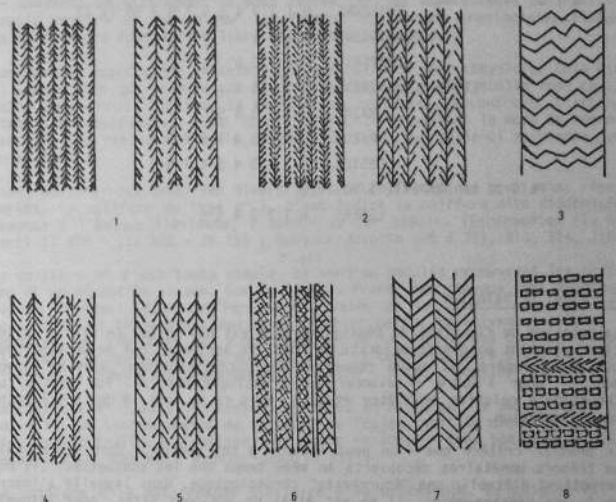


Planche 7 - Les dossiers

8/ Les plis de la draperie dans le dos de la déesse

Il y a ou non des plis de draperie représentés dans le dos de la déesse, entre son cou et le haut du dossier.

9/ Les liserés

Le haut du fauteuil peut être délimité par un liseré tressé, voire par deux. Parfois il s'agit seulement d'une sorte de gros bourrelet lisse. Il peut y avoir un liseré en haut et un en bas du dossier. Ou encore, deux liserés en haut et un seul en bas. Il peut y avoir enfin, un bourrelet en haut et un liseré en bas.

Ainsi détaillée, la figurine reçoit un numéro 9 chiffres correspondant à ses principales caractéristiques. Cela permet un classement plus précis et surtout facilite les comparaisons. Tous ces détails et leurs variantes sont représentés sur une grille typologique (fig. 1). Cette grille permet d'obtenir rapidement le numéro typologique d'une statuette. Le chiffre 0 indique que le motif n'existe pas.

GRILLE TYPOLOGIQUE

COIFFURE	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
NOURRISSONS	0 1 2
DRAPERIE	0 A B C D
PLIS D'ALLAITEMENT	0 1 2 3 4
MAINS	0 1 2 3 4 5
PIEDS	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
DOSSIER	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
PLIS DE LA DRAPERIE S/DOS	0 1
LISERE	0 1 2 3 4 5 6

Fig. 1

E - ESSAI DE DATATION

La datation de figurines de déesses-mères n'est pas aisée. En effet, celles-ci proviennent en grande majorité de fouilles anciennes qui ne peuvent fournir aucun repère, ni aucun renseignement stratigraphique. Nous ne pouvons donc — pour l'heure — avancer de chronologie absolue. Par contre, une chronologie relative peut être établie. Mais ce ne sont là que des hypothèses de datation.

Le premier critère que l'on peut retenir à cet endroit sont les monnaies ou trésors monétaires découverts en même temps que les statuettes. Ils nous permettent d'établir une "fourchette" chronologique, dans laquelle s'inscrivent les déesses-mères. Il en est ainsi de quelques sites, pour lesquels les rapports de fouilles font mention de monnaies recueillies.

Sur le site de Parc-ar-Groas (Quimper-Finistère), nous avons des monnaies du II^e siècle.

Au lieu-dit le Pertu du Roffo (Nivillac-Morbihan), la séquence monétaire va du I^{er} siècle av. J.-C. au IV^e siècle de notre ère.

A Lancul (Caden-Morbihan), du II^e au IV^e siècle.

A Plomarc'h (Douarnenez-Finistère), du II^e au IV^e siècle.

A Goulien (Finistère), des bronzes du II^e siècle.

Nous avons donc une séquence allant du I^{er} siècle av. J.-C. au IV^e siècle de notre ère. Ce qui, en fait, concorde avec ce que dit Mme Rouvier-Jeanlin (1) : "il était de règle jusqu'à présent de considérer que la production de ces figurines avait débuté à la fin du I^{er} siècle, avait été florissante au II^e et qu'elle se poursuivait encore au III^e siècle. Cependant, quelques récentes découvertes bien datées... permettent... de placer le début de la fabrication des figurines entre la fin du principat d'Auguste et le milieu du IV^e siècle."

(1) Mme Rouvier-Jeanlin, Les figurines en terre cuite du N.A.N. dans les dossiers de l'Archéologie n° 9, 1975, p. 95.

Le critère de datation le plus sûr actuellement reste la coiffure des déesses. En effet, la coiffure est le reflet des modes de l'époque. Mais il convient de distinguer la mode lancée par les impératrices ou l'aristocratie romaine et suivie par les femmes des classes provinciales aisées, de la coiffure tout à fait libre des femmes du peuple.

Les Romains apportaient un soin tout particulier à leur chevelure. Cela dit, il semble bien que le modeleur de nos statuettes ait suivi cette mode capillaire comme nous l'indique la variété des coiffures rencontrées. L'artisan coroplaste représentait donc la divinité coiffée suivant la mode du moment, avec quelque retard sur celle de Rome, le temps que celle-ci parvienne jusqu'en Gaule.

Ainsi pouvons-nous dater les divers types de coiffures que nous avons répertoriés. La coiffure du type n° 1, c'est-à-dire la coiffure dite diadémisée, remonte à l'époque flavienne, à savoir le I^{er} siècle. (Espérandieu (1) Recueil II 478 - III 482 - IV 555 ; Rouvier-Jeanlin 306 à 311, 313, 314, 315).

La coiffure n° 2 est toute simple, en bandeau ondulés recouvrant les oreilles et encadrant le visage. Sur le haut du front, les cheveux sont maintenus par un diadème. Cette coiffure semble datée du I^{er} siècle. La simplicité de sa mise en forme n'est pas sans rappeler celle, relativement simple, du début du I^{er} siècle et qui a gardé un peu de la rigueur des coiffures républicaines. Ce qui nous fait nous demander si cette coiffure n'est pas antérieure à la précédente. (Espérandieu III 2350 - I 186 ; Rouvier-Jeanlin 358).

La coiffure n° 3 voit les cheveux enroulés en natte sur le dessus de la tête. Elle est contemporaine de l'époque de Trajan, soit le début du II^e siècle. Les portraits de Faustine l'Ancienne en sont un très bon exemple. (Espérandieu III 480 483 ; Rouvier-Jeanlin 333).

La coiffure n° 4 est presque similaire à la précédente. Le chignon est un peu moins haut et les bandes de cheveux moins sinueuses. Elle peut être aussi datée du II^e siècle.

Les coiffures suivantes ne sont que des variantes de la coiffure de Faustine l'Ancienne. Là aussi les cheveux sont ramassés à l'arrière de la tête vers le sommet du crâne. Soit en corymbe : coiffure n° 5, soit en un gros rouleau horizontal formant un noeud rectangulaire : coiffure n° 6, soit encore en une tresse : coiffure n° 7. Ces coiffures peuvent être datées de la seconde moitié du II^e siècle.

Puis les cheveux ont tendance à se réunir en un chignon sur la nuque : coiffure n° 8 (Espérandieu III 2666 XI 7807) ceci à la fin du II^e siècle.

Au III^e siècle, la coiffure principale se caractérise par des bandeaux de cheveux ondulés qui masquent les oreilles et se divisent en une raie médiane sur le front. De la nuque, les cheveux sont rassemblés en une natte aplatie qui est ramenée sur le sommet de la tête, où elle forme une sorte de chignon. Cette coiffure n° 9 prédomine jusqu'au IV^e siècle (Rouvier-Jeanlin 321-342-343-365-369-379).

(1) Espérandieu, Recueil des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine, Paris, 1907-1955.

Examinée au travers de ces critères, chaque figurine peut être datée approximativement. Malheureusement beaucoup de ces statuettes sont acéphales. Néanmoins il semble bien que chaque type de coiffure, ou presque, corresponde à un modèle de draperie, à une facture générale de la figurine. Nous avons donc comparé le travail du vêtement avec celui de la coiffure. Il est naturel de penser que les plus schématiques d'entre les statuettes offrent un traitement sommaire et simplifié des plis de la robe. Elles ont donc dû précéder celles où la draperie est rendue de manière plus souple et plus proche de la réalité.

Cela semble bien vouloir se vérifier au niveau de la coiffure.

La coiffure n° 1 ne se rencontre que sur des figurines du groupe a. Il apparaît que le coroplaste ne domine pas encore la représentation du modèle de la robe. D'après la coiffure, ce type de figurine date du I^{er} siècle, c'est-à-dire du début de la production des terres cuites. Petit à petit, l'artisan va maîtriser les plis du vêtement de la déesse. Des lignes verticales, il passera aux lignes obliques, puis en V imbriquées (groupe b). Parallèlement la mode capillaire change, coiffure n° 3 et 4 (II^e siècle type I), coiffure n° 9 (III^e siècle type II).

A noter que le style de la coiffure n° 9 paraît plus tôt dans le modèle des figurines de type II. Mais on peut se demander si cela n'est pas dû au fait que le type II est beaucoup moins bien représenté que le type I et donc, que la séquence chronologique y est plus contractée.

Les divers sous-groupes a¹ b² etc... semblent correspondre à l'évolution du dessin de la draperie en relation avec les variantes de la coiffure n° 3. Dans le groupe c, nous retrouvons les coiffures n° 6 et 9 (fin du II^e siècle et III^e siècle).

Nous ne saurions être totalement assurés de cette progression parallèle de la coiffure et du modèle du vêtement. Mais cela semble bien probable. Il faudra attendre pour en être certains (ou démentis) d'avoir un matériel plus abondant, en place stratigraphiquement et surtout non fragmenté ou du moins facilement reconstituable.

CONCLUSION

Ce que l'on peut dire tout d'abord, c'est que la grande majorité des statuettes de déesses-mères de nos régions semble provenir des ateliers du centre de la France. La qualité de la pâte employée et le modèle général des figurines, témoignent à nos yeux d'un travail de "professionnel". Il n'est qu'à comparer les statuettes provenant de façon certaine des ateliers avernens (cf. photo 43-64-65) avec les autres pièces trouvées dans l'Ouest. Si l'on s'arrête sur le n° 64 (collection Esmonnot, acheté en 1888 par le musée de Laval), nous constatons que ce genre de statuette se retrouve dans toute la France. Nous le retrouvons ainsi dans les collections du M.A.N. en provenance de : Toulon-sur-Ailier, Amiens, l'Oise — au musée de Rouen — et pour ce qui est de notre étude : Loire-Atlantique, Morbihan, Finistère. Ce type de statuette est un exemple parfait illustrant la grande diffusion des productions des ateliers avernens à travers toute la Gaule.



16



64



65

17



17



36

Néanmoins, quelques statuettes nous paraissent être de fabrication locale, faites par des artisans du cru qui imitent les oeuvres arrivant dans l'Ouest. Nous en voulons pour preuve la facture toujours plus gauche et plus grossière, et la terre employée, soit de l'argile rouge ou grise (Cf. photo n° 17 et 36 - provenance : Port-Louis (Morbihan) et Corseul (Côtes-du-Nord).

Mais il nous faut nuancer ces affirmations car nous n'avons pour étayer celles-ci qu'une étude stylistique et typologique des statuettes.

La multiplicité des représentations des déesses-mères gallo-romaines en terre cuite apparaît comme le témoignage du succès que rencontrait cette divinité chez les Gallo-Romains. On remarque qu'un grand nombre de ces figurines sont acéphales. De même que l'on rencontre un grand nombre de têtes isolées. La cassure au niveau du cou est toujours nette, ce qui nous amène à nous demander si cette décapitation des déesses-mères n'est pas volontaire. Serait-ce là l'acte des Barbares lors des invasions des II^e et IV^e siècles, ou celui du christianisme alors naissant en Gaule ? Car c'est bien avec l'apparition de ce dernier que coïncide la fin des déesses-mères.

Les survivances des cultes païens sont indéniables sous l'aspect que beaucoup d'entre elles ont revêtu. Le culte des eaux, sous toutes ses formes : sources, rivières, lacs... était profondément enraciné en Gaule et notamment en Armorique. Le christianisme impuissant à le détruire, se trouva dans l'obligation de l'adapter à la nouvelle religion. Ainsi les sources où les Gallo-Romains plaçaient leurs divinités locales, furent mises sous la protection de saints locaux. On sait combien les fontaines sont nombreuses dans l'Ouest.

Mais peut-on dire que la déesse-mère gallo-romaine a pu elle aussi "survivre" à travers le christianisme ? Sans nul doute oui. Ne serait-ce qu'au regard de l'iconographie chrétienne et des représentations de la Vierge. Les statuettes ou statues de la Vierge à l'enfant ne peuvent nous empêcher de songer aux déesses-mères.

Nous retrouvons aussi le souvenir de l'antique déesse-mère à travers les noms mêmes attribués aux représentations de Marie, notamment en Bretagne. Ainsi à Fougères (Ille-et-Vilaine) avec Notre-Dame des Marais, qui ne manque pas de rappeler Sainte Anne la Pallud, c'est-à-dire "du Marais" et Notre Dame de Bréac-Ellis, c'est-à-dire "du Marais des Enfers" (à Brennilis-Finistère et Plonévez-Porzay). Cette appellation chrétienne couvre certainement une antique dévotion à la déesse-mère gardienne des morts, dont les marécages constituaient le domaine. De même à Gouézec (Finistère) où une fontaine est dédiée à la Vierge qu'on appelle : "Mamm al laez", c'est-à-dire "Mère du lait", ici le culte de la mère nourrice est resté vivace.

Ainsi on le voit, on peut considérer que les représentations en terre cuite de Déesses-Mères de l'Ouest devait avoir un rôle primordial dans la vie des Gallo-Romains, comme en témoigne l'importance du nombre de figurines retrouvées dans des lieux aussi variés que différents. Les découvertes de figurines de déesses-mères dans l'Ouest, nous permettent de mieux cerner le passé social, historique et religieux de cette région ; et à ce titre, ces "simples terres cuites" méritent d'être étudiées.

L'aire de répartition des déesses-mères nous laisse présager de nouvelles trouvailles qui, espérons-le, permettront de mieux dater les figurines et permettront également une meilleure approche du problème.

LA VILLA ROMAINE
DE
LA BOISSIERE EN LANVEOC
(FINISTERE)



I - INTRODUCTION par A.-H. DIZERBO et D. POUILLE.

La Boissière, petit village de la commune de Lanvéoc, est situé sur un mouvement de terrain à 49 m d'altitude, entre les villages de Guenatec et de Kersuelet, à 4 km au sud-ouest du chef-lieu de la commune. Géologiquement, le sous-sol appartient au Coblentzien supérieur (Devonien), ce qui explique la présence en surface de polypiers fossiles (*Favosites* sp.) et de schistes verts, la couche de terre végétale étant très mince (1).

Ici l'implantation humaine est ancienne. Entre le village de Guenatec et celui de La Boissière, la photographie aérienne a permis de repérer une enceinte circulaire de 220 m de diamètre environ. Son origine celtique a été confirmée par l'examen, par P. Galliou, des tessons ramassés en surface par Pouille et Morlon : il y a reconnu des poteries de la fin de la période de La Tène (in litt.). Au centre de cette enceinte un souterrain a été découvert il y a quelques années. Il doit se rattacher à cette période. Malheureusement, les précisions manquent.

A cette occupation celtique a succédé en abord, à l'ouest, une occupation romaine, qui, d'après les tessons et les rares monnaies ramassées en surface, témoigne d'une occupation continue entre le I^{er} et le IV^e siècle de notre ère. Cette occupation a laissé également des buis que l'on voit de nos jours, bien que très amoindris. La valeur de cet indice est bien connue (2).

A cet établissement a succédé au Moyen Age un repli qui s'est traduit par la construction d'une enceinte ovale de 70 sur 35 m orientée ouest-est sur la bordure sud de laquelle s'est établi un habitat des temps modernes.

Le site a fait ensuite partie des domaines seigneuriaux de Rosserff (Rosseruon ? maintenant Rosan) dont le

métayer résidait au manoir du Beuzit lors des Réformations de 1426, puis de 1536, où il était sous Henri Jezequel, sieur de Kerbeuzic (sic) (3).

En 1635 on y trouve Jean Taniou, notaire et procureur fiscal ; un des membres de sa famille rend aveu de ce lieu de "Busit ou autrement La Bouexières" qu'il tient à domaine congéable au Maréchal de Châteaurenault, Seigneur de Crozon et du Poulmic en 1708. C'est peut-être à cette terre que correspondent les mentions de Bevit Coa(t)huon (n° 221) et du lieu du Berit (n° 359) que l'on trouve en 1773 dans le Rentier de la Seigneurie (4). A peine plus tard, en 1778, Ogée mentionne le manoir du Benzit (sic) comme étant l'un des principaux de la paroisse (5). Cette qualification n'implique pas l'existence d'une terre noble malgré le titre de Sieur de La Boissière que se donnaient les Taniou qui avaient des prétentions à la noblesse. Ils disparaîtront d'ailleurs sous la Révolution, laissant seulement leur nom à une pièce de terre dite Parc an Taniou (Sec. 25, n° 624) (6).

Il faut attendre 1835 pour trouver mention sur le cadastre de la présence de tuiles dans les champs aux environs de Laboixière ou La Boissière. La chose étant assez connue pour que l'archéologue Bachelot de la Pylaie en 1843, sans doute sur les indications de son hôte Jamault, de Lanvéoc, se contente de mentionner "la place d'un établissement romain qui se trouvait au nord de la Boissière, entre les villages de Guenatec et de Kersuelet (sic pour Kersuelet)".

En 1874, Le Menn, comme Flagelle en 1877, mentionne l'existence de tuiles et de poteries en ce lieu, information reprise par L. Pape. C'est en 1878 que Duseigneur, qui semble avoir été, lui, sur place, écrit "de l'autre côté de la vallée (de Keroumen),

au sommet d'une colline qui la ferme au nord, dans un lieu nommé Beuzit (La Boissière ou La Bouexière), un champ clos de tous côtés par des masses de pierre d'appareil romain. Il n'est pas douteux que ces matériaux proviennent des ruines d'une villa gallo-romaine, car on trouve dans ces débris du béton, des briques à crochets et des briques vernies".

Nous n'avons pas relevé de mention dans la littérature depuis cette époque, excepté une brève mention par Gouzien en 1960 (7).

Entretiens ce site a été visité par H. Hamet et Dizerbo vers 1948, et révisé par Caradec, Dizerbo, Duedeyer, Morlon et Pouille, qui ont effectué des ramassages de surface depuis 1977, ils y ont récolté des tessons, des débris métalliques de plomb et de bronze, rarement des monnaies très altérées, en particulier dans la parcelle nord (Sec. K, 2, 144).

En 1981, l'enquête administrative nous apprenait la délivrance d'un permis de construire au bénéfice de M. et Mme Corcuff ; ce permis couvrait la partie nord de la parcelle incluse dans l'enceinte médiévale (Sec. K, 2, n° 145, 216, 218, 221). Le site fut visité à cette époque par le correspondant de la Société archéologique du Finistère. Fort heureusement, l'implantation de la construction projetée ne concernait pas le gisement proprement dit. Avec l'autorisation des propriétaires il fut possible, à la suite d'un concours de circonstances, de faire des sondages. L'ancien exploitant des lieux, M. Henry, nous guida. Il nous précisa la localisation des anciennes constructions qu'il avait pu rencontrer au cours de ses travaux (bâtimens arasés dans les parcelles), nous confirma l'existence d'une voie ancienne en direction de Guenatec, seulement visible de nos jours sur la photographie aérienne, et nous indiqua la localisation des éléments de pillettes d'hypocauste présents dans les muretins.

Le 18 mai, un groupe d'élèves de l'école de Kerbonne de Brest décapa le terrain sur les indications de M. Bardel, ingénieur technique à la direction des Antiquités historiques de Bretagne, et des archéologues locaux. Un premier sondage au Nord de la construction moderne fut réalisé, la tranchée des fondations ayant révélé un caniveau. Le sondage montra des constructions d'origine gallo-romaine. A quelques mètres à l'ouest, le travail fut plus fructueux. La sole de l'hypocauste fut mise au jour avec ses pillettes rondes ou carrées en place, et des piles en schiste vert coblentzien local. On y trouva peu de poteries et pas de débris métalliques.

Entrepris le lundi 18 mai à midi, les sondages étaient terminés le 22. Les fouilleurs se retirèrent après avoir remis le terrain en état. Il ne restait plus qu'à remercier les propriétaires de la gentillesse avec laquelle ils avaient mis leur terrain à la disposition des archéologues.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) L. Collin, Etude de la Région Décennaise occidentale du Finistère, Brest, Bourgeois, 1917, 470 p., 2 pl., 1 carte (p. 433).
- (2) A.-H. Dizerbo, Remarques sur l'origine et la répartition du buis (*Buxus sempervirens* L. *Buxacées*) Penn ar Bed, III, 1962, p. 219-221, Bibliogr.
- (3) Arch. dép. Finistère, Fonds Le Guennec.
- (4) Bachelot de Crozon, 1773, Bibl. Abbaye Landévennec ; Arch. dép. Loire-Atlantique, n° 2019.
- (5) J.-B. Ogée, Dictionnaire... de Bretagne, 1778-1863, t. p. 212.
- (6) Cadastre de la commune de Lanvéoc, 1835, Sec. 25, n° 515, 624, 663.
- (7) P.-L. Duseigneur, Etude sur l'histoire du Finistère... Brest, Hallette, 1878, 416 p. (p. 42).
Flagelle, Notes archéologiques, Bull. Soc. Acad. Brest, IV, 1876-1877.
S.F. Le Men, Statistique monumentale du Finistère, Epaves romaines, Soc. arch. Finistère, II, 1874-75, p. 230 (mention de la Pylaie, Etudes archéologiques et géographiques, XXX, 568 p., 1 carte, Bruxelles, 1964, Dumeril 1970 (p. 76).
L. Pape, La Cité des Celtes à l'époque gallo-romaine, Paris, Klincksieck, 1978, 245-4, 206 p., 14 pl. (p. A.119).

II - LA FOUILLE DE SAUVETAGE (printemps 1981) par J.-P. BARDEL

Sur ce site connu de longue date (1), l'intervention de la direction des Antiquités historiques de Bretagne a été provoquée par la construction d'une maison d'habitation dans la parcelle n° 145, section SK du cadastre mis à jour en 1979. Grâce à l'accord des propriétaires, M. et Mme Corcuff, et à l'aide d'une classe du collège N.-D. de Kerbonne à Brest, la fouille de sauvetage fut terminée en moins d'une semaine, du 18 au 22 mai 1981.

Un simple examen des lieux montrait que la maison en construction chevauchait l'extrémité méridionale d'un vaste établissement romain dont la partie principale était localisée dans le champ voisin (section SK, n° 144), au sommet d'un mamelon dominant les environs. C'est dans ce champ voisin en effet que les prospecteurs découvrirent leurs plus intéressantes pièces : c'est à sa surface que se voit encore la plus forte densité de fragments de tuiles à rebord ; c'est en cet endroit que l'ancien fermier, M. Henry, enleva, il y a quelques décennies, plusieurs tombereaux de moellons et de tuiles provenant des fondations de pièces d'habitation.

L'action de la D.A.H.B. porta sur deux emplacements différents :

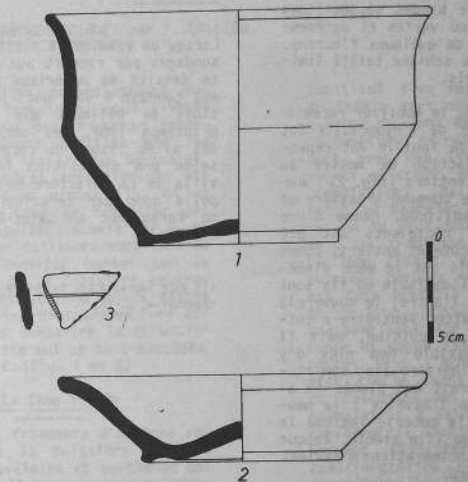
a/ Près du pignon nord de la maison neuve, une trace rougeâtre dans la coupe de fondation indiquait un foyer. Un premier sondage implanté à cet endroit mit en évidence les traces d'une ancienne construction, réduites à la semelle des murs, larges de 0,60 m. Un niveau noirci de terre battue recouvrait le sol naturel sauf dans l'angle sud-ouest où était implanté le foyer. Le matériel recueilli, extrêmement rare, fournissait cependant une estimation sur la date d'occupation : la poterie indiquait la seconde moitié du I^{er} siècle (terra nigra, assiette en sigillée de Montans). Une

épingle de bronze, longue de 7 cm, ne fournissait aucun indice chronologique, pas plus que les déchets alimentaires habituels (sanglier, boeuf, porc, etc...).

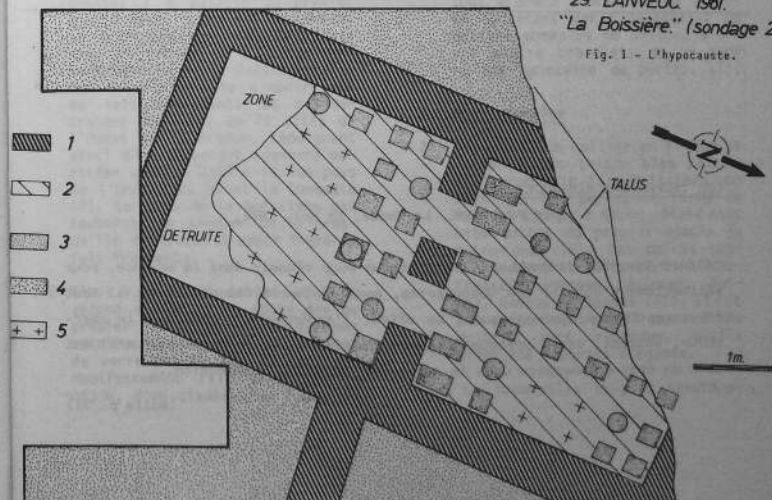
b/ L'examen des restes extraits par les cultivateurs lors des labours et entreposés le long d'un talus permettait déjà de fixer l'emplacement du second sondage : les briques de pillettes, les fragments de suspensura, les morceaux d'enduits peints, marquaient en effet, sans doute possible, la présence souterraine d'un hypocauste (fig. 1). Ce que confirma la fouille. Celle-ci dégagna deux salles orientées au sud au nord. La plus méridionale marque la fin du bâtiment vers le sud puisqu'aucun mur ne la prolonge. Le système de chauffage montre la plus grande variété : certaines pillettes sont constituées de briques rondes ; d'autres, de briques carrées ; d'autres encore, de briques rondes et carrées alternées, sans aucun plan décelable. En sous-structure, un mur de refend séparait la première salle de la seconde. Deux passages laissaient circuler l'air chaud d'une salle à l'autre. La seconde présentait la même variété de pillettes, ajoutant même une nouvelle disposition : la rangée la plus proche du mur de séparation est constituée de deux piles carrées accolées (cf fig. 1). Cet éclectisme du constructeur conduit à se demander s'il ne s'agit pas ici de briques récupérées pour une réfection du système de chauffage. La circulation de l'air chaud dans les salles supérieures était assurée au moyen d'une double cloison de briques mamelonnées (tegulae mammatatae) dont plusieurs exemplaires furent prélevés à l'intérieur de l'hypocauste en même temps que des fragments d'enduits peints. Ces derniers apportent peu de renseignements sur le décor des salles : comme dans toutes les provinces romaines aux II^e et III^e siècles, il était constitué

29 LANVEOC. "La Boissière" 1981.

Fig. 2 - Vases en poterie commune.
Urne cinéraire (?)



29 LANVEOC. 1981.
"La Boissière" (sondage 2.)
Fig. 1 - L'hypocauste.



de panneaux rectangulaires à fond blanc, cernés de bandes géométriques rouges, jaunes ou vertes et agrémentés aux angles de quelques fleurons. Des baguettes de schiste taillé limitaient les lambris.

Comme de coutume, le mobilier recueilli à l'intérieur de l'hypocauste fut rare. L'équipe de fouille eut cependant la satisfaction de mettre au jour deux vases entiers (fig. 2) : une jatte en poterie commune grossière et un couvercle ombiliqué. Comme d'une part ces deux récipients ont été trouvés côte à côte et entiers, comme d'autre part, ils ont le même diamètre, il est vraisemblable qu'ils sont associés l'un à l'autre, le couvercle recouvrant la jatte. Peut-être n'ont-ils servi qu'à la cuisine, mais il n'est pas impossible non plus d'y voir une urne cinéraire avec son couvercle. Elle aurait été placée là après la ruine de l'édifice : la pauvre qualité de la poterie indique la seconde moitié du III^e siècle, époque à laquelle les incinérations n'avaient pas encore disparu.

LES TAUPES MONOMANIAQUES

par Paul CARO, *Le Monde*, 15 nov. 1981.

"Albert Einstein prétend quelque part que pour réussir dans la science, pour véritablement obtenir des découvertes, pour arriver à des résultats, il faut être une "taupe monomaniaque". En effet, l'expérience prouve que le chercheur, souvent, sinon presque toujours, ne résout ses problèmes que s'il est dans un état d'immersion dans le sujet qui confine à l'obsession...

(suite p. 31)

CONCLUSION :

Lorsqu'on examine la position des deux sondages par rapport aux zones à forte densité de matériaux antiques, on est conduit à voir dans les deux portions de bâtiment mis au jour au printemps 1981, les deux extrémités des ailes issues du corps principal, selon une disposition fréquente. La villa de La Boissière en Lanvéoc rappelle donc par certains côtés celle de Keradennec en Saint-Frégant (Finistère).

(1) voir supra, A.-H. Dizerbo et D. Pouille. Introduction, p. 20.

III - GLANES ARCHEOLOGIQUES par P. GALLIQU

Les prospections archéologiques menées sur le terrain ne nous livrent d'ordinaire que des fragments informes, profondément modifiés par les intempéries et les travaux agricoles, et dont l'intérêt archéologique est souvent des plus minces (1). On ne saurait donc trop se féliciter des importants résultats acquis par A.-H. Dizerbo et ses collaborateurs lors de minutieuses enquêtes menées sur le site antique de La Boissière en Crozon. La petite série d'objets glanés par leurs soins nous permet, en effet, de mieux connaître la chronologie des habitats qui se sont succédés en cet endroit. (fig. 1 et 2)

1/ Epoque de La Tène finale

1.1 Les deux fragments d'amphore ramassés à la Boissière (anse à section ovulaire et partie du col et de la lèvre à section triangulaire) proviennent d'une amphore Dressel I A datable du premier siècle avant notre ère et servant au transport des vins de Campanie, du Latium et d'Apulie vers la Provincia et la Gallia comata. Une enquête récente a montré que de tels récipients se rencontraient sur plus de 70 sites de l'Ouest de la France, témoignant ainsi d'un important commerce maritime entre l'Italie et les pays de l'Océan dès avant la Conquête (2). Le site de la Boissière est toutefois le premier de la presqu'île de Crozon à avoir livré de tels fragments.

1.2 C'est à la même période (fin du second siècle avant notre ère ou premier siècle a.n.è) qu'il faut attribuer un fragment de bracelet de verre mis au jour en ce lieu. Manifestement fait au moule, ce bijou, d'un diamètre de 7 cm, est

constitué d'un verre peu bullé, de teinte vert moyen, la surface externe du jonc étant décorée de "trompettes" en relief (3), alternant avec des lignes de petits points en creux. Bien que nous ne connaissions pas d'équivalent exact au bracelet de la Boissière, on ne peut douter qu'il relève d'une tradition stylistique de La Tène finale, qui a donné de superbes parures en verre (4). Il est fort possible que des objets de ce type, produits selon toute vraisemblance sur le Rhin inférieur et moyen (5), aient été exportés vers l'Armorique au premier siècle avant notre ère. On en rencontre en effet d'autres exemplaires à Saint-Pierre-Quiberon/Kergroix (Finistère), Ploudalmézeau/Kergasliou (Finistère), Erdeven/Kerhilio (Morbihan), Quiberon/Kerné (Morbihan) (6) et surtout à Brech (Morbihan) où un vase contenant une cinquantaine de petites monnaies de billon, à l'ivré quatre brachets de ce type et une quinzaine de perles. (7).

2/ Epoque romaine

2.1 Une perle de collier en fritte de verre (8) de teinte bleu pâle a été recueillie à la Boissière. On sait que ces perles en forme de "melon" (9) et à décor côtelé sont bien datées du premier siècle de notre ère (10). Des objets semblables ont été découverts à Pont-Croix/Kervenennec, Quimper, Vannes, Nantes et Rennes (11). Il est peu probable, contrairement à une opinion fort répandue, qu'ils aient été importés d'Egypte.

2.2 La trouvaille la plus spectaculaire

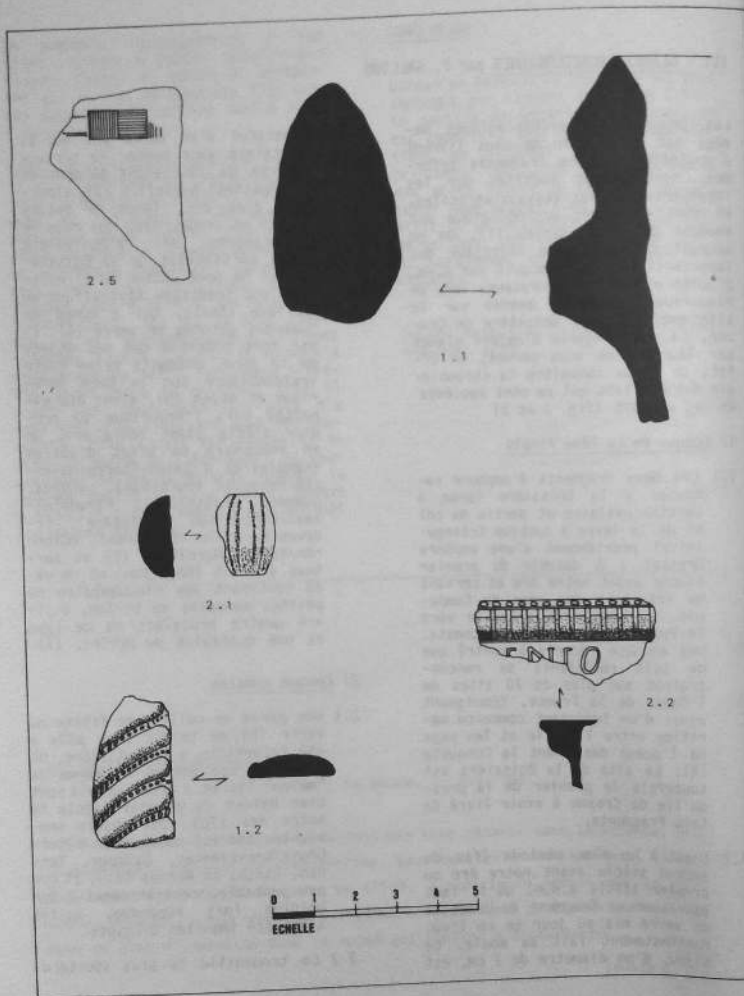


Fig. 1 - LANVEOC (Finistère) - La Boissière. Glanes archéologiques.

laire faite à la Boissière est sans aucun doute celle d'un petit fragment de bronze, épais de 3 mm qui provient très certainement du socle d'une statuette de Génie. Exécuté selon la technique dite de la "cire perdue", cet objet emprunte sa décoration à l'architecture classique et le bronzier y a reproduit avec soin les moulures et les denticules qui ornaient les corniches grecques et romaines. De tels socles rectangulaires, moins fréquents que ceux de forme circulaire, étaient sans aucun doute imités des bases inscrites qui soutenaient les statues de pierre (12). La frise de cette corniche porte encore quelques lettres d'une inscription gravée dans le bronze ; on y lit .. ENIO..., qu'il faut très probablement compléter en GENIO... Il s'agit donc là du premier mot d'une dédicace à un *genius*, dont le reste a malheureusement disparu.

Le culte du *genius*, protecteur de l'individu, du groupe social (13) ou politique (14), du lieu (15) est, on le sait, extrêmement répandu en Gaule (16) et dans toutes les provinces occidentales de l'Empire (17). Il s'agit néanmoins du premier exemple de dédicace de ce type attesté dans l'ouest et il est fort dommage qu'il ne soit pas complet.

2.3 Trois boutons de bronze munis d'un axe vertical en fer passablement oxydé équipaient un coffret de bois, qui devait reposer sur quatre pieds du même type. Des objets de ce genre ont été mis au jour à La Roche-Maurice (Finistère), Vannes (Morbihan), aux Bolarards (Côte-d'Or), à Lyon, etc. (18). Rien ne permet toutefois de les dater à l'intérieur de l'époque romaine.

2.4 Un objet de plomb, de forme pyramidale mais à sommet arrondi percé d'un trou, pourrait bien être

un plomb de maçon. D'autres sites gaulois ont livré des objets de ce type, la villa de Keradenec en Saint-Frégant (Finistère) ou l'"oppidum" de Vieille-Toulouse en particulier.

2.5 Un fragment de céramique d'Argonne, recueilli à la Boissière, est sans conteste l'objet le plus récent que le site ait livré à ce jour. Il provient d'un bol hémisphérique Chenet 320 décoré à l'aide d'une molette du groupe 4 de W. Hübener et donc datable de la période 350-375 de notre ère. Ce fragment est légèrement postérieur à la monnaie de Constantin ramassée en ces lieux ; on sait enfin que les céramiques provenant de ces ateliers de l'est de la Gaule ne sont pas rares en Bretagne (19).

On ne saurait certes, à l'aide de ces quelques trouvailles, retracer dans toute sa probable complexité l'histoire des établissements qui se sont succédés à la Boissière, mais tout du moins nous permettent-elles de proposer un schéma chronologique aux larges mailles.

Il est fort possible que la villa romaine signalée au siècle dernier par Bachelot de la Pylaie (20) et dont les thermes ont été récemment fouillés par la direction des Antiquités historiques (responsable du chantier : J.-P. Bardel) (21) ait été précédée par l'un de ces aedificia de La Tène finale dont nous commençons à soupçonner la présence sous nombre d'établissements romains des campagnes (22). L'exploitation romaine dut, pour sa part, apparaître dans le cours du premier siècle de notre ère (23) et se développer pendant les deux siècles suivants (24) avant de disparaître, comme la plupart des établissements ruraux d'Armorique dans le cours du IV^e siècle. Bien que les fouilles récentes, d'ampleur réduite, n'aient pas permis d'estimer la taille et l'importance de la villa de la Boissière, on ne peut douter, au vu

de ces quelques trouvailles, que cet établissement rural ait été relativement prospère. On ne peut qu'espérer que des travaux futurs nous permettent de mieux estimer cette richesse.

NOTES

- (1) Ces remarques s'appliquent surtout d'ailleurs aux sites habités aux époques historiques.
- (2) Cf. P. Galliou, Les asphores tardo-républicaines découvertes dans l'ouest de la France et les importations de vins italiens à la fin de l'Age du Fer, à paraître.
- (3) Sur ce type de décor, cf. P.-M. Duval, Les Celtes, Paris, 1977, fig. 440, T.
- (4) Cf. P.-M. Duval, op. cit., p. 155 - J. Déchelette, Manuel, II, 3, p. 1314-1327 - T.F. Maevernick, Die Glasurzeit und Ringelren der Mittel- und Spätlatènezeit, Bonn, 1960.
- (5) Cf. T.F. Maevernick, op. cit. Taf. 35, par exemple.
- (6) Saint-Pierre-Quiberon : cf. Gallia, t. 33, 1975, p. 346-347. - Landéda, Ploudalmézeau : cf. P.-R. Giot, J. Briard, L. Pape, Protohistoire de la Bretagne, Rennes, 1979, p. 306. - Erdeven : M. Jacq, Catalogue du musée archéologique James Miln-Z. Le Rouzic, Vannes, 1941, p. 167 (n° 2654-2657). - Quiberon : id., p. 169.
- (7) L. Marseille, Catalogue du Musée de la Société polytechnique du Morbihan, Vannes, 1921, n° 1623-1630.
- (8) La fritte est une composition soumise à la cuisson à une forte vitrification qui n'est pas poussée jusqu'à la fusion complète.
- (9) C'est le nom que leur donnent les archéologues britanniques (selon beads).
- (10) Ainsi par les trouvailles de Prunay - cf. M.M. Bry, La nécropole à incinérations de Prunay I, Bulletin de la Société archéologique champenoise, 32e année, 1938, p. 11 - et de Colchester - cf. C.F.C. Hawkes, M.A. Hull, Camulodunum, Oxford, 1947, p. 307.
- (11) Villa de Pont-Croix : trouvaille inédite dans un fossé du premier siècle - Quimper : trouvailles inédites - Vannes : J. Lecornec, Un site gallo-romain de Vannes : Saint-Symphorien, Annales de Bretagne, LXXIV, 1967, 1, p. 204 (avec tasse Drag.24/25) - Nantes : P. Lisle de Dreneuc, Catalogue du Musée archéologique de Nantes, Nantes, 1903, n° 266 - Rennes : dans un puits du premier siècle (rens. R. Sanquer).
- (12) Des socles rectangulaires se rencontrent au Maroc, cf. C. Bouhe-Picot, Les bronzes antiques du Maroc. La statuaire, Rabat, 1969, n° 399, 400, 414, etc., en Gaule, cf. S. Boucher, G. Perdu, M. Feugère, Musée de la civilisation gallo-romaine à Lyon. Bronzes antiques II, Lyon, 1980, n° 291 (avec bibliographie), en Bretagne (statuette de Torksey dans le Lincolnshire), etc. Certains sont inscrits : Torksey, Neuvy-en-Sullias (C.I.L. XIII, 3071 - J. Debal, Les Gaulois en Orléanais, Orléans, 1974, p. 89-92), etc.
- (13) Cf. par exemple : R.G. Collingwood, R.P. Wright, Roman inscriptions of Britain. I. Inscriptions on stone, Oxford, 1965, n° 446-447 (genio centuriae), n° 449 (genio legionis), etc.
- (14) Cf. P.-M. Duval, Les dieux de la Gaule, Paris, 1976 (nouvelle éd.), p. 87-88.
- (15) genio loci cf. par exemple, R.G. Collingwood, R.P. Wright, op. cit., n° 90, 101, 102, 139, 246, etc.
- (16) P.-M. Duval, op. cit., p. 87.
- (17) En Bretagne par exemple, cf. supra.
- (18) La Roche-Maurice : R. Sanquer, P. Galliou, Une maison de campagne gallo-romaine à La Roche-Maurice (Finistère), Annales de Bretagne, LXXIX, 1971, fasc. 1, fig. 11, 714 B, 1, 2, 3, 6. - Vannes : dans une urne cinéraire (enquête inédite de P. Galliou). - Les Bolards : M.-Ch. Sautot, Une collection d'objets de bronze provenant des Bolard (Côte-d'Or), Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, XXVIII, fasc. 3-4, pl. XXXVII - Lyon : S. Boucher, G. Perdu, M. Feugère, op. cit., n° 289.
- (19) Cf. P. Galliou, Les importations de céramique du IVe siècle en Armorique, Figlina, 2, 1977, p. 87-95.

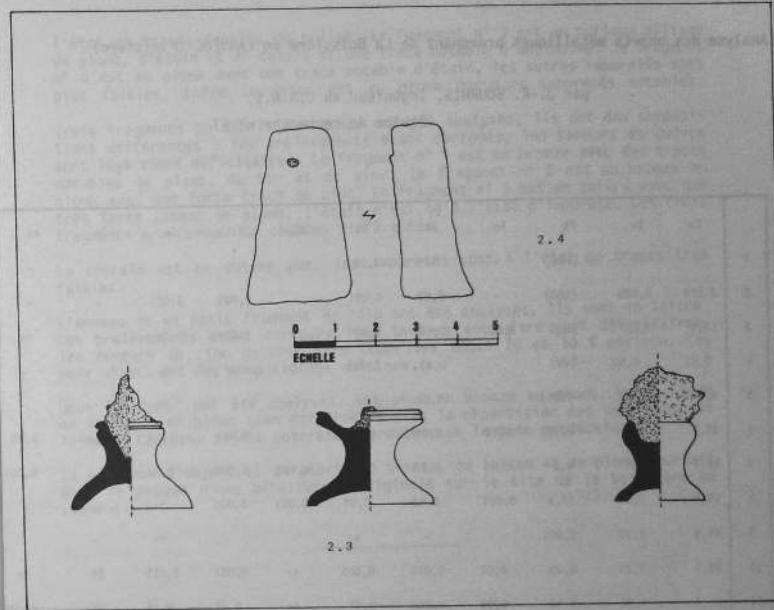


Fig. 2 - LANVEOC (Finistère) - La Boissière. Glanes archéologiques.

(20) Bachelot de la Pylais, Etudes archéologiques et géographiques, Quimper, 1970 (réimp.) p. 96.

(21) Fouilles inédites.

(22) En particulier à Saint-Frégant (Finistère), Le Cavardy en Saint-Evarzec (Finistère), Mellac (Finistère), etc.

(23) C'est le cas de la plupart des villas d'Armorique.

(24) M. Dizerbo a également recueilli de nombreux fragments de céramique sigillée du second siècle, très érodés malheureusement.

(25) Cf. sur ce point, dans le même volume, l'article consacré à la villa de Mand-Bougerel.

Analyse des objets métalliques provenant de La Boissière en LANVEOC (Finistère)

par J.-R. BOURHIS, Ingénieur au C.N.R.S.
Equipe de recherche n° 27

	Cu	Sn	Pb	As	Sb	Ag	Ni	Bi	Fe	Zn	Mn
1	-	tr	(100)	-	tr	0,001	-	-	-	-	-
2	0,005	0,005	(100)	-	0,05	0,001	-	0,003	0,001	-	-
3	12,5	22,0	85,0	0,002	0,40	0,003	-	0,05	tr	-	tr
4	0,01	0,50	(99)	-	0,03	0,003	tr	tr	tr	-	-
5	0,001	0,001	(100)	-	0,06	tr	-	-	-	-	-
6	80,8	12,5	0,75	0,10	0,08	0,05	tr	0,001	0,50	0,20	0,05
7	82,2	9,0	5,2	0,05	0,20	0,10	0,005	0,002	0,01	1	0,001
8	57,0	0,50	37,9	0,001	0,02	0,03	0,001	0,005	tr	-	-
9	99,6	0,10	0,001	-	-	tr	-	-	tr	-	-
10	66,3	0,15	0,25	0,02	0,005	0,005	tr	0,001	0,015	25	tr
11	64,8	0,05	0,50	0,08	0,001	0,01	tr	0,01	0,15	25	0,005
12	83,4	10,7	5,2	0,03	0,15	0,05	0,001	0,002	0,20	0,30	tr
13	83,5	13,0	2,3	0,05	0,10	0,05	0,001	0,002	0,50	0,30	0,001

- Les teneurs en impuretés ont été déterminées par spectrographie d'arc.
- Les teneurs en cuivre et en plomb ont été dosées par électrolyse.
- () : par différence ; : environ ; tr : inférieur à 0,001 % ; - : non décelé.

- | | |
|---|---------------------------------------|
| 1 : Fragment de plomb n° 1 | 8 - Fragment de bronze n° 3 |
| 2 : Fragment de plomb n° 2 | 9 - Fragment de spirale en cuivre |
| 3 : Fragment de plomb n° 3 | 10 - Anneau en tôle de laiton |
| 4 : Fragment de plomb n° 4 (plaque repliée) | 11 - Petit fragment de tôle de laiton |
| 5 : Peson | 12 - "Bouton" n° 1 |
| 6 : Débris de bronze n° 1 | 13 - "Bouton" n° 2. |
| 7 : Débris de bronze n° 2 | |

COMMENTAIRE

Quatre fragments de plomb ont été analysés. Les deux premiers sont en plomb très pur, la teneur en plomb est voisine de 100 % et les impuretés sont à

l'état de traces faibles ou nulles. Le fragment n° 3 est un curieux alliage de plomb, d'étain et de cuivre et une trace notable d'antimoine. Le fragment n° 4 est en plomb avec une trace notable d'étain, les autres impuretés sont plus faibles. Enfin le peson est en plomb pur sans impuretés notables.

Trois fragments ou débris de bronze ont été analysés, ils ont des compositions différentes ; les prélèvements étant corrodés, les teneurs en cuivre sont légèrement déficitaires. Le fragment n° 1 est en bronze avec des traces notables de plomb, de fer et de zinc. Le fragment n° 2 est un bronze au plomb avec une forte trace de zinc. Le fragment n° 3 est en cuivre avec une très forte teneur en plomb, l'étain n'est qu'à l'état d'impureté. Ces trois fragments proviennent de coulées différentes.

La spirale est en cuivre pur, les impuretés sont à l'état de traces très faibles.

L'anneau et un petit fragment de tôle ont été analysés. Ils sont en laiton. Les prélèvements étant corrodés, les teneurs en cuivre sont déficitaires, les teneurs en zinc doivent être comprises entre 20 et 30 % environ. Ces deux objets ont des compositions voisines.

Deux "boutons" ont été analysés, ils sont en bronze au plomb. Les teneurs en étain et en plomb sont différentes mais la répartition des impuretés est la même. Ces deux objets pourraient provenir de la même production.

La présence d'objets et de débris de bronze, de laiton et de plomb pourrait être la preuve d'une métallurgie originale sur le site de La Boissière en Lanvéoc.

LES TAUPES MONOMANIAQUES (suite)

L'activité des taupes est d'autant plus nécessaire à la recherche de nos jours que tout se complique, que l'information croît vite, qu'il faut sans cesse digérer du neuf, apprendre, se gaver la cervelle. Du coup, les taupes n'ont plus guère le temps d'échapper à leurs tunnels et c'est la raison pour laquelle enseignement et recherche deviennent, chaque jour un peu plus, des métiers différents, divergents, à la limite, incompatibles... Les taupes se laissent, plus ou moins facilement, organiser en petits groupes si leurs activités sont complémentaires ou si elles s'estiment. Autour de ces groupes se constituent les cellules de base de la recherche...

(suite p. 39)

QUELQUES CHIFFRES....

Extraits du "Rapport annuel sur la Recherche archéologique en France" -1981-
Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie.

Opérations 1981 par Régions :

	BRETAGNE (Histoire)	Total FRANCE (Histoire)
Sondages	4	126
Sauvetages urgents	18	531
Sauvetages programmés	0	112
Fouilles programmées	8	228
Total des opérations	30	997

La Bretagne (histoire) se place au 17^e rang (sur 23) pour le total des opérations effectuées en 1981. Elle est sur le même plan que le Limousin (30), le Nord-Pas-de-Calais (31), les Pays de Loire (28), la Côte d'Azur (29), loin derrière la région Rhône-Alpes (89), le Centre (78) et le Languedoc-Roussillon (76). Mais l'effectif du personnel n'est pas aussi élevé en Bretagne (un directeur, un agent technique, une secrétaire).

Pour l'établissement de la Carte Archéologique de la France, la Bretagne arrive en 8^e position, avec un total de 794 fiches descriptives de sites archéologiques pour les années 1978-1981, devançant légèrement le Poitou-Charentes (755) et l'Aquitaine (741).

Enfin, pour les découvertes par prospection au sol, la Bretagne, avec 95 déclarations ayant donné lieu à l'établissement d'une fiche descriptive de site en 1981, a produit 37 % des déclarations françaises et arrive donc nettement en tête. Celles-ci concernent respectivement :

L'Ille-et-Vilaine = 45 ; Le Finistère = 26 ; Les Côtes-du-Nord = 24

Il nous faut rendre hommage tout spécialement au Centre régional archéologique d'Alet, qui, sous la direction de M. L. LANGUET, explore en profondeur les arrondissements de Dinan et de Saint-Malo.

(dossier établi par Marie-Yvane DAIRE)

Une intéressante lettre du Professeur J.-J. HATI

A propos de quelques tessons de poterie commune gallo-romaine décorés de curieux motifs estampés à la molette et provenant de Carhaix, Quimper et Kerilien-en-Plouneventer, que P. GALLIOU a publiés dans ses notes de céramologie d'Archéologie en Bretagne (1), J.-J. HATI écrit : "Cette céramique n'est pas d'origine méditerranéenne mais celtique. Un motif rappelle des stylisations diverses de queues de dauphin, un autre est courant sur la céramique marnienne de la seconde moitié du Ve siècle ; un troisième est peut-être en rapport avec Esus. Il s'agit donc ici comme d'ailleurs sur les sigillées à molettes de motifs symboliques de la Tène, dont le sens religieux à cette époque a probablement été estompé s'il n'a pas disparu".

(1) P. GALLIOU, Notes de céramologie III, dans Archéologie en Bretagne, 1980, n° 25, p. 16-17. Voir également R. SANQUER, chronique de la circonscription des antiquités historiques de Bretagne, dans Gallia, 1979, p. 356, fig. 8 et Chronique d'archéologie antique et médiévale 1978, dans Bull. de la Soc. archéol. du Finistère, 1978, p. 47, fig. 8.

NOTICE TECHNIQUE N° 5

LE REPERAGE DES SITES ARCHEOLOGIQUES (1)

La connaissance précise d'un site antique repose sur deux grandes séries de données, topographiques et archéologiques, qu'il convient de recueillir avec le plus grand soin. Elles permettent de dresser la véritable "carte d'identité" d'un gisement archéologique.

1 - RENSEIGNEMENTS TOPOGRAPHIQUES :

La négligence avec laquelle sont enregistrés les renseignements topographiques explique que l'on rencontre souvent les plus grandes difficultés pour retrouver sur le terrain des gisements archéologiques, dont certains sont pourtant connus depuis longtemps. Pour éviter des repérages approximatifs du genre "villa gallo-romaine au nord du village" ou "nécropole dans la prairie de M. Dupont" -- prairie qui, depuis la découverte, aura, bien souvent, changé de propriétaire -- il convient de se reporter aux documents topographiques précis et aisément accessibles que sont les cartes au 1/25000^e et les plans cadastraux.

- la carte au 1/25000^e :

C'est le document topographique de base du territoire métropolitain. Elle est dressée par l'Institut Géographique National à partir d'une restitution photogrammétrique des photographies aériennes, complétées par des levés au sol. Chaque feuille couvre une surface d'environ 10 x 14 km et correspond donc à un document très précis. Bien utilisée, la carte topographique au 1/25000^e, qui donne les limites exactes des communes, doit être préférée au 1/50000^e. Elle permet le repérage commode des sites, grâce notamment aux indications chiffrées qui figurent dans le cadre des cartes. Une seule de ces séries chiffrées, les coordonnées Lambert I et II (2), nous intéressent directement. Il s'agit de la série de chiffres noirs qui est disposée au plus près et à l'intérieur du cadre. Elle permet de calculer les coordonnées X et Y (longitude et latitude) de n'importe quel point de la carte :

- la valeur de X est donnée dans les marges horizontales de la carte. Sa progression est kilométrique.

- la valeur de Y est donnée dans les marges verticales. Sa progression est là encore kilométrique.

- la valeur de Z, l'altitude, se lit sur les cartes à l'aide des courbes de niveaux dessinées en marron ou orange dans les éditions récentes. La succession des courbes, qui n'est pas constante d'une carte à l'autre, est indiquée en bas à droite de chaque carte : de 5 m en 5 m, de 10 m en 10 m...

(1) Extrait de J. Benoit, Le Courrier archéologique du Languedoc-Roussillon, hiver 1981, n° 8, pp. 210. Avec l'aimable autorisation du directeur de la publication.

(2) La Bretagne est traversée par la limite entre les zones Lambert I et II selon une ligne joignant approximativement Chateaulin à Rennes.

- Le numéro de la zone Lambert est précisé en haut et à droite de chaque carte.

comment : de façon pratique, déterminer les coordonnées précises d'un site (fig. 1) ?

- On trace une ligne passant de préférence à l'ouest du site et au plus près de celui-ci. Cette ligne joint la division notée en haut de la carte à la division de même valeur notée au bas ; elle passe par les petites croix noires qui se succèdent toutes les divisions (tous les kilomètres) (3).

- De la même manière, on trace ensuite une ligne passant de préférence au sud du site et au plus près de celui-ci. Cette ligne joint les divisions de même valeur des parties gauche et droite de la carte. Là encore, cette ligne passe par les petites croix noires qui marquent l'emplacement des divisions kilométriques.

- On trace enfin à l'aide d'une équerre la projection du site sur les deux axes dessinés.

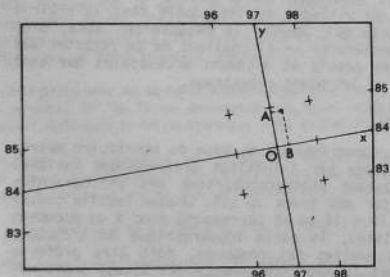


Fig. 1 - Repérage des coordonnées d'un site.

La lecture des coordonnées X et Y se fait directement à l'aide d'une règle graduée à l'échelle de la carte. Si l'on ne dispose pas d'un tel instrument on mesure les distances en centimètres et on fait une "règle de trois". Pour le site de la Boissière en LANVEDOC (Finistère), que nous avons retenu comme exemple (fig. 2), les coordonnées, toujours données deux chiffres après la virgule, sont les suivantes :

$$\begin{aligned} X &= 97 + 0,300 \\ Y &= 84 + 0,800 \\ Z &= 47 \text{ m.} \end{aligned}$$

D'une façon générale, si le gisement est de faible étendue, on ne donne que les coordonnées de son centre. En revanche, s'il s'étend sur plusieurs hectares, on double le nom des coordonnées en choisissant deux points extrêmes. Si, pour une raison ou une

(3) Attention ! cette ligne n'est pas strictement perpendiculaire au cadre de la carte mais légèrement oblique.

autre, on ne peut localiser le site avec précision, on donnera les coordonnées de la "maille Lambert" soit dans le cas de "La Boissière" : X = 97/98, Y = 84/85, Z = 45/50 m.

- le plan cadastral :

Ce type de document, en raison de sa nature, permet un repérage très précis des découvertes et des vestiges encore visibles. Chaque commune du territoire est divisée en sections identifiées par une ou deux lettres (A, B, C...), chaque section étant elle-même subdivisée en feuilles (A1, A2, A3...). La section, qu'il y ait une ou plusieurs feuilles est également divisée en un certain nombre de zones correspondant au découpage des lieux-dits dont le nom est porté sur la feuille en lettres grasses. Chaque lieu-dit est séparé des voisins par une limite représentée par le signe conventionnel -.-.-. L'échelle des plans cadastraux est variable : 1/500e, 1/1000e, 1/1250e, 1/2500e, selon qu'il s'agit de secteurs urbains ou ruraux.

comment procéder à un repérage cadastral ?

On fournit un extrait cadastral (fig. 2) qui peut être un tirage, une photocopie, un calque du plan original sur lequel on indiquera par des hachures l'étendue du site. Sur cet extrait devront nécessairement figurer les renseignements suivants :

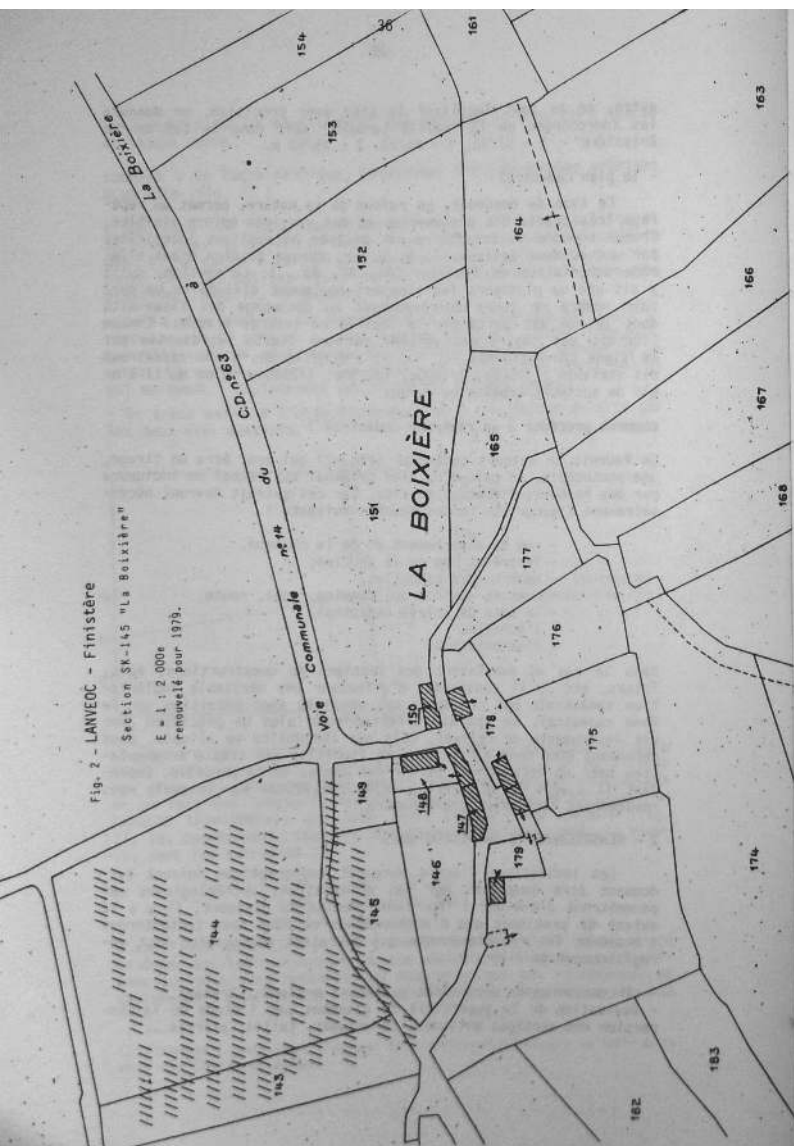
- nom du département et de la commune,
- lettre et nom de la section,
- numéros des parcelles,
- noms et numéros des chemins, rues, route,
- la date du relevé cadastral,
- l'échelle,
- l'orientation.

Dans le cas où subsistent des vestiges de constructions, murs, fosses, etc., il conviendra d'effectuer une véritable implantation cadastrale qui replacera ces vestiges avec précision sur le fond cadastral. Ce travail effectué pour plus de précision avec des instruments de relevés, tels que théodolite ou alidade, peut cependant être mené à bien et avec fiabilité par simple triangulation avec un décamètre à partir des angles de la parcelle. Cependant il s'agit là de travaux déjà spécialisés sur lesquels nous reviendrons dans un prochain numéro.

2 - RENSEIGNEMENTS ARCHEOLOGIQUES :

Ces indications d'ordre purement topographique doivent évidemment être complétées par des observations archéologiques qui permettront d'évaluer l'importance réelle du gisement. Il y a là autant de pratiques que d'archéologues et nous nous contenterons d'énumérer les renseignements qui devraient accompagner tout enregistrement de site :

- circonstances de découverte : labours profonds, travaux...
- évaluation de la superficie du gisement par l'étude de la dispersion des vestiges antiques, céramiques, tuiles, pierres...



- particularités morphologiques et pédologiques du terrain : zones cendreuse, différences de teintes, présence de pierres étrangères au substrat local, traces de remblais artificiels...
- énumération sommaire du mobilier recueilli : éléments de datation, quantité, dispersion
- essai d'interprétation et de datation
- lieu de conservation du mobilier recueilli et, éventuellement, références de marquage.

Enfin quelques renseignements plus généraux peuvent également s'avérer très utiles :

- type d'utilisation actuelle du sol, cultures
- évaluation des risques de destruction et de leur échéance : extension de lotissements, labours profonds...
- éventuellement nom et adresse du propriétaire actuel.

Tous ces renseignements doivent être rassemblés sur des fiches de prospection dont un double devrait être envoyé aux Directions des Antiquités. Les fiches utilisées varient beaucoup dans le détail selon les prospecteurs. A titre d'exemple on trouvera ci-joint une fiche rédigée.

On trouvera enfin, ci-après, un certain nombre d'adresses utiles qui permettent de se procurer les documents qui permettent de se procurer les documents topographiques indispensables à ce type de travail.

CARTES TOPOGRAPHIQUES :

- Institut Géographique National : 107, rue de la Boétie, 75008 PARIS
- Principaux dépositaires de notre région (à titre simplement indicatif) :

- Côtes-du-Nord :

DINAN : Lib. RENAULT, 25, Grande Rue.
LANNION : Lib. LEPAPE, 6, rue J. Savidan
MUR DE BRETAGNE : Lib. FUMEUX, 40, rue du Centre
QUINTIN : Lib. QUERE, 3, rue Au Lin
SAINT-BRIEUC : Lib. BASQUIN, 13, rue St Guillaume
SAINT-CAST : Lib. FESARD, 16, rue du Duc d'Aiguillon.

- Finistère :

BREST : Lib. JOUANNEAU, 75, rue de Siam
Lib. LA RUCHE, 38, rue Y. Collet.
Lib. QUINQUIS-FLOCH, 35, rue Emile Zola
Lib. AU CRAYON BLEU, 3, rue Simon
MAISON DE LA PRESSE, Centre Bellevue.
CHATEAULIN : Lib. CENTUR, 6, quai de Brest
DOUARNENEZ : Lib. René MEUNIER, 21, rue J. Jaurès
LANNILIS : Lib. LE TALLEC, 14, rue de la Mairie
MORLAIX : Lib. RIOU-NEDELEC, 10, place des Otages
PLOUDALMEZEAU : Tabacs-Journaux QUENTEL-TREBAOL
QUIMPER : Lib. de L'ODET, 16, Bld Kerguelen
Lib. LE GOAZIOU, 7, rue de St-François
MAISON DE LA PRESSE, 4, rue de St-François
Lib. ORVOEN, 2, rue Elie Freron.

- Ille-et-Vilaine :

DÔL DE BRETAGNE : Lib. BRIAND, 2, pl. de Chateaubriard
 FOUGERES : Lib. DUNEF GERMAIN, 10, Bld Leclair
 Lib. MARY, 10, av. de Gaulle
 RENNES : Lib. PLANCKAERT, Centre Alma
 Lib. CHEMINANT, 2, place du Palais
 Lib. BAHON-RAULT, 17, rue Le Bastard
 SAINT-MALO : Lib. GRIVET LEDUC, 14, rue Ville Pépin

- Morbihan :

LORIENT : Lib. GOBET, 18, rue des Fontaines
 PLOERMEL : Lib. MOCCAND, 9, place Lamennais
 QUIBERON : Lib. MONVOISIN, 1, quai de l'Océan
 VANNES : Lib. GALLES, 8 bis, pl. Maurice Marchais.

- Consultation (Cartes au 1/25000e, 1/50000e, 1/250000e de l'ensemble de la région) :

Direction des Antiquités historiques de Bretagne
 Hôtel de Blossac
 6, rue du Chapitre
 35000 RENNES

PLANS CADASTRAUX :

COTES-DU-NORD

Arr. de DINAN : Centre des Impôts, 29, rue Salgourdine, 22100 DINAN
 (96) 39.25.15
 Arr. de GUINGAMP : Centre des Impôts, 13, Avenue Kennedy,
 22200 GUINGAMP (96) 43.73.37
 Arr. de LANNION : Centre des Impôts, 22300 LANNION
 (96) 37.95.94
 Arr. de LOUDEAC : Centre des Impôts, rue Saint-Yves, 22600 LOUDEAC
 (96) 28.00.23
 Arr. de SAINT-BRIEUC : 4, rue Félix Le Dantec, 22020 SAINT-BRIEUC
 (96) 61.45.90

FINISTERE

Arr. de BREST : Cité administrative, Square Marc Sangnier
 29200 BREST (98) 80.04.50
 Arr. de CHATEAULIN : Centre des Impôts, Place Kerjean
 29150 CHATEAULIN (98) 86.01.52
 Arr. de MORLAIX : Centre des Impôts, Place du Pouliet,
 29201 MORLAIX (98) 88.42.49
 Arr. de QUIMPER : Centre des Impôts, 90, rue de la Providence,
 29100 QUIMPER (98) 55.64.25

ILLE-ET-VILAINE

Arr. de FOUGERES : Hôtel des Impôts, Place du Grand Marché
 35305 FOUGERES CEDEX (99) 99.22.61
 Arr. de RENNES : Centre des Impôts Fonciers, 2, boulevard Magenta,
 35023 RENNES CEDEX (99) 79.27.24
 Arr. de SAINT-MALO : 6, rue des Poulieurs, 35407 SAINT MALO CEDEX
 (99) 56.85.60
 Arr. de VITRE : 13, Bd Chateaubriant, 35500 VITRE
 (99) 75.07.27

MORBIHAN

Arr. d'AURAY : Centre des Impôts, 56400 AURAY (97) 24.06.33
 Arr. de PLOERMEL : Centre des Impôts, 56800 PLOERMEL
 (97) 74.01.44
 Arr. de PONTIVY : Hôtel des Impôts, 56300 PONTIVY
 (97) 25.50.44
 Arr. de VANNES : 13, Av. St Symphorien, 56000 VANNES
 (97) 54.14.35

LES TAUPES MONOMANIAQUES (suite)

Les taupes ont en commun un certain nombre de facteurs psychologiques. D'abord ce sont des êtres inquiets : dans leurs tunnels, ils voient mal, ils se jugent mal, ils ne sont jamais assurés de leur vérité, car celle-ci n'est pas encore garantie par l'acquiescement du plus grand nombre. En effet, les taupes ont peu d'interlocuteurs : de par le vaste monde, quelquefois, pour un tunnel, trois ou quatre. Les taupes sont agressives, car elles doivent souvent démolir ce qui existe, ou la concurrence, pour établir leur vérité, leur vision propre. Pour cela il faut mener des batailles éprouvantes ; contre les collègues ou contre les examinateurs qui contrôlent la publication des articles ; il faut rédiger, raturer, déchirer, refaire. Les taupes ont fréquemment des complexes d'infériorité car elles sont très susceptibles et très sensibles à la reconnaissance qu'on leur accorde soit symboliquement,

(suite p. 40)

LES TAUPES MONOMANIAQUES (suite)

soit matériellement. De ce fait, elles ont tendance à jalouser les collègues fermement ancrés sur môle syndicalo-politico-mandarinal de la profession, auxquels elles reprochent quelquefois d'encaisser à leurs dépens des rentes de position. Les taupes, passionnées, bornées, égocentriques, agressives, susceptibles, hargneuses, ne paraissent pas très sympathiques, pourtant, elles rapportent de leur difficile voyage mental parmi les abstractions, les éclats de lumière qui permettent de bâtir ces modèles du réel à travers lesquels l'humanité manipule à son profit les forces de la nature.

Si un pays veut promouvoir sa recherche, il est indispensable qu'il prenne des mesures pour développer et protéger sa population de taupes... Il y aura toujours des candidats à la fonction, pour peu qu'on les traite bien et qu'on les écoute un peu, même si la société les confine dans la classe des esclaves ! La taupe est en effet un produit naturel dans l'espèce humaine. Cependant, pour que la taupe soit efficace et produise des résultats exploitables, il faut remplir au moins trois conditions. La première de ces conditions est que la taupe soit lâchée au bord de l'inconnu lestée d'un bagage de connaissances suffisant. La deuxième condition est que la taupe dispose des instruments adéquats pour alimenter sa dérive et exercer son imagination. La troisième condition est que le système propose à la taupe des récompenses satisfaisantes en fonction de ses mérites, c'est-à-dire lui assure individuellement des formes convenables de reconnaissance. Le problème principal n'est pas pécuniaire, il est moral. Il est facile de constater que les périodes ou les pays pour lesquels la recherche marche fort s'accommodent d'un contexte où l'activité de la taupe est estimée et haut placée dans l'échelle des valeurs morales. C'est par exemple la glorification et la récompense du travail dans la société puritaine anglo-saxonne, les lumières à la fin du dix-huitième siècle, l'idéal progressiste de la France républicaine autour du début de ce siècle...

HASARD OU SUPERCHERIE :

LE MÉDAILLON PSEUDO-GREC DE PÉNESTIN (Morbihan)

par René SANQUER

M. Dronne, ancien d'Indochine, retraité de l'armée de terre, actuellement rennais d'adoption, occupe ses loisirs à prospecter, à l'aide d'un détecteur de métaux, le sable des plages bretonnes, lorsque la marée touristique estivale s'est retirée. De ses expéditions, il rapporte habituellement quelque menue monnaie, des bagues de pacotille et, surtout, beaucoup de résidus métalliques modernes. Or, un jour de l'automne 1981 — ou peut-être une nuit, car M. Dronne opère souvent vers 2 ou 3 h. du matin, pour éviter les curieux —, alors que celui-ci arpentait la longue plage de la Mine d'Or, en Pénestin (Morbihan), à la limite du département de Loire-Atlantique, son détecteur se mit à résonner en présence d'un galet arrondi, de la taille d'un poing.

Précisons immédiatement que la plage de Pénestin n'est pas, pour les amateurs d'antiquité, une plage anonyme. Le nom même de la commune, Pénestin, que l'on traduit du breton par "Cap de l'Étain", évoque l'antique commerce des Phéniciens, Carthaginois, Phocéens et autres Grecs, avec les Iles Cassitérides. Bizeul, le premier historien des voies anciennes d'Armorique, affirme qu'une piste reliait directement le gisement d'étain d'Abbarretz-Nozay (Loire-Atlantique) à la plage de Pénestin, et il imaginait des convois de mulets transportant sans discontinuer leur charge de lingots vers la mer. Léon Maître, l'éminent archivist de la Loire-Atlantique, note que des monnaies du Haut-Empire romain furent découvertes sur la plage (1). Le nom même de cette

tin, de sables aurifères et de gisements d'or "en roche", dans lesquels subsistaient des traces d'exploitation ancienne (entonnoirs, amorces de galerie, etc.) datées de la période gallo-romaine (2).

Il va sans dire que M. Dronne ignorait tout de cette bibliographie. Seule la curiosité lui fit emporter ce galet chez lui afin de reconnaître le noyau métallique qu'il contenait vraisemblablement. Armé d'un marteau et d'une pointe, l'inventeur entreprit de décaper la croûte calcaire superficielle. Effectivement, au centre du galet, sous 1 à 1,5 cm de calcite, apparut un médaillon métallique. Après un nettoyage dont nous ne savons rien, M. Dronne interrogea diverses autorités qui lui conseillèrent de confier sa trouvaille à la Direction régionale des Antiquités historiques pour expertise.

Le médaillon, d'un diamètre de 55 mm, pesait 43,17 gr. Curieusement, ce poids équivaut à dix drachmes athéniennes, mais l'on remarquera que, dans son état initial, le médaillon était légèrement plus lourd puisque le pourtour en a été rogné lors de l'extraction (fig. 1 et 2). Le disque était constitué, en surface, d'une pellicule de couleur brun-rougeâtre, aux reflets dorés, sans traces de vert-de-gris. Cette enveloppe, épaisse de quelques dixièmes de mm., recouvrait un noyau métallique grisâtre et feuilleté, visible en coupe. Par endroits, la dilatation du noyau avait fait éclater l'enveloppe en minuscules cratères.

Les deux faces du médaillon portent une effigie. Au droit, un profil fé-



Fig. 1 - Médaille de Pénestin.
Droit.



Fig. 2 - Médaille de Pénestin.
Revers.

minin, tourné à gauche, coiffé d'un casque corinthien ; au revers, la classique chouette athénienne avec, dans le champ, à droite, les trois lettres capitales A E et, à gauche, le rameau d'olivier. Sur les deux fa-

ces, les représentations sont placées à l'intérieur d'un double cercle tracé au compas. Ce seul indice, qui exclut la frappe, prouve, à l'évidence, qu'il ne s'agit pas d'une monnaie antique, ni même d'un faux monétaire

sérieux. En effet, d'une part, il n'existe pas de monnaies grecques de cette dimension — à part quelques rares médailles en bronze moulé — et, d'autre part, pourquoi aurait-on coupé un type athénien avec un type corinthien ou syracusain ? Pourquoi, surtout, si l'on voulait tromper, n'aurait-on pas utilisé le seul métal employé par les Athéniens, l'argent ? Il ne faut pas sous-estimer les faussaires, capables de reproduire à la perfection les véritables types monétaires antiques lorsqu'ils le veulent.

Néanmoins, malgré les doutes qui, dès l'abord, s'emparèrent de l'examineur, il convenait, pour lever toute incertitude, d'opérer une analyse du métal. Heureusement, Brest, grâce à la présence du Centre Océanologique de Bretagne, département du Centre national d'exploitation des Océans, dispose des instruments les plus modernes pour reconnaître la structure des masses métalliques, en particulier celle des nodules reposant sur certains grands fonds marins. Grâce à une chaîne d'amitiés et de bonnes volontés (3), un moment fut dégagé pour l'archéologue, dans le programme de ces machines très sollicitées. Une première analyse qualitative fut réalisée grâce à un appareil à fluorescence X. Elle mit en évidence une composition à base exclusive de cuivre et de zinc, sans impuretés. Une analyse quantitative par examen à la micro-sonde électronique confirma ce diagnostic : l'examen de deux petits prélèvements, l'un de la pellicule, l'autre du noyau, montra clairement que l'une était constituée de cuivre pur, l'autre, de zinc. Comme la métallurgie du zinc ne date guère que du milieu du XIXe siècle, force était d'admettre que notre objet n'était qu'une galvanoplastie.

Reste à expliquer la présence de ce médaillon à cet endroit et dans ces conditions. Faut-il invoquer le hasard ou soupçonner une supercherie ? Il semble difficile de croire qu'un

médaille à représentations grecques antiques ait été perdu par hasard sur la plage de la Mine d'Or à Pénestin. Comme il a été dit plus haut, ce port d'échouage est trop impliqué dans les débats tenus à la fin du XIXe siècle autour du commerce de l'étain, de la localisation des Iles Cassitérides, de la présence de Phéniciens ou de Carthaginois sur nos côtes. C'est l'époque où l'on prétend avoir découvert dans le secteur de Guérande une ardoise couverte de caractères puniques et, près du lac de Grandlieu, un bracelet portant une inscription sémitique. Il est probable que quelqu'un a placé là, sciemment, ce médaillon, dans l'espoir qu'on le retrouverait et qu'on le porterait à la connaissance de la communauté archéologique. Mais qui fut l'auteur de cette mystification et à quelle date fut-elle projetée ? Je crois qu'il faut écarter l'inventeur contemporain. J'ai longuement interrogé M. Dronne et il m'a présenté tous les indices de la bonne foi. On ne voit pas d'ailleurs quel aurait été son intérêt : d'une part, le médaillon, dans son état actuel, n'est pas commercialisable, d'autre part, il faudrait, pour élaborer un tel "canular", une culture archéologique que M. Dronne ne possède pas. Un détail plaide en sa faveur : malgré le nettoyage, des particules de calcite s'accrochent encore aux aspérités du décor et cachent même un nom disposé parallèlement au frontal du casque corinthien. Il est certain que l'objet a séjourné en milieu marin. Mais combien de temps faut-il pour que se forme une gangue de calcite de plus d'un cm d'épaisseur autour d'un objet immergé ? Hélas, les scientifiques consultés n'ont pu apporter une réponse précise, la formation de la calcite pouvant être aussi bien rapide que lente, parfois même très rapide, en fonction de l'environnement. En définitive, ne peut-on imaginer quelque érudit de la fin du XIXe siècle qui, voulant prouver que la plage de Pénestin était bien le port d'échange de l'étain armoricain contre les ob-

jets fabriqués méditerranéens, aurait dispersé dans le sable quelques galvanoplasties acquises sur les marchés d'Athènes ou dans les souks d'Alexandrie ? Les chances de découverte ultérieure auraient cependant été bien minces et il a fallu un hasard bien

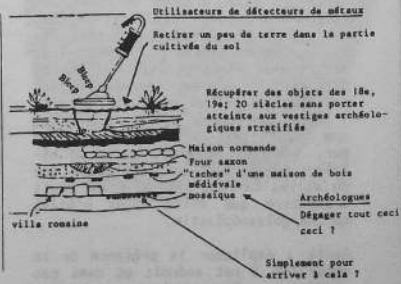
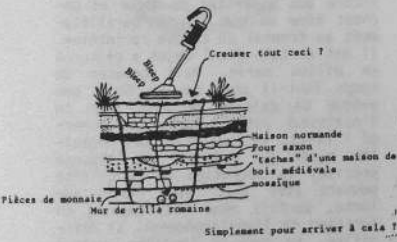
grand, et l'invention du détecteur de métaux, pour qu'un prospecteur puisse aujourd'hui deviner la présence, sous le galet calcaire, d'un noyau métallique. Si supercherie il y a eu, elle fut bien aléatoire et faillit bien ne jamais réussir.

- (1) L. Maitre, Bull. de la Soc. archéol. de Nantes, p. 283, cité par A. André, Bull. de la Soc. polyv. du Morbihan, 1972, p. 6.
- (2) J. Briard, Les dépôts bretons et l'âge du bronze atlantique, Rennes, 1965, p. 24.
- (3) Nous avons mis à contribution, pour ces analyses, M. M. Quesnel, président de l'Université de Bretagne occidentale, M. R. Mauny, professeur de pétrologie à l'U.B.O., M. Floch, technicien à l'U.B.O., M. Bohm, du C.N.R.S., responsable de la microsonde pour le C.O.B., M. Le Guen de Kerneizon, M. M.-B. Bugault, responsable du laboratoire de géochimie du C.O.B., MM. P. Cambon et J. Etoubleau, responsables de la spectrométrie à fluorescence X. Nous les remercions vivement ici de leur obligeance.

HUMOUR ARCHEOLOGIQUE BRITANNIQUE

Schéma diffusé dans le cadre de la campagne STOP (Stop Taking Our Past)

Réponse du Groupe d'Information sur les détecteurs (DIG)



Extrait de "Les détecteurs de Métaux et l'Archéologie", rapport de la commission de la culture et de l'éducation du Conseil de l'Europe (rapporteurs : A. Berth et O.J. Flanagan), p. 124-125.



1 - LE PETIT BELIER DE BRONZE de PIRE-sur-SEICHE (Ille-et-Vilaine)

par J. MORNAND.

M. J. MORNAND, un de nos fidèles abonnés d'Angers, possède dans sa collection de l'ancien collectionnisme, le petit animal, de facture antique, fut acheté à Kersulu, dans un marché aux puces, en 1936, par le Commandant Baudre. L'origine probable de l'objet serait Piré-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine). Le béliet est représenté debout, sur un socle plat, en marche, la patte avant-gauche en avant, la tête tournée vers la droite. Un trou cylindrique de 2 mm de diamètre perce le corps de l'animal et le socle selon un axe sub-vertical.

M. MORNAND a relevé dans la chronique du directeur de la circonscription des Antiquités historiques des Pays de la Loire pour la revue GALLIA (1), la mention d'une figurine en bois représentant un chien dont le dos est traversé par un orifice circulaire permettant le passage d'un axe cylindrique en place lors de la découverte (fig. 2).

M. MORNAND demande si l'un de nos lecteurs ne pourrait pas fournir d'autres exemples antiques de cette disposition.

(1) - G. AUBIN, Circonscription des Pays de la Loire, Gallia, 1980, 38, p. 404, fig. 34.

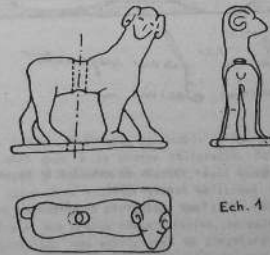


Fig. 1 - Petit béliet de bronze.



Fig. 2 - Boz. Rue Saint-Lupien. Chien en bois découvert dans un puits (haut : 0,045; long : 0,062 m).

II - UN CARREAU DE CALCAIRE PROVENANT DE LA VILLA ROMAINE DE KERAN
en ARRADON (Morbihan)

par C. de FREMINVILLE.

Le 4e album de C. de Fréminville, qui couvre la période de janvier à mars 1859, contient aux pages 30 et 31, les deux planches ci-contre, représentant en grandeur réelle les quatre faces et la coupe d'une pierre en calcaire tendre provenant des fouilles de la villa romaine de Keran en Arradon (Morbihan). Le "carreau" forme un carré de 7,5 cm de côté et de 4 cm d'épaisseur. Il est percé en son centre d'un trou conique profond de 2,7 cm, lui-même entouré de

8 trous superficiels. Les faces latérales, sauf la face B, sont gravées de dessins géométriques. (fig. 1 et 2)

Quel lecteur érudit nous renseignera sur l'utilité de cette pierre aujourd'hui conservée au Musée de la Société polymathique du Morbihan à Vannes sous le n° 1943 ? La première hypothèse qui vient à l'esprit est celle d'un jeu, mais lequel ?

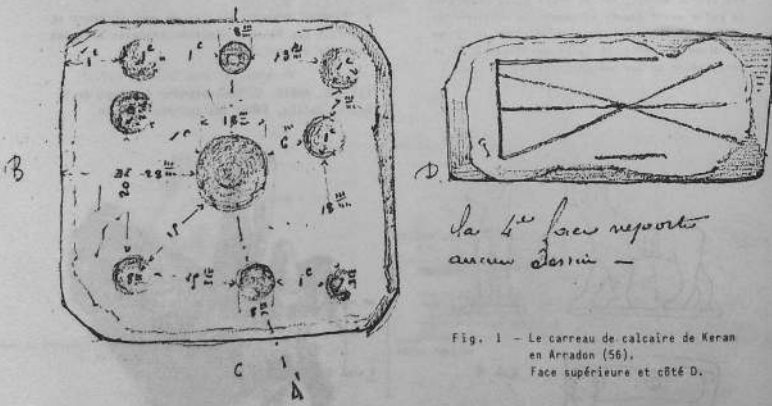


Fig. 1 - Le carreau de calcaire de Keran en Arradon (56).
Face supérieure et côté D.

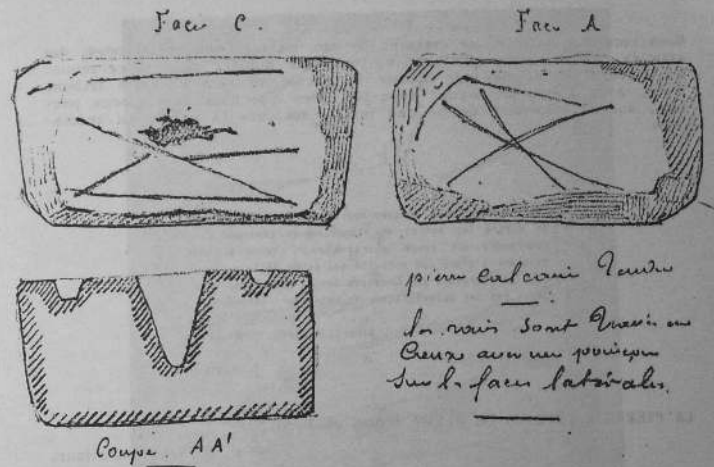


Fig. 2 - Le carreau de calcaire de Keran en Arradon (56).
Côtés A et C; coupe A A'.

"La T.V.A. désormais applicable à la presse le sera donc à la presse culturelle. Mais à un taux préférentiel : double, puis quadruple de celui fixé pour la presse politique. Sur-tout, on ne peut pas savoir que cette réforme entraîne une charge administrative, normalement digérée par des entreprises de structure commerciale, mais hors des possibilités de périodiques dont le fonctionnement est souvent assuré par des bénévoles. C'est simplement condan-

ner à mort, en douce et à visage couvert, la plupart d'entre eux, dont la vitalité réconforte et qui, pour être économiquement plus que faibles, ne sont pas moins le sel de la presse culturelle... cette disposition fiscale a été votée en 1976. Mais c'est l'inamovible administration qui l'applique aujourd'hui. La culture n'est toujours pas son affaire."

Yves Florenne, Le Monde, 11 juin 1982.

TRIBUNE LIBRE

Nous recevons parfois, de certains de nos lecteurs non spécialistes, des articles d'archéologie qu'ils souhaitent voir publier dans notre revue. Nous avons décidé de leur donner la parole au sein de cette tribune libre, afin d'être en accord avec les idées que nous développons parfois, sur la nécessité de ne pas laisser toujours la parole au spécialiste.

"Il ne s'agit pas de comprendre pour les autres, mais de mettre les autres en situation de comprendre — comprendre est aussi important pour chacun de nous qu'aimer ; c'est une activité qui se ne délègue pas ; nous ne chargeons pas Casanova de nos amours, ne chargeons pas les scientifiques de notre compréhension."

Albert JACQUARD, généticien.

LA PIERRE A CUPULES DE PLEMY (Côtes-du-Nord).

par G. JOUVE, Moncontour.

Sur le sol de la commune de PLEMY subsistent de nombreux témoins d'une ancienne occupation humaine : menhirs du "Dreny", le plus important isolé, les deux autres associés ; souterrain de l'âge du fer, révélé en 1964 près du village du "Frêche", exploré en 1968. Proches de "Bel Air", des gisements de minerais de fer ont pu être exploités par "écréage" dès cette époque. Le sous-sol de la commune a également livré en 1862 un dépôt d'une soixantaine de haches à douille du bronze final au "Tertre à la Pie" ainsi qu'une urne cinéraire du début de La Tène, proche du village du "Houx". On y trouve également quelques vestiges de l'occupation gallo-romaine : établissements à vocation agricole probable dont l'un fut fouillé au "Breuil" en 1964 par l'Association Guillaume Budé.

Mais il existe un vestige encore inédit qui nous fut signalé la première fois il y a une quinzaine d'années, par M. GILLET, enseignant à Saint-Brieuc. Il s'agit d'une dalle

de pierre en granit local dit de Moncontour (à gros cristaux de feldspath) situé dans la parcelle dite "Les Prairies", labour de 50a 60ca, appartenant à M. et Mme CARO de "Quengo" en PLEMY et exploité par M. MERCIER du même village, folio 67, section F, N° 984 du cadastre révisé de PLEMY. Cet affleurement rocheux, le seul d'ailleurs dans ce secteur, est situé sur le versant sud d'un de ces plateaux qui constituent sur la commune de PLEMY, la ligne de partage des eaux et culminent à quatre kilomètres au Nord-Est avec le Mont "Bel Air". Il se présente comme une dalle plano-convexe, inclinée approximativement du Nord au Sud et de l'Est vers l'Ouest, suivant en cela la pente du terrain. De forme grossièrement ovoïde et dont l'élévation est de 60 cms. au dessus du sol à l'angle le plus saillant. La surface de ce rocher se trouve divisée par quatre profondes diaclases, élargies par la corrosion, orientées Nord-Sud. Les cinq secteurs ainsi délimités sont eux-mêmes subdivisés en bandes transversales, par d'autres

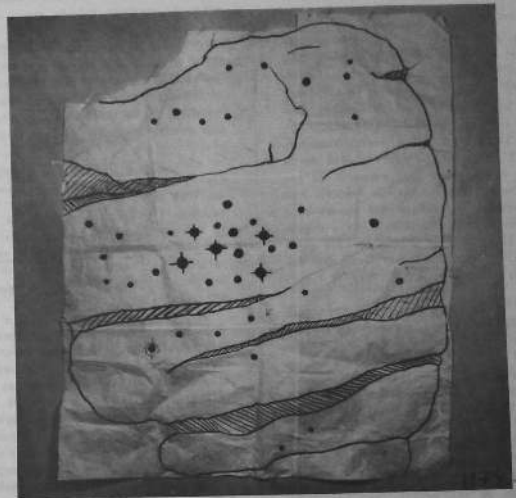


Fig. 1 - La pierre à cupules de Plémy (Côtes-du-Nord)

diaclasses, orientées de l'Est à l'Ouest, de taille et de profondeur variables mais toujours plus faibles que les sillons perpendiculaires. L'extrémité Nord-Est la plus élevée et aussi la plus proche de l'horizontale, offre un certain nombre de cavités cupuliformes, la plupart difficilement visibles, divisées en quatre registres par les sillons Est-Ouest du rocher. On peut observer du Nord au Sud successivement 8, 21 et 7 de ces marques, les bandes transversales situées à l'Ouest n'en comptant qu'une seule dans la zone médiane du bloc. L'extrémité Ouest se présente vierge de toute gravure. Ces cupules se présentent comme des cavités à la forme circulaire plus ou moins parfaite et de profondeur variable : deux centimètres pour les plus accusées situées dans le deuxième registre, celles-ci au nombre de quatre, beaucoup plus nettes que l'ensemble, peut-être avertées

assez récemment par quelque bâton désœuvré. Il est d'ailleurs remarquable que ces gravures ont perdu déjà, depuis quelques années, beaucoup de leur netteté, allant même pour certaines jusqu'à disparition complète ; peut-être en raison de la disparition de la végétation qui a dû, au cours des siècles, leur assurer une relative protection.

Nous ne nous risquons pas à une quelconque interprétation de ces pétroglyphes, ni à une datation aussi hasardeuse, en l'absence de tout élément permettant de les rattacher à une forme de civilisation connue. Nous formulerons seulement le vœu, et ce sera à notre conclusion, que des relevés et peut-être un moulage précis, pourront être conservés de ce témoin des âges révolus, voué à une disparition regrettable.

LES MOTTES FEODALES DANS LES CÔTES-DU-NORD,

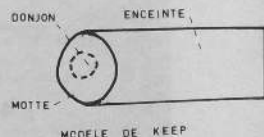
par Didier CIORNEI, Eaubonne (Val d'Oise).

Aux neuvième et dixième siècles, devant l'affaiblissement du pouvoir central consécutif aux invasions normandes (880 : destruction de Tréguier) les seigneurs bretons fortifièrent leurs fiefs et firent ériger des mottes seigneuriales, symbole de leur indépendance et de leur puissance. Les actes mentionnant ces édifices sont rares et la matière même de la construction ne se prête que rarement de nos jours à des investigations sur le terrain. Le temps a refaçonné le relief naturel de la région et c'est pratiquement sous chaque colline qu'il faudrait fouiller pour retrouver des substructions antiques ou médiévales.

À l'origine, le seigneur jouissait du droit de motte, c'est-à-dire que ses vassaux étaient tenus d'apporter un certain nombre de charrettes de terre pour la construction et l'entretien de cette motte. De celle-ci le seigneur devait voir toute l'étendue de son fief ce qui implique que bien souvent les mottes étaient déjà construites sur des points culminants. De là il rendait la justice et il entretenait ses vassaux des affaires du pays. Cette coutume est restée jusqu'au treizième siècle, bien après l'abandon de ces mottes, les seigneurs tenaient encore conseil sur celles-ci malgré la proximité de leurs châteaux de pierre. Ils pratiquaient toujours l'antique usage du droit de motte.

Par la suite, le seigneur fera construire une tour de bois (*donjon*) sur la motte et c'est dans cet ancêtre du château fort qu'il résidera. La motte seigneuriale deviendra dès lors la motte féodale. Ainsi aux dixième et onzième siècles apparaissent dans la province ces fortifications de terre comme on en voit sur la tapisserie de Bayeux. Le pourtour de la motte était ceint d'une palissade ou haie vive, bien souvent défendue par un fossé rempli d'eau. C'est à l'intérieur que les paysans venaient en cas d'attaque. Il n'y a pas de plan-type pour ces constructions. Bien souvent la motte est de forme circulaire ou ovale surmontée d'un donjon rectangulaire à plusieurs étages, le tout entouré de pieux qui épousent le contour du terrain ou qui sont plantés de façon géométrique.

Il y avait aussi ce que l'on appelle un *keep*. Dans ce cas la motte par elle-même servait de barbacane et s'offrait à l'assaillant comme point fort pour protéger l'intérieur de l'enceinte. Ce système défensif servit de support aux premières fortifications de pierre.



Mais comme nous l'avons vu, l'archéologie doit se faire aider d'une autre technique pour la détermination géographique des mottes : la toponymie. En l'absence de chartes et de superstructures c'est à la tradition populaire des noms de lieu qu'il faut faire appel. Mais cette science présente des pièges dans une région comme les Côtes-du-Nord encore empreinte au Moyen Âge, du celtisme des Romains, de l'émigration irlandaise et des invasions normandes. Chacun de ces peuples ayant son art militaire et sa langue, il est nécessaire dès lors de distinguer les traces d'un oppidum des traces d'un castrum et rien de nos jours ne ressemble plus à un tumulus ou à un cairn qu'une motte féodale, malgré une différence chronologique d'une dizaine de siècles. Par exemple le village de Trégastel présente un préfixe *TRE* associé à *Gastel* ou *Castel* qui, dérivant de *castrum*, signifie château, le *TRE* étant contemporain de l'émigration des Bretons insulaires, c'est-à-dire du cinquième siècle, il n'a pas pu connaître de château ou de motte féodale qui sont eux nettement postérieurs. Il ne peut s'agir dans ce cas que d'un castrum romain ou d'un oppidum qui n'existait peut-être déjà plus lors de la venue des moines irlandais.

Malgré tout l'orientation linguistique peut seule nous permettre de retrouver quelques traces. En plus des fausses résonances dans les noms de lieu, il existe aussi des endroits qui servirent à plusieurs époques. Les tumuli par exemple qui furent édifiés à des fins funéraires ont pour quelques-uns d'entre eux été res-

niés pour servir de base à nos mottes. Si l'on fouillait il ne serait pas étonnant de retrouver dans un même lieu des fragments d'urnes, des traces de pieux et des cendres au sujet desquelles le chercheur hésiterait entre la solution du rite cinéraire ou de la destruction par le feu du donjon de bois. Nombre de lieux ont pour nom dans les Côtes-du-Nord "Le Run" qui signifie en breton le tertre. Employés seuls ou associés à un suffixe on en retrouve souvent non loin des châteaux forts et le long des cours d'eau, comme c'est le cas à Longuédec. Ces tertres sous-entendent une idée de travail humain et la proximité des constructions de pierre renforcerait la thèse de l'ancien droit de motte en usage très tard au Moyen Âge. Il existe aussi des édifices, tumulus ou motte que les Bretons appellent "Tombelles". Le nom même de tombelle pourrait nous inciter à opter pour une origine funéraire du monument mais, encore une fois, ne servent-ils pas par la suite de motte ? La tombelle de Kergonan est digne d'intérêt puisqu'elle s'appelle "Dossen an Run". Dossen dérive de cette *Tossen*, *Tossen* qui signifie butte en terre et *run*, dans une langue encore parlée, tertre. L'imagerie populaire si l'on traduit mot à mot "la butte en terre sur le tertre" n'hésite pas à se servir d'un pléonasme. Mais avec quelle précision le fait-elle ! Deux mots signifiant la même chose en deux langues différentes, mais deux langues différentes parlées au même endroit. Quel de plus explicite pour nous prouver qu'à deux époques distantes de cinq siècles ce lieu fut occupé. C'est le schéma type de la motte construite sur tumulus. Il y a comme cela dans les Côtes-du-Nord une douzaine de Dossen ou Tossen et de leurs dérivés et d'innombrables Run ou Le Run employé seul peut-être pour nous montrer l'importance du tertre. Nous nous sommes servis depuis le début des termes désignant

A PROPOS D'UNE POUTRE SCULPTEE A COMMANA (Finistère),

par C. ROUSSEL, Paris.

Lors de la déposition d'un autel de la fin du XVII^e siècle, dans l'abside de l'église de Commana, M. Aicery, restaurateur agissant pour le compte de l'Administration des Monuments Historiques, a découvert un élément de poutre sculptée, au bois très altéré, qu'il a eu l'es-

colline artificielle par elle-même. Il faut donc pour poursuivre ce sujet utiliser les objets qui composent la motte féodale.

Tout d'abord la palissade ou plesse ou plessix, formée de pieux de bois. Ce type de construction existait encore au onzième siècle en Bretagne puisque l'on peut lire dans les chartes "Comme le voulait la coutume, Le seigneur enfouit le premier pieux". Cette enceinte se retrouve de nos jours dans la toponymie rurale en ayant subi quelques mutations comme à "Castel Kerandrost" en Plesidy.

Les paysans qui se réfugiaient à l'intérieur étaient affermis, plus en sécurité. Ce lieu protégé prit alors le nom de "Ferté", terme que l'on retrouve souvent, ainsi à "Cost an Ferté" en Plouigneau ou l'on trouve une motte d'une dizaine de mètres de haut. Ainsi en Armorique, malgré les difficultés linguistiques dues aux mélanges de races, il est encore possible de retrouver certains sons par la résonance de leur vocabulaire. Mais bien souvent nos espoirs sont vains et un nom prometteur ne cache quelquefois aucun vestige et nulle règle formelle ne peut être énoncée. Par exemple un lieu dit "la vieille motte" ne dissimule pas obligatoirement une motte féodale. Qui plus est en Bretagne à cette époque les serfs qui cultivaient la terre étaient appelés "mottiers" car la glèbe ou la parcelle de terrain qui leur était attribuée se nommait "la motte", sans doute en rapport avec l'antique droit de motte.

Sans omettre de citer tous les tertres perdus, les mottes arasées et les tumuli détruits pour construire des routes ou assécher un marais qui n'ont conservé aucun nom et que la tradition populaire elle-même a définitivement oubliés.

cellente idée de tertre de côté, ce qui s'en a permis l'examen.

Cet élément de sablière (dimensions : l = 1,45m ; l : 0,20 m environ ; épaisseur : 0,10 environ) représente après déchiffrement, un dragon longi-

forme, tête à gauche, aile centrale, queue à droite, au cou entouré d'une banderole qui s'en va le surmontant au dessus de son aile pour revenir croiser sa queue. Sur cette banderole était incrustée en bois noir une légende dont ne restent — et encore sont-elles fragmentées — que les lettres PROPE.

À gauche, un fantôme de sculpture apparaît, à droite, après la queue, nous voyons que la banderole vient se placer, probablement comme point d'origine, dans la main d'un petit personnage (qui peut-être préfigure ainsi les modernes bandes dessinées par l'utilisation d'un cartouche ?).

Si l'on se rappelle que l'église de Commana dont le clocher porte la date antérieure de 1592, était dédiée à saint Derrien (que sainte Anne a peu à peu occulté) et si l'on reprend les termes de la légende redonnée par Albert Le Grand en 1634/36 soit : "Derrien s'avancant à pieds, calme le dragon d'un geste de croix et lui glisse son écharpe autour du cou (serait-ce le fantôme de sculpture) à gauche -

et le donne à conduire jusqu'à Brest à la main à l'enfant Riek... puis se rendent à Plounfour-Trez où ils contraignent le dragon à se noyer."

PROPE signifie classiquement proche, ou la proximité mais il pourrait s'agir de latin plus abâtardi signifiant : avance.

Dans une optique locale, on pensera inamuablement que ce personnage peut être l'enfant Riek conduisant le dragon à sa perte. D'autre part, le fait que cette poutre ait été abandonnée sous un autel fin 17ème, est un élément supplémentaire quant à la construction originelle.

L'église a été construite en différents éléments et différentes époques et il y avait certainement un édifice gothique antérieur.

Déjà le 10 juillet 1981, j'ai pu lors d'un sondage archéologique que j'ai pratiqué dans l'abside, faire apparaître un niveau au sol d'occupation nettement plus bas que les planchers du XVIIIe siècle et que le dallage actuel.

Une pseudo énigme de la préhistoire armoricaine :

LA GRAVURE DU DOLMEN DE ROSTUDEL EN CROZON (Finistère)

par J. MORRAND, Angers.

Lorsque nous avons cherché à réunir une documentation sur le dolmen de Rostudel, nous nous sommes aperçu que l'existence d'une gravure n'avait pas été signalée par les Préhistoriens ayant cité ce dolmen (P. du CHATELLIER, BÉNARD LE PONTOIS, P.-R. GIDOT, etc...) (fig. 1).

Le premier qui à notre connaissance ait mentionné cette inscription fut le docteur VOUREC en 1944 (1) dans un article accompagné d'un dessin, dans le Bulletin de la Société Archéologique du Finistère. Il a repris cette information dans deux autres notes publiées en 1958 (2) et 1965 (3) par Les Cahiers de l'Iroise. L'érudit finistérien interpréta le dessin comme étant une barque et se laissa alors entraîner par son imagination fertile. Il crut même voir, dans les caractères gravés au-dessus, de l'écriture runique ou phénicienne et échauffa alors des hypothèses plus qu'hasardeuses !

CH. LESTEVEN en 1971 (4) indique que l'inscription est une date, sans la déchiffrer. Il donne une bonne photographie à l'appui et précise : "Le pied Nord, face Est est gravé. Que signifient cette nef et cette date ?"

Cette gravure continue à hanter l'imagination de certains puisque dans un numéro de Sciences et Vie de 1978 (5), P. ROSSION rapporte une théorie de M. GEORGELIN selon laquelle ces inscriptions auraient un caractère pratique. Pour lui, cette gravure serait une sorte d'éventail dont la forme aurait une similitude avec un camp repéré par photographie aérienne à 2 km du dolmen. Ce dessin serait donc selon cet auteur un plan du camp ! et il avance sans sourcilier que le tracé de ce camp vu d'avion est "exactement identique" à la représentation gravée.

Avant revu sur place cette barque (?) gravée, il nous paraît évident que la date placée au-dessus est donnée en chiffres romains et indiquée par la barre gauche du M ayant disparu à la suite d'un éclatement récent de la pierre (il reste actuellement une partie non éclatée en prolongement dans la soif inférieure du pilier).

À la suite d'une information communiquée par M. R. SANQUER faisant état d'une date récente pour la réalisation de ce graffiti, M. A. DIZERBO nous confirmait qu'il fut réalisé par un certain P. LASSAU au début du siècle. Continuant notre enquête, nous avons alors rencontré à Crozon Mme JAFFRELOT, propriétaire du terrain du dolmen. Elle nous affirma que c'était bien son père (né en 1889) qui, vers 1900, avait voulu graver une coquille St Jacques. Notons que Mme JAFFRELOT ne se rappelait pas qu'il y avait une date au-dessus du dessin et qu'elle ignorait la présence de deux initiales L.P. (= LASSAU Pierre ?) visibles sur la tranche ouest de la dalle de couverture (renseignement recueilli auprès de M. SENECHAL). La hauteur des lettres est égale à celle des chiffres romains et elles semblent bien avoir été gravées avec le même outil.

Pour plus de sûreté nous avons recherché d'anciennes cartes postales du dolmen de ROSTUDEL. Celles postérieures à 1900 montrent nettement la gravure. M. LE DOARE de Châteaulin n'a pu nous préciser la date de l'édition la plus ancienne. Aux archives de Quimper nous avons retrouvé une carte postale antérieure à 1900. Le pilier du dolmen est surexposé et il est difficile d'affirmer l'absence de gravure. Néanmoins, seule se devine l'existence du trait oblique sous la barque. Ce trait correspond à une fente naturelle de la roche. Nous souhaitons retrouver l'ancien cliché. Malheureusement tous les précieux clichés photographiques de la maison Villard, éditeur à Quimper avant 1900, ont été achetés il y a quelques années par un Quimpérois, mal stockés, détruits par les moisissures et à tout jamais perdus.

En conclusion, nous nous rallions à l'hypothèse d'une gravure récente pour le graffiti du dolmen de Rostudel malgré l'absence d'un document photographique antérieur à 1900 qui aurait pu fournir une preuve irréfutable. De toute façon cette histoire montre que beaucoup de personnes ne voient que ce qu'elles ont envie de voir. C'est le cas ici où cette gravure a été interprétée comme : barque, nef, éventail, coquille St-Jacques, plan de camp !

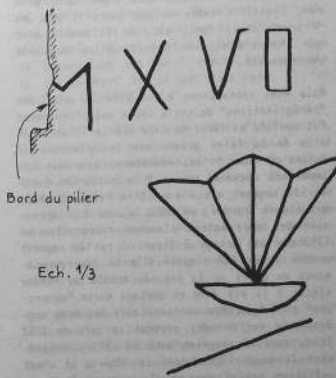


Fig. 1 - Gravure du dolmen de Rostudel en Crozon (Finistère)

(1) VOUREC Dr., 1944. La barque de Rostudel, Soc. Archéol. Finist., 1971, p. 7-8.

(2) VOUREC Dr., 1958. A l'heure de la Préhistoire, Les Cahiers de l'Iroise, 2, p. 75-78.

(3) VOUREC Dr., 1965. Et ceci se passait en des temps très anciens... Les Cahiers de l'Iroise, 1, p. 5-10.

(4) LESTEVEN Ch., 1971. De quelques vieilles pierres de la presqu'île de Crozon. Les Cahiers de l'Iroise, 3, p. 141-151.

(5) ROSSION P., 1978. Menhirs : des poteaux indicateurs ? Sciences et Vie, 724, p. 38-43.

REGINEA ?

par L. KERVRAN, Paris.

Une polémique a revu le jour, voici quelques années, à propos du nom de Reginea de la Carte de Peutinger, terminus d'une voie romaine de première catégorie, partant de Rennes vers la côte de la Manche.

Il semblait que cette polémique avait été close définitivement il y a plus d'un siècle, aucun fait nouveau n'étant apparu susceptible de modifier la position exprimée par Ernest Desjardins dans l'édition de 1869 de sa "Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger". Il est facile de se procurer cet ouvrage qui a fait l'objet d'une reproduction photographique, par offset, à Bruxelles, à l'occasion du centenaire de cette publication.

Desjardins, sur cette carte de la Gaule, située en géographie actuelle l'emplacement des agglomérations romaines des itinéraires de Peutinger, en y ajoutant, en surcharge rouge, ce qu'il pense être la dénomination actuelle correspondante, là, il convient de faire quelques réserves. C'est ainsi qu'il désigne Gesocribate, terminus de la voie romaine de première catégorie venant de Vannes à la Manche, via Carhaix, par "Fort Cezon", ce qui est certainement une erreur. Plusieurs années de recherches sur place m'ont montré que Gesocribate ne pouvait se trouver que sur la rive droite de l'Aber Wrach, au pied sud-ouest de l'île d'Éhre, cité ennoyée par un basculement tectonique du VIIe siècle de notre ère.

Les controverses sur la graphie de Reginea ont eu pour origine le dessin de la dernière lettre (gothique) "e" de Reginea, dont une partie du délié de l'original, mal en point au siècle dernier, "semblait" présenter une "usure" partielle du délié, ce qui a conduit certains à imaginer que cela pouvait être "d'origine" et qu'on pourrait lire "Reginea" ?

Les partisans de cette dernière graphie déclaraient avoir raison, car il suffisait de consulter l'original, encore à la Bibliothèque de Vienne, et dont on pouvait se procurer une photographie d'après le "Codex Vindobonensis 324". C'est jouer sur les mots et confondre "photographie" avec "reproduction imprimée par

offset". Une nouvelle impression du "Codex 324-Vienne" a été faite assez récemment —1976— de sorte qu'on peut le trouver dans le commerce, même en France.

Je signale tout de suite que cette reproduction imprimée ne permet aucune prise de position certaine car le document photographié est trop "corrodé" par les siècles pour présenter une référence sûre.

Il est rappelé que ce qu'on désigne généralement par "l'original" est une copie (directe ou indirecte ?) d'un document romain, probablement de la fin du I^{er} siècle, mais on ne sait rien de précis sur son cheminement au cours des siècles, ni quand, ni comment il est parvenu au copiste. Ce dernier était un moine dominicain de Colmar qui copia en 1265 les 12 (?) segments de cette "Table" dans ses Annales "saepae mundi descripti in pelles duodecim pergamenae" (sappesonde en 12 parchemins de Pergame). Ce texte a été reproduit dans les Annales Colmaraises en 1861. Le moine copiste a signé son oeuvre de "Conrad", mais c'est là un prénom, peut-être connu de nos jours il y a les "frères" Jean, Paul, etc, et il semble bien que l'on n'a rien de précis sur sa véritable personnalité.

Mais nous connaissons à peu près la suite des "pérégrinations" de cette copie qui, finalement fut confiée au début du XVII^e siècle à Peutinger afin de la faire graver sur des planches de cuivre en vue de reproductions, pour que cet important document passe à la postérité (sauf le 12^e segment qui n'a pu être retrouvé, mais qui figure imprimé, en 1822, ajouté à l'impression des onze autres planches reproduites en 1753 par von Scheyb à Vienne ; ce 12^e segment semble avoir été composé d'après des recoupements au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle ; il est donc en quelque sorte "apocryphe") je possède un exemplaire des onze segments de von Scheyb, portant la date de 1753 et du douzième segment daté de 1822 ; évidemment le papier n'est pas le même ; il n'est nullement prouvé que ce 12^e segment était le segment manquant de l'original et on pense plutôt que c'était le plus occidental de l'en-

semble, puisqu'il manque l'extrême Ouest de la Grande Bretagne, de la Péninsule Ibérique ; en tous cas, cette partie occidentale de l'Empire romain ne se retrouve pas dans les premières copies livrées à la postérité par le moine Conrad, de Colmar.

La première copie, en vue d'une impression, fut faite, d'après ce dont hérita Peutinger, en 1598, à l'échelle 1/2, mais déjà à cette époque la copie due à Conrad ne pouvait plus guère être manipulée ; elle était percée, déchirée. Devenue trop fragile à manipuler, elle ne pouvait plus être laissée à portée de toutes les mains. L'original datait alors de plus de trois siècles mais le dessinateur de la planche de cuivre avait lu REGINEA. La copie du XIII^e siècle du moine Conrad portait les noms en caractères gothiques, selon la pratique classique d'alors ; ce n'était donc pas une "fidèle reproduction" d'un document romain. Mais en 1598 la lecture était, sans hésiter, en 1682, il fut de Reginea. Au siècle suivant, en 1753, il fut fait une nouvelle reproduction de l'original sur cuivre, à l'échelle 1/2 aussi. Là encore, l'auteur des planches gravées sur cuivre a lu "Reginea". Dans ces reproductions, les noms sont écrits en caractères "modernes" en usage fin du XVII^e siècle et au XVIII^e siècle.

C'est seulement von Scheyb qui, en 1753, fit la première reproduction "fidèle" à l'échelle 1/1, respectant les mentions en gothique, reproduisant les trous et les déchirures, afin de donner une vue aussi exacte que possible de ce document hérité par Peutinger. Il fut toujours lu REGINEA.

Mais au XIX^e siècle, pour sauver "l'original", il ne fut plus possible de le manipuler et il fut alors photographié, agrandi au format du document et colorisé — car la copie de Conrad, au XIII^e s., était en couleurs ; conservée sous verre, elle ne put plus être mise à disposition même des photographes, et ce sont des reproductions de la photographie de ce document qui furent ensuite diffusées, puis reproduites en offset au XX^e siècle.

Les photographies d'un document déjà bien "usé" n'étaient pas toujours très nettes. Aussi E. Desjardins voulut-il "en avoir le coeur net", pour se prononcer sur le délié du dernier "e" de Reginea et il envoya sur place un délégué dans le but de confronter la reproduction qu'il

en avait faite avec l'original". Certains auteurs avaient pensé que ce pourrait être un "e" et non un "e", qui, en gothique, sont proches. Dans son ouvrage de 1869 (reproduit en offset en 1969) il fait mention des contradictions (page LXXX de son Introduction, avec une phrase un peu énigmatique). Il déclare qu'on a hésité "sur la forme de ce nom auquel nous croyons pouvoir restituer une plus ancienne origine", mais je n'ai pas trouvé son hypothèse sur cette "ancienne origine". Il revient sur cette hésitation pp. 191-192, car il y a des contradictions.

Cependant, il fait observer que les planches de 1598, 1682, 1753, trois siècles consécutifs, et cela dès quatre siècles —en gros— avant qu'il ne puisse faire examiner le document, il a été lu, sans hésitation, REGINEA. Finalement, tout pesé, il s'est rallié aussi à cette graphie et en hors texte, p. 480, il a inséré une "Carte de Redressement de la Gaule pour l'intelligence de la Table de Peutinger" (il s'agit d'une "carte" moderne, et non "d'itinéraires" ; routes et villes sont "à leur place", géographiquement). Elle mentionne les noms auxquels il s'est finalement arrêté, avec, au-dessous, en rouge, le nom actuel de ces "cités". Il a finalement retenu, seul, Reginea.

J'ai aussi la reproduction en offset du "Codex 324" et, en outre, il ne m'a pas été possible de trouver quelque élément nouveau depuis 1869 pour apporter des réserves sur le travail bien documenté de E. Desjardins. Il y a là une étude sérieuse et je n'ai aucune raison de la suspecter, de remettre en cause un nom dont une lettre aurait vu en partie de son délié effacé dans un document qui date aujourd'hui de plus de 700 ans. L'oeuvre d'imagination manifestée plus de six siècles plus tard est absolument négative, sans base objective et il n'est pas possible de lui accorder le moindre crédit ; rien ne nous permet la cassation du jugement de Desjardins !

NOTES DE LECTURE

ACTA ARCHAEOLOGIA LOVANIENSIA, n° 19, 1980.

Simone SCHEERS, Les monnaies d'or des Aulerici Eburonici, p. 1-46.

"Dans une première phase... les monnaies éburoniques forment un ensemble avec plusieurs autres séries monétaires, dont le groupe du Calvados et les premières monnaies des Baiocasses. Dans une seconde phase, l'orientation des Aulerici Eburonici est dirigée exclusivement vers la Gaule Belgique et elle est axée sur le numéraire ambien... dans la seconde moitié du II^e siècle avt J.-C. et dans la première moitié du I^{er} siècle. Ceci nous amène à nous poser la question si dans leur culture matérielle se reflète la même orientation, qui semble se présenter comme un rejet de tout ce qui est armoricain. Dans une troisième et dernière phase, contemporaine apparemment de la révolte des peuples armoricains contre les Romains en 56 avt J.-C., un revirement se réalise et il y a une tentative pour adapter les types monétaires éburoniques à certaines séries armoricaines, notamment celles des Baiocasses. Ce nouvel état de choses semble dû à un choix politique précis, qui est le désir de participer à la grande révolte armoricaine..."

ARCHEOLOGIE EN LANGUEDOC, Revue de la Fédération archéologique de l'Hérault, n° 3, 1980. Musée Paul Valéry, 34200 SETE.

Jean-Claude RICHARD, Michel FEUGERE et Paul SOYRIS, Les fibules de Murviel-les-Montpellier (Hérault).

Reprise de la carte de répartition des fibules à arc cintré peu renflé et renflé en France (d'après A. Duval et al., 1974, fig. 27).

Daniel ROUQUETTE, Nouvelles marques sur amphores à huile de l'Hérault.

Utile pour l'établissement du Corpus des amphores découvertes dans l'Ouest de la France. Abondante bibliographie à jour.

Christiane BOUBE-PICOT,

Les bronzes antiques du Maroc, III. Les chars et l'attelage. Etudes et travaux d'archéologie marocaine. VIII. Musée des Antiquités, 23, rue Al Brihi, RABAT (Maroc.)

Ouvrage très intéressant, permettant de percevoir le cheminement de l'art celtique à l'époque romaine, à travers l'étude des ornements de chars et de harnais. Comparez par exemple la phalère de Volubilis (fig. 1) à celle de Kérilien-en-Plouneventer (Finistère) (fig. 2). Le commentaire



Fig. 1 - La phalère de Volubilis.

de Ch. BOUBE-PICOT est le suivant : "phalère de grande dimension, de style celtique flamboyant. Le décor se compose de trois trompettes à large embouchure, dont les courbes en S tournent autour d'un point central et se rattachent au cadre circulaire par les contre-courbes de vrilles issues de leur corps comme un rameau".



Fig. 2 - La phalère de Kérilien-en-Plouneventer.

Phalères identiques en Hongrie, en Bulgarie, Yougoslavie, Mésopotamie, Autriche, Allemagne et, en Gaule, à Autun. Le catalogue constitue un véritable répertoire de motifs celtiques originaux (fig. 3). L'interprétation de cette diffusion de l'art celtique dans et par la cavalerie romaine n'a pas encore été fournie : serait-elle liée à la présence de cavaliers bretons ? Ce sujet mériterait d'être approfondi.



Fig. 3 - Bélière de Volubilis.

Bulletin de liaison et d'information de la Direction régionale des antiquités historiques Poitou-Charentes, n° 10, 1981. Hôtel de Rochefort, 102, Grande-Rue, 86020 POITIERS.

Comme pour faire écho à notre article "A propos de la stèle à l'orant de Saint-Gesvroc en Tréflex (Finistère)" paru dans Archéologie en Bretagne, n° 31, 3^e trim. 1981, pp. 85-91, la couverture de notre confrère a orné de la reproduction d'une croix en bois découverte en 1979 à Saint-Savin, dans laquelle le Christ est surmonté de la lune et du soleil.

Cahiers archéologiques de la Loire, préparés par la Fédération des Groupes de Recherches archéologiques du département de la Loire, n° 1, 1980-1981. Dépôt de Feuilles de Roanne, 22, rue A. France, 42300 ROANNE.

Christian AULAS, Marques et inscriptions sur amphores trouvées à Roanne, p. 61-91.

"La majorité des marques découvertes à Roanne se trouve apposée sur des fragments d'amphores républicaines, type Républicaine III de P. Benoit. Quelques Dressel 20 et 2-4 estampillées."

Les dossiers du Centre régional archéologique d'Alet, n° 9, 1981.

Daniel MOUTON, Les sépultures à structure radiale, p. 81-95.

Intéressant article qui ouvre peut-être une nouvelle piste de recherche pour l'étude des migrations bretonnes. L'auteur part du rappel de la découverte à Alet en Saint-Malo (I. et V), près de la cathédrale médiévale, vers la fin du XIII^e siècle, d'une sépulture où plusieurs squelettes étaient disposés en étoile, les pieds vers le centre. Il réunit ensuite plusieurs exemples de ce mode de sépulture et distingue d'une part un ensemble d'époque néolithique et, d'autre part, un ensemble du Haut

Moyen Age. Seul le dernier groupe retiendra ici notre attention. Il se répartit en deux sous-groupes, l'un français, l'autre britannique, avec un cas isolé en Sardaigne. Le groupe britannique, assez également réparti en Grande-Bretagne et en Irlande, en bordure de mer ou à proximité, a fourni des éléments de datation des VI^e et VII^e siècles. Le groupe français, avant la découverte d'Alet, était centré sur la France du Nord-Est (Eure, Aisne). Il semble qu'il y ait eu diffusion de ce rite par la Manche, à partir de la Grande-Bretagne.

Nous signalerons à l'auteur qu'une sépulture de ce type a été notée sur le site breton de Lostmarc'h en Crozon (Finistère) et P. Galliou croit se rappeler qu'une sépulture identique a été mentionnée au Cos Yaudet en Ploulec'h (C. du N.). La nécropole de Lostmarc'h en Crozon a fourni cependant une datation plus haute, remontant au IV^e siècle.

Gisèle GENTRIC

La circulation monétaire dans la basse vallée du Rhône (II^e-I^{er} s. av. J.-C.) d'après les monnaies de Bollène (Vaucluse).

Publication de l'Association pour la Recherche archéologique en Languedoc oriental, Cahier n° 9, Caveirac, 1981.

Adresse : Mairie, 30820 CAVEIRAC. CCP 1971-83 A MONTPELLIER.

P. 56, fig. 8 : Carte des cités émettrices des monnaies de Gallia Comata inventoriées, avec l'indication du nombre d'exemplaires trouvés dans la basse vallée du Rhône. Majorité de monnaies (bronzes tardifs de faible valeur) des Arvernes (27), Bituriges (20), Turons (16). Aucune monnaie armoricaine. "La plupart des cités émettrices se regroupent dans le centre-est de la Gaule, laissant à l'écart les régions du sud-ouest, armoricaines et belges".

Revue archéologique du Centre de la France, juin-déc. 1981, t. 20, 79-80.
10, rue Benoît-Mais, 42300 ROANNE.

Michel PROVOST, Importations de céramique sigillée à Angers (Haut Empire romain).

Utile pour des comparaisons avec les découvertes en Bretagne.

Patrick GALLIQU et Jean-Paul LE Bihan, Un tesson de céramique fûgée à décor moulé vis au jour à Quiper (Finistère).

Voir aussi la photographie de ce tesson dans GALLIA, 1976, p. 360, fig. 30, 1.

Lu avec beaucoup d'intérêt :

"Archéologie du paysage agraire armoricain" par P.-R. Giot, M. Batt, M.-Th. Morzadec, Travaux du Laboratoire "anthropologie-préhistoire-protéohistoire-Quaternaire armoricain", Université de Rennes, 1982, 78 p.

De nombreuses et nouvelles pistes de recherches dans le texte de Pierre-Roland Giot. Une très utile synthèse de l'évolution du paysage bocage armoricain depuis 10 000 ans par Marie-Thérèse Morzadec-Kerfourn.

COURRIER DES LECTEURS

Notre éditorial "ARCHEOLOGIE EN BRETAGNE : ETAT DE SANTE CRITIQUE", paru dans le n° 32, 4^e trim. 1981, p. 3-6, nous a valu plusieurs lettres de lecteurs, toutes encourageantes. Nous en présentons ci-dessous quelques extraits :

du Dr Jean-Paul FONTAINE, REIMS

"Votre "état de santé", une fois posé le diagnostic, ne nécessite, à mon humble avis, qu'une seule thérapeutique : le prix de l'abonnement doit passer à 100,00 F. S'il ne s'agit pas effectivement d'une "publication essentielle", il s'agit tout de même d'une publication spécialisée et chacun de vos lecteurs sait très bien quels prix atteignent aujourd'hui les publications spécialisées. Permettez-moi de vous dire que vous êtes "bon marché" et que la diminution du nombre de pages et la simplification de la présentation vous porterait préjudice....."

Nous osons cependant que, dans leur majorité, nos lecteurs ne soient pas prêts à consacrer 100 F par an à notre revue et nous essaierons de nous en tenir à un prix inférieur pendant le plus longtemps possible, grâce aux aides que nous pourrions réunir.

de M. J. DELAMAIRE, POLIGNE (I.et.V.)

"Je suis persuadé qu'avec un peu de propagande dirigée, vous pourriez recruter une ou plusieurs dizaines de nouveaux abonnés. Vous conviendrez que des études développées comme celle des maisons-longues n'intéressent qu'un petit nombre de spécialistes alors qu'il se trouve dans le grand public quelques personnes qui ne sont plus indifférentes au passé proche, lointain ou très lointain de leur terroir... Donc il faut s'attirer un public populaire, ouvrir comme vous l'avez fait un courrier des lecteurs qui pourraient éventuellement poser des questions..."

Nous essayons de gagner à la fois l'estime des spécialistes et l'attachement du grand public. C'est difficile. Mais des études comme celles de M. Meirion-Jones, aussi spécialisées soient-elles, contribuent efficacement à la réputation scientifique de la revue. C'est pourquoi nous lui faisons à nouveau place dans le présent numéro. Nous ne pourrions accepter de travailler seulement pour le grand public.

de M. le Professeur Jacques HARMAND, section d'histoire,
Université de CLERMONT II :

"En fonction des difficultés financières
d'Archéologie en Bretagne, que j'apprécie de plus
en plus, je vous prierais de trouver ci-inclus le
prix d'un double abonnement de soutien."

*Nous apprécions les encouragements aussi nettement
appuyés, surtout venant de la part de l'auteur des
"Celtés". Merci.*

de M. L. MARTIN, ingénieur au C.N.E.T., LANNION

"Recevez ci-joint le montant de mon
abonnement et un supplément qui je l'espère
vous aidera un peu."

*M. L. MARTIN est un ami de longue date, puisqu'il
fut le premier à identifier le théâtre romain de
Xérilien et à en faire part. Merci.*

de M. MINARD Roger, SAINT-ERBLON (I.et.V) :

"Je crois souhaitable de maintenir
présentation et qualité de vos bulletins même
au prix d'une légère augmentation de l'abonnement."

*Il nous serait en effet difficile de revenir en
arrière.*

de M. PICON, Directeur du Laboratoire de Céramologie, LYON :

"Abonnement 1982. Avec toutes mes félicitations."

*Les félicitations d'un grand spécialiste nous vont
droit au coeur.*

de M. DELAPORTE, 29-HUELGOAT :

"J'ose espérer que la "Loire-Inférieure" et
devenue "Atlantique" (i/e. le Comté de Nantes) n'est
pas exclue des études et recherches de votre intéressante
revue."

*Non, M. Delaporte, nous accueillons tous les arti-
cles de qualité en provenance du cinquième départe-
ment breton, et nous le prouvons en donnant la
parole, dans le présent numéro, à une étudiante
nantaise.*

L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE EN BRETAGNE.

INTRODUCTION ET BIBLIOGRAPHIE

PAR GWYN I. MEIRION-JONES

I - INTRODUCTION

A/ Généralités

1/ architecture vernaculaire et ar- chitecture "policée" (1).

L'architecture vernaculaire est l'étude des bâtiments domestiques traditionnels, ou plutôt de ces bâtiments qui, lorsqu'on les considère dans une perspective historique, paraissent avoir été largement compris et acceptés dans une région particulière, à une époque déterminée. On peut en conclure qu'ils sont — ou qu'ils furent — extrêmement répandus et qu'ils constituent un phénomène autant social qu'architectural. Ils sont de forme traditionnelle, sont bâtis à l'aide de matériaux traditionnels et incorporent des ornements traditionnels. Mais, alors qu'un bâtiment vernaculaire possède beaucoup de points communs avec ses voisins, il faut soigneusement le distinguer des bâtiments plus importants qui peuvent également exister — et parfois en nombre — dans la même région. Certains chercheurs ont utilisé l'expression "architecture policée" pour désigner ces bâtiments — cathédrales et palais, hôtels de ville et églises paroissiales — qui ont été conçus par des architectes professionnels (que ces derniers aient ou non été qualifiés d'architectes) selon des règles acceptées nationalement ou internationalement. Les bâtiments vernaculaires, au contraire, les fermes et les chaumières, les granges et autres constructions à usage agricole,

sont l'oeuvre d'artisans, de charpentiers ou de maçons travaillant selon des traditions séculaires. La structure de ces bâtiments est généralement fort traditionnelle et ils sont élevés à l'aide de matériaux disponibles localement. L'oeuvre de ces artisans, qui recevaient souvent l'aide du futur occupant des lieux, non spécialiste en la matière, doit aussi être distinguée, à l'autre extrémité de l'échelle, de ces bâtiments dits "primitifs" ou de ceux qui résultent entièrement des travaux de non-spécialistes. Le terme de "primitif" pose pourtant problème, de même que celui de "traditionnel" semble présumer la question résolue. On remarque cependant que ces termes sont aujourd'hui communément utilisés par les spécialistes de l'architecture vernaculaire qui, s'ils en connaissent les limites, savent généralement ce que ces mots signifient. Le terme d'"éphémère" est probablement préférable à celui de "primitif", mais il n'est pas non plus totalement satisfaisant, car tous les bâtiments sont foncièrement éphémères et sont destinés à périr un jour ou l'autre, cette dernière pensée n'étant sans doute pas faite pour rassurer nos partisans de la défense de l'environnement ! "Ephémère" et "primitif" sont des termes qui suffiraient sans doute à décrire les nombreuses constructions qui se voyaient autrefois dans les cours des fermes bretonnes, oeuvre des fermiers qui les utilisaient. Ces bâtiments étaient sans doute élevés selon des règles bien établies mais leur construction ne nécessitait pas l'emploi d'artisans spécialisés. La distinction entre architecture "policée" et architecture "vernaculaire" n'est pas nécessairement très précise et la limite entre ces deux notions est sou-

(1) Les intertitres sont l'oeuvre de la rédaction.

vent arbitraire. On peut ainsi montrer que des influences architecturales ont descendu l'échelle sociale, les classes inférieures cherchant à imiter et à adopter les styles et les modes des classes supérieures. Les châteaux des campagnes relèvent sans aucun doute de la première catégorie, mais beaucoup de ces demeures que l'on peut grossièrement classer dans la catégorie des "manoirs" possèdent des caractéristiques de l'architecture "policée" et d'autres de l'architecture "vernaculaire". On pourrait sans doute, de façon empirique, confiner l'étude de l'architecture vernaculaire aux bâtiments relevant de ces classes sociales directement concernées par le travail de la terre.

Cette classe comprend alors les résidences de la petite noblesse qui jouait un rôle fort actif dans l'exploitation des terres et dont les maisons démontrent, par leur plan, l'attachement à la terre. Toutefois, dès que le plan de ces demeures devient plus complexe — le nombre croissant des pièces d'habitation témoignant d'un mode de vie dont les liens avec l'agriculture vont en se distendant — on a tendance à considérer que ces maisons relèvent plus de l'architecture "policée" que de l'architecture "vernaculaire" : elles ne nous intéressent donc que dans la mesure où elles peuvent avoir fourni la source et l'inspiration de certains détails des architectures vernaculaires. Il convient également de remarquer que le développement des recherches en ce domaine a conduit les spécialistes à distinguer entre une architecture "vernaculaire urbaine" et une architecture "vernaculaire industrielle".

2 / une étude foncièrement multidisciplinaire.

L'étude de l'architecture vernaculaire est foncièrement multidisciplinaire et l'ethnologue, l'archéologue, l'historien des sociétés et des économies ainsi que le géographe peuvent tous apporter leur contribution à l'étude de la maison paysanne, leurs

recherches associées soulignant la profonde valeur des approches multidisciplinaires. On peut trouver dans les Îles Britanniques, en Scandinavie et en Allemagne, de nombreux excellents exemples d'études régionales ou systématiques qui illustrent bien les méthodes et les techniques que requiert l'étude des bâtiments vernaculaires.

- a / l'approche ethnographique.

La plupart des premiers chercheurs en ce domaine abordaient cette étude par le biais de l'ethnographie ou du folklore et ne voyaient pas seulement dans la maison paysanne un bon exemple d'architecture vernaculaire mais aussi une structure adaptée aux besoins des familles rurales et qui avait donc évolué au cours des siècles, se modifiant avec le mouvement des conditions économiques, sociales, agricoles et industrielles. Ils ne se contentaient pas d'étudier la structure des bâtiments, mais s'attachaient également aux habitudes de leurs habitants, à leurs coutumes, à leurs superstitions, à leurs façons de travailler et de se distraire, à leur musique, leur littérature et leurs traditions orales. La première approche, privilégiant une approche technique des architectures, mena à une classification des maisons selon leur structure, leur plan, les matériaux utilisés et permit d'établir un modèle d'évolution et une chronologie, tandis que la seconde, plus ethnologique, offrait une interprétation plus poussée des bâtiments vernaculaires et permettait ainsi de les mieux comprendre. Beaucoup de ces études anciennes sont devenues des classiques (on trouvera des références à ces travaux dans : Meirion-Jones, 1977 ; 1982 : cf. infra).

- b / l'approche des architectes.

Les architectes ont longtemps négligé l'étude de ces modestes bâtiments, leur intérêt se limitant en général à l'analyse des demeures des classes supérieures ; il faut cepen-

dant reconnaître qu'il existe de notables exceptions à cette règle. L'architecte sait, il est vrai, reconnaître les détails de style et d'ornementation qui permettent de comprendre les mouvements de la mode, la dissémination de nouvelles idées et de nouveaux styles et qui, de manière générale, illuminent les processus de diffusion culturelle.

- c / l'approche archéologique.

Les archéologues, peut-être motivés par l'idée qu'une telle étude pourrait mieux leur permettre d'interpréter les demeures qu'ils mettent au jour, se sont également penchés sur l'architecture vernaculaire. Pour eux, le bâtiment doit être considéré comme un artefact, le produit de l'art et de la technique des hommes. L'archéologue montre comment le bâtiment s'est développé et a changé, et examine les preuves de l'existence de structures antérieures et des modifications apportées à la construction. On trouvera un excellent exemple de cette approche dans le travail de Fox et de Raglan, *Monmouthshire houses*, étude aujourd'hui classique, et qui se proposait de découvrir l'évolution de chaque style, d'en préciser la chronologie, et de mettre au jour les possibles manques dans le modèle évolutif par une étude détaillée des plans et des techniques de construction. Ce travail a servi d'ouvrage de base à de nombreux chercheurs, mais rares seraient aujourd'hui les spécialistes de ce sujet à penser qu'une telle étude peut se limiter à une approche archéologique.

3 / des documents historiques à part entière.

Les bâtiments sont des documents historiques à part entière. Il faut replacer les maisons d'habitation dans leur contexte historique ; on pourra sans doute ainsi rattacher les modifications apportées à ces bâtiments à l'influence de changements historiques. Les inventaires, qui recensent

le mobilier pièce par pièce, le nombre et le type des instruments agricoles sont une source remarquable de renseignements, qui permettent au chercheur de mettre en relation la maison et l'économie rurale. Il convient également de remarquer qu'un travail d'archives complémentaire est aujourd'hui indispensable à l'étude des bâtiments vernaculaires. Les testaments, les contrats de mariage et les inventaires après décès peuvent permettre au chercheur d'identifier les gens qui habitaient ces demeures et d'en définir l'occupation et le statut social. De tels documents recensent souvent en effet les pièces de la maison, leur nombre et leur disposition, les meubles et les biens d'équipement, fournissant ainsi au spécialiste de nombreux renseignements quant à la richesse des propriétaires telle qu'elle se traduit dans l'abondance des biens matériels ; il nous est ainsi parfois possible d'identifier les maisons auxquelles ces bâtiments font référence et de reconstruire l'organisation des intérieurs. L'avenir nous livrera peut-être les renseignements qui nous manquent quant aux zones et aux périodes mal représentées par des bâtiments encore debout aujourd'hui. Dans les zones riches, par contre, les documents permettent d'éliminer la plupart des problèmes.

4 / la maison, élément capital des paysages.

L'étude du paysage culturel et de son évolution à long terme fait partie du domaine réservé de la géographie historique. On a certes examiné en détail les systèmes agraires et l'organisation des habitats, mais, à part une ou deux exceptions particulièrement remarquables, ces enquêtes ne se sont jamais attachées à l'étude des maisons d'habitation proprement dites. Et pourtant la maison constitue un élément capital des paysages : sa couleur, sa texture, sa forme, jouent en effet un rôle déterminant dans l'organisation des paysages ruraux ;

en soulignant les différences entre divers secteurs géographiques, elles permettent enfin au géographe de mieux en appréhender l'organisation spatiale. Les témoignages que nous livrent la maison et ses bâtiments ancillaires, qu'ils soient à usage agricole ou industriel, peuvent nous fournir quelques lumières quant aux conditions économiques passées ou présentes, qui, si on les associe aux indices livrés par la structure des habitats et l'organisation agraire, nous aident à mieux comprendre les géographes des siècles passés. L'établissement d'un modèle d'évolution et d'une chronologie des types architecturaux nous permet aussi d'estimer l'âge des bâtiments. Comme les éléments documentaires ou cartographiques varient beaucoup en qualité et en quantité, tant dans l'espace que dans le temps et qu'ils sont souvent bien maigres pour la période antérieure à 1800, il est parfois possible, en datant certains bâtiments, de montrer qu'un site fut habité peut-être deux ou trois siècles avant que les documents ne nous en apportent la preuve. Par ailleurs, la préservation d'une vieille maison suffit à établir une continuité de l'habitat depuis la date la plus ancienne fournie par l'examen de ses structures. Il est bien évident qu'un village où de nombreux bâtiments médiévaux ont survécu était déjà un village au Moyen Âge, en dépit des modifications qui ont pu lui être apportées depuis cette époque.

B/ Evolution de l'étude de l'architecture vernaculaire

1 / en France.

Depuis 1945, en dépit des remarquables efforts de certains chercheurs, l'étude de l'architecture vernaculaire en France a pris du retard par rapport à d'autres pays d'Europe occidentale, tels l'Allemagne, les Îles Britanniques ou la Scandinavie, où cette science a fait de réels progrès.

Cela est d'autant plus dommage que l'on doit certains des meilleurs travaux de base en cette discipline aux géographes de l'école française, à Bruhnes, Demangeon et Robert et à leurs élèves. L'enquête menée en France lors des dernières années de la Seconde guerre mondiale par le Musée des Arts et Traditions Populaires et que l'on connaît sous le nom de Chantier 1425, doit beaucoup aux travaux effectués par des géographes français entre les deux guerres ; cette enquête fut menée département par département par de jeunes architectes. Les résultats de cette enquête sont en cours de publication, quarante ans après l'achèvement de ce travail, et paraîtront en vingt-deux volumes d'études régionales, dont dix ont paru à ce jour ; nous attendons avec beaucoup d'impatience le volume consacré à la Bretagne.

2 / en Bretagne.

En Bretagne, on doit au Professeur Meynier et à ses élèves un bon nombre d'études publiées pendant et après la Seconde guerre mondiale ; d'autres chercheurs, et en particulier le Professeur Mussat et ses élèves, ont, depuis cette date, continué ces recherches. La Commission d'Inventaire de Bretagne, créée en 1969 a, pour la première fois, permis de mettre en place un organisme officiel chargé de recenser, non seulement les bâtiments vernaculaires, mais également l'ensemble des richesses artistiques de la région. Ses ressources sont malheureusement limitées et l'on ne saurait oublier que la Bretagne est une vaste province ! Il y a encore de la place pour de nombreux chercheurs, qu'ils soient amateurs ou universitaires : tous pourront contribuer à ce travail fascinant et important.

C/ La situation actuelle

1 / un impressionnant corpus de référence.

En ce début des années 80, s'est ac-

cumulé un impressionnant corpus de référence (dont la plupart des éléments n'étudient cependant les maisons que de manière fort superficielle) qui a notablement accru notre connaissance de la Bretagne. L'approche est parfois ethnologique et nous fournit de nombreux détails sur les intérieurs et sur la vie des campagnes. On trouvera dans l'oeuvre abondante de J.-S. Gauthier, qui a longuement parcouru la région, des indices intéressants, et dans une série de publications du Vicomte Frotier de la Messelière, consacrées aux Côtes-du-Nord, une profusion de dessins au trait de bâtiments, qui relèvent en général de la catégorie des "manoirs" mais nous fournissent, après interprétation, d'utiles renseignements qui pourront former la base d'études futures. Parmi les études de géographie régionale, on trouvera dans les travaux de MM. Vallaux, Fournier, Gautier, Guilcher, Le Lannou, d'excellentes descriptions de maisons rurales. Plusieurs auteurs, et en particulier MM. Bernard, Colin et Kéravel, ont appuyé leurs études régionales sur des inventaires après décès, alors que d'autres, comme Buffet, ont inclus des chapitres consacrés à la maison paysanne dans des ouvrages traitant de manière générale de la culture régionale, parfois avec une approche ethnologique. D'autres écrivains, qui ne se réclament d'aucune discipline particulière, nous offrent de fascinants aperçus de maisons ou de coutumes perdues à tout jamais ; de nombreux écrivains, enfin, nous livrent, çà et là, quelques bribes d'information. On doit à Giese une excellente étude des maisons des Monts d'Arrée, et depuis les cinq ou les dix dernières années on assiste à un renouveau de l'intérêt porté à ce domaine. Les recherches récentes en archéologie médiévale ont mis au jour d'intéressants plans de maisons, mais il reste encore beaucoup de travail à accomplir avant que nous puissions avancer quelque généralisation que ce soit sur les bâtiments du Moyen Âge.

2 / la nécessité d'une bibliographie récente.

On peut craindre que beaucoup de jeunes chercheurs, ou que d'autres personnes abordant le sujet pour la première fois, n'oublient les nombreux travaux déjà publiés ; il nous a donc semblé que le moment était venu de rassembler tout ce qui, à ce jour, a été publié dans le domaine de l'architecture vernaculaire bretonne, ce catalogue offrant une base de départ à ceux qui se lanceront dans cette étude. Nous sommes bien conscients que dans ce répertoire ont vraisemblablement été oubliés divers articles et publications, et nous remercions d'avance toutes les personnes qui voudraient bien nous les signaler. Dans cette compilation consacrée à la Bretagne, nous n'avons inclus que les ouvrages et les articles qui s'attachaient tout particulièrement à l'étude des bâtiments vernaculaires et nous y avons ajouté un ou deux travaux bien connus qui nous offrent de merveilleux aperçus de certains bâtiments ruraux dans des récits plus généraux ou plus détaillés.

- a/ un point de départ.

Nous avons déjà publié une bibliographie recensant les ouvrages et les articles consacrés à la Bretagne dans notre publication : "La maison traditionnelle : une bibliographie de l'architecture vernaculaire en France", Paris, C.N.R.S., 1978. La liste que l'on trouvera plus loin reprend cet inventaire, après mise à jour. La différence principale entre ces deux catalogues, toutefois, est que l'on ne trouvera pas ici une classification par catégories : il nous semble, en effet, que la masse des travaux consacrés à la Bretagne n'est pas encore suffisante pour justifier un classement aussi détaillé. Nous avons cependant répertorié à part les bâtiments connus par les fouilles qui y ont été menées ; nous devons cependant souligner que l'on ne trouvera pas dans cet ensemble une liste de tous les bâtiments que l'archéologie a pu révéler en Bretagne, mais seule-

ment ceux qui nous ont paru pouvoir intéresser un spécialiste de l'architecture vernaculaire ; c'est la raison pour laquelle nous n'y avons pas porté les très nombreux édifices d'époque romaine mis au jour en Bretagne.

b - Les travaux non répertoriés.

Nous avons également exclu de la bibliographie deux séries de publications que tout chercheur sérieux ne pourra manquer de consulter.

- ceux de géographie historique et rurale.

Les spécialistes de géographie historique et rurale de l'école de Rennes ont beaucoup écrit pendant les années 40 et 50 sur les paysages ruraux et les systèmes agraires. On trouvera une liste complète des travaux relevant de ce domaine dans la thèse d'Etat que nous avons soutenue en 1977 et que l'on peut consulter à la Bibliothèque Universitaire de Rennes, ainsi que dans notre ouvrage, *The vernacular architecture of Brittany*, qui paraîtra à Edimbourg dans le courant de 1982.

- Les écrits des voyageurs et folkloristes.

La seconde catégorie d'ouvrages dont nous n'avons pas tenu compte comprend ces travaux que tout chercheur s'attachant à écrire une "histoire totale" de l'habitat devra tôt ou tard explorer. Il s'agit là des nombreuses histoires de Bretagne, des écrits des voyageurs et des folkloristes ainsi que des auteurs comme Choleau qui, au début de ce siècle, se pencha sur les conditions de vie des classes sociales les plus défavorisées ; on ne saurait oublier, dans cette énumération, les récits des voyageurs que furent Cambry et Bachelot de la Pylate. E. Gautier, pour sa part, se pencha sur la pauvreté des campagnes des Côtes-du-Nord dans les années qui suivirent la fin de la Seconde guerre mondiale et il est certain que ses écrits sont

une inépuisable mine de renseignements. On trouvera également dans les travaux de Le Braz et de Souvestre quelques rapides indications sur la maison bretonne. Un bon nombre de références relevant de cette catégorie ont été répertoriées dans nos deux ouvrages.

c - règles pour l'établissement de la bibliographie.

Il est souvent difficile de décider ce que nous devons inclure dans une bibliographie, et il est bien évident que ce choix comporte une part de subjectivité relativement importante. En général, lorsqu'il y avait doute, nous avons eu tendance à inclure plutôt qu'à exclure. Il peut être fort dangereux d'écarter un ouvrage sérieux et il est fort rare qu'un article, même fort mince ou fort superficiel, ne contienne pas quelque renseignement que pourrait utiliser le chercheur. Une photographie, un dessin, une carte, peuvent offrir des indices sérieux. Les articles essentiellement consacrés aux méthodes de conservation et de restauration peuvent également offrir au chercheur expérimenté un aperçu de traits qu'il a jusque là ignorés. La plupart des articles recensés ci-dessous ont été publiés dans des revues scientifiques, mais nous avons aussi cité quelques périodiques et magazines populaires quand l'auteur de l'article, même s'il souhaitait rendre sa science compréhensible à un public aussi large que possible, abordait son sujet avec suffisamment de sérieux.

D/ Propositions pour l'avenir

1 / les changements profonds de la vie rurale...

La vie rurale est en train d'évoluer rapidement, en Bretagne comme dans presque toute l'Europe occidentale. Les changements sociaux, les profondes modifications qui ont affecté l'économie rurale et les structures

agraires ont certes été dramatiques en elles-mêmes, mais leur effet est d'autant plus catastrophique qu'au cours de ces mutations de vastes quantités de renseignements, matériaux et oraux, ont été détruits. Une dépopulation massive et la restructuration de l'agriculture ont entraîné l'abandon de nombreuses fermes ou bien encore la conversion ou l'élimination de beaucoup d'entre elles. Dans des zones comme les Monts d'Arrée, là où un hameau se composait autrefois de dix ou douze petites fermes, toutes étant activement exploitées, il n'en reste plus qu'une ou deux. Les maisons et les chaumières ont été transmises à la nouvelle génération qui s'en sert comme résidences secondaires ou bien ont été achetées par des étrangers. Il en résulte que pendant quelques semaines au cours de l'été. Les maisons qui ont été transformées en résidences secondaires sont généralement fermées et protégées, mais les restaurations effectuées par les citadins ont souvent été désastreuses et il arrive souvent que le plan originel de la maison ait été modifié au point que l'on ne puisse plus reconnaître le type de la maison, les matériaux d'origine étant souvent masqués par un crépi de ciment. Les campagnes bretonnes ont été, au cours des vingt-cinq dernières années, touchées par un véritable cataclysme qui a presque tout dévasté. Il est certain que nombreux sont les bâtiments dignes d'étude qui ont été détruits, mais il faut néanmoins admettre qu'il en reste encore assez pour occuper de nombreux spécialistes de l'architecture vernaculaire ; par ailleurs, les nombreux bâtiments en ruines ou en voie d'effondrement peuvent être étudiés bien plus facilement et avec plus de profit que ceux qui sont encore habités. Les prêts à l'amélioration de l'habitat, versés aux fermiers, sont également en grande partie responsables de la destruction et des transformations de nombreuses maisons paysannes et bâtiments de ferme. Les toits faits de matériaux traditionnels ont été modifiés, les

pierres ou le torchis des murs recouverts d'un crépi de ciment, les anciens encadrements de fenêtres et de portes arrachés pour laisser place à des éléments standardisés, du type de ceux que l'on rencontre dans toutes les banlieues.

2 / rendent indispensables des études régionales systématiques.

Confronté à ces changements, le spécialiste de l'architecture vernaculaire doit faire face à une tâche urgente ; en effet, en dépit des efforts méritoires de quelques personnes dévouées, le travail accompli à ce jour est, toute proportion gardée, relativement mince, d'autant que chaque année nouvelle apporte son contingent de nouvelles destructions et que disparaissent ainsi régulièrement d'autres irremplaçables témoignages du passé. Nous avons besoin d'études régionales et systématiques, et ce besoin est urgent. Il faut à tout prix et de toute urgence enregistrer toutes les structures encore conservées, car c'est là un document qui ne se démodera pas. Dans un domaine comme celui-ci, où la science progresse rapidement, les théories peuvent être modifiées par de nouvelles découvertes, les idées et les hypothèses devenir obsolètes et être remplacées par de nouvelles hypothèses. La documentation de base, elle, restera valable longtemps et pourra toujours être interrogée à nouveau pour servir de base à de nouvelles théories.

Il est essentiel que ce travail de base soit de bonne qualité. Nous pensons que l'idéal est de tenter une "histoire totale" de la maison qui combinerait les meilleures techniques de l'architecte, de l'archéologue, de l'historien de l'économie et de la société, de l'ethnologue et du géographe.

a - des relevés architecturaux...

La plupart des chercheurs, cepen-

nant, aborderont cette tâche par le biais d'une discipline unique. Le travail le plus urgent et le plus essentiel consiste à relever avec précision les bâtiments eux-mêmes. Il est certain que les photos d'excellente qualité sont nécessaires mais plus importants encore sont les relevés architecturaux précis de tous les niveaux des maisons ainsi que des élévations des façades et des pignons. Il n'est pas difficile pour une personne compétente et intelligente d'acquiescer les techniques nécessaires.

b - tenant compte de l'évolution historique des bâtiments.

Mais il est aussi essentiel que ces études soient conduites sans que soient oubliées l'histoire et l'archéologie de ces structures. Les travaux passés souffrent souvent d'une absence de prise de conscience, chez l'observateur, de l'évolution historique du bâtiment ou du groupe de bâtiments ; beaucoup de chercheurs se sont en effet contentés d'effectuer un relevé superficiel de la structure sans même commencer à rechercher les nombreux indices qui permettent d'éclaircir l'histoire d'un bâtiment. Chaque bâtiment devrait ainsi être étudié du point de vue de l'archéologue, et l'on devrait noter la présence de joints verticaux, les changements de l'épaisseur des murs, les traces de rehaussement des murs ou d'insertion de nouvelles fenêtres, etc. C'est seulement par un examen archéologique complet des bâtiments encore debout accompagné d'une étude des archives se rapportant à ces demeures que nous pourrions espérer démêler le complexe écheveau de leur histoire.

a - des photographies.

Il est bien sûr nécessaire que les collections de photographies soient parfaitement documentées et répertoriées à l'aide d'un fichier. Il convient d'établir une fiche pour chaque photo, indiquant la date à la-

quelle elle a été prise, l'adresse du bâtiment (département, commune et nom de la ferme ou du hameau), sa référence topographique (grille militaire ou Lambert), de courtes références photographiques (type de film, exposition, objectif utilisé et mention des équipements supplémentaires : filtres, etc.) ainsi qu'une brève mention du type de bâtiment répertorié (maison, cour de ferme, pigeonier, moulin, etc.).

d - des dossiers communaux.

Il deviendra bientôt indispensable d'établir un index des lieux et des sujets. Il serait utile de réserver un dossier pour chaque commune, dans lequel seraient placées toutes les notes prises sur le terrain et, éventuellement, les croquis cotés des bâtiments relevés, tous ces documents étant soigneusement étiquetés pour éviter tout risque de confusion. Il est absolument indispensable de conserver, à côté des croquis mis au net, les notes prises sur le terrain, même si elles ont été salies. Toutes ces notes devraient être datées et porter l'adresse du bâtiment, que l'on peut éventuellement compléter par la mention du nom du propriétaire ou de l'occupant des lieux. Les croquis cotés mis au propre devraient également porter la date à laquelle ont été faits les relevés sur le terrain et le nom (ou les initiales) de celui qui s'est chargé du relevé. Il est essentiel, à une époque où la campagne bretonne change avec une rapidité extraordinaire, que chaque document soit daté : il peut en effet s'agir du dernier document que nous posséderons sur un bâtiment qui va bientôt disparaître. Les amateurs passionnés qui se sont constitués une collection de photographies ou de dessins telle que nous l'avons définie ci-dessus devraient prendre des dispositions pour que leurs inventaires — ou un double de ceux-ci — soient déposés aux archives départementales pour que les futures générations de chercheurs puissent disposer en tout temps d'un inventaire permanent. De tels dépôts apporteraient une contribution considérable à l'héritage culturel de la Bretagne.

Traduc. : P. GALLIQU

II - BIBLIOGRAPHIE

Agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Brest et de son environnement, *Le patrimoine architectural et les sites : Commune de Guilers*, Brest, 1977.

Agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Brest et de son environnement, *Le patrimoine architectural et les sites : Commune de Plouzané*, Brest, 1977.

Agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Brest et de son environnement, *Le patrimoine architectural et les sites : Commune de Bohars*, Brest, 1978.

Agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Brest et de son environnement, *Le patrimoine architectural et les sites : Commune de Gouesnou*, Brest, 1978.

Agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Brest et de son environnement, *Le patrimoine architectural et les sites : Commune de Guipavas*, Brest, 1979.

Agence de l'Urbanisme de la communauté urbaine de Brest et de son environnement, *Le patrimoine architectural et les sites : Commune de Le Relecq-Kerhuon*, Brest, 1979.

Arduin-Dumazet, *Les îles de l'Atlantique, d'Hoëdic à Ouessant*, 2e éd., Paris et Nancy, 1903.

Arduin-Dumazet, *Voyages en France : Bretagne 68e partie, Basse-Bretagne intérieure*, Paris, 1910, p. 391.

Aubry, M.-L., Dupuis, R. and Fenard, S., *Maisons paysannes de la Bretagne rennaise, Maisons paysannes de France*, 1971, n° 3, 10-14.

Banéat, P., *Le mobilier breton (ensemble et détails)*, Coll. *L'Art régional en France*, Paris, 1935. Réédition 1948, p. 12, planches 40.

Bans, J.-C., et Bans, P. Gaillard, A propos de types en voie de disparition totale du patrimoine vernaculaire breton : bâtiments "circulaires" ou ellipsoïdaux et "cruck-constructions", *L'architecture vernaculaire rurale*, Revue du C.E.R.A.R., 4, 1980, 116-125.

Bans, J.-C., et Bans, P. Gaillard, *L'archéologie de l'architecture vernaculaire bretonne : questions d'orientation et de méthodes (I)*, *Archéologie en Bretagne*, 31, 1981, 49-67.

Bans, P. Gaillard, *Les maisons rurales traditionnelles en Basse-Bretagne*, MS, Centre d'Ethnologie française, 1975.

Bans, P. Gaillard, *Maison longue et famille étendue en Bretagne*, *Études rurales*, 62, 1976, 73-87.

Bans, P. Gaillard, Pour une "ethnohistoire" de la maison rurale : l'exemple de la Basse-Bretagne, *Bull. Soc. archéol. Finistère*, 106, 1978, 339-373.

Bans, P. Gaillard, A propos du concept de "maison-longue" : le mot et la chose, *Archéologie en Bretagne*, 27, 1980, 45-49.

Bernard, D., Clédén-Cap-Sizun, *Bull. Soc. archéol. Finistère*, 76, 1950, 58-181.

Bernard, D., Quelques observations sur la forme des champs auprès de la Pointe du Raz, *Nouvelle Revue de Bretagne*, 4, 1950, 372-373.

Bernard, D., Clédén-Cap-Sizun, *Bull. Soc. archéol. Finistère*, 77, 1951, 35-108.

Bernard, D., Clédén-Cap-Sizun, *Bull. Soc. archéol. Finistère*, 78, 1952, 13-139.

Bouillé, J., *L'habitation bretonne*, Coll. de l'art régional en France, Paris, 1926.

Bouchy, A.-M., et Dufour, H., Plougastel-Danuel : la vie de la famille et du village : le cycle de la vie individuelle dans la société paysanne de 1890-1940. D.E.S., Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Bretagne Occidentale, Centre d'études Celtiques, 1971, 305 p.

Bourven, J.-L., [Cahier de relevés architecturaux] Morlaix (s.d.).

Bresson, M.-M., L'habitat rural dans la région du Cap Sizun (Bretagne), *Cptes-rendus du Congrès international de Géographie*, Paris, 1931, tome III, Paris, 1934, 91-98.

Buffet, M.-F., La maison, le mobilier et le costume, chapitre 2, dans, *En Bretagne morbihannaise : coutumes et traditions du vannetais bretonnant au XIXe siècle*, Grenoble, Paris, 1947, 34-69.

Buffet, M.-F., La maison, chapitre 3, Le mobilier, chapitre 4, dans, *En Haute-Bretagne*, Paris, 1954, 56-72, 73-85.

Buffet, M.-F., Les maisons rurales au pays de Port-Louis, Les cahiers de l'Iroise, 16, n° 3, Nouvelle Série (juillet-septembre, 1969), 167-173.

Chausseil, L., L'industrie ardoisière de Basse-Bretagne, Lorient : Le Nouvelliste du Morbihan, 1938, p. 130.

Cleac'h, G., et Letissier, M., Un eritage de style irlandais : l'eritage de Saint-Nervé en Lanrivouaré, *Archéologia*, n° 97, août 1976, 37-41.

Cogné, J. et Cogné, A., Le problème du choix des pierres dans la restauration et dans la construction en Bretagne, *Maisons paysannes de France*, 1971, n° 3, 7-9.

Cogné, J., et Cogné, A., Petite histoire des pierres de Bretagne, *Tiez Breiz : Maisons Paysannes de Bretagne*, Bulletin Régional, 1, 1980, 12-13.

Colin E., Quelques aspects de la vie rurale du pays de Porzay (fin du XVIIIe siècle-début du XIXe siècle), d'après les archives notariales, *Bull. Soc. archéol. Finistère*, 70, 1943, 73-83.

Colin, E., L'évolution de l'économie rurale du pays de Porzay de 1815 à 1930 d'après les archives notariales, *Bull. Soc. Archéol. Finistère*, 73, 1947, 60-80.

Creston, R.-Y., et Creston, G., *Quatre siècles de mobilier breton*, Catalogue d'exposition, Musées de Saint-Brieuc, 1964, p. 15.

D'Aiguillon, le Duc, Rapport sur la visite de l'île d'Ouessant, Saint-Mathieu, 29.5.1756. Archives de l'Inspection du Génie, Paris, n° 6.

Déceneux, M., Notes sur quelques aspects des manoirs gothiques bretons, *Arts de l'Ouest : études et documents*, 1 et 2, 1980, 105-126.

Déceneux, M., Notes sur les souches de cheminées octogonales des manoirs gothiques bretons, *Assoc. bretonne et Union régionaliste bretonne*, 89, 1980, 80-87.

De Kort, F., L'architecture rurale, *Gwéchal*, *Bull. de la Soc. finistérienne d'Hist. et d'Archéol.*, 2, 1979, 147-153.

De Kort, F., Architecture traditionnelle ancienne : maison paysanne, *Tiez Breiz : Maisons Paysannes de Bretagne*, Bulletin Régional, 2, 1982, 6-10.

Des "particularismes" architecturaux découverts lors de sorties d'étude, *Tiez Breiz : Maisons Paysannes de Bretagne*, Bulletin Régional, 2, 1982, 23-36.

De Vieillechère, A., Le Croisic, vieux logis, vieilles gens, *Bull. de la Soc. archéol. de la Loire-Inférieure*, n° 43 A, 1902.

Du Bois Saint-Sevrin, F., Mobilier d'une bourgeoisie de Saint-Nalo au XVIIe siècle, *Bull. Soc. archéol. Finistère*, 15, 1888, 283-304.

Dubost, J.-M., Restauration du village de Poul-Fetan en Quistinic, *Tiez Breiz : Maisons Paysannes de Bretagne*, Bulletin Régional, 1, 1980, 24-25.

Du Halgouet, M., Du droit de colombier et de garenne, *Mém. Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Bretagne*, 6, 1925, 57-82.

Du Halgouet, M., La Bretagne inconnue : demeures seigneuriales (Coëtcaudec, Le Plessis-Jossé, Les Ferrières, Cadoudal), *Mém. Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Bretagne*, 24, 1944, 147-165.

Durand, G., Restaurer un village abandonné en Bretagne : le cas de Poul-Fetan. Essai descriptif d'une méthodologie d'approche, *Tiez Breiz : Maisons Paysannes de Bretagne*, Bulletin Régional, 1, 1980, 20-23.

Filatras-Mury, H., et Sevin-Laurent, M., La petite maison rurale traditionnelle de la région nantaise, *Travaux et recherches du Laboratoire de Géographie rurale de Lille*, n° 1, 1973, 59-63.

Fleury, J., Les maisons-types dans la région du Bas-Léon, chap. 15, dans, *Ministère de l'Instruction Publique... Enquête sur les conditions de l'habitation en France. Les maisons-types*, tome III, Paris, 1899, 317-323.

Fournier, L., La population et l'habitat, *Monographie géographique de la commune de Bulat-Pestivien (Côtes-du-Nord)*, Thèse lettres, Caen, 1934, Saint-Brieuc, 1934, 39-55.

Fréal, J., *Maisons de Bretagne*, Paris : Hachette, 1973, p. 114.

Frotier de la Messelière, Le Viconte, *Géographie historique du département des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, 1938.

Frotier de la Messelière, Le Viconte, Les manoirs bretons des Côtes-du-Nord, *Bull. et Mém. Soc. d'Emulation des Côtes-du-Nord*, 72, 1940, 247-270.

Frotier de la Messelière, Le Viconte, Le pays de Quintin, son passé, ce qu'il en reste, Saint-Brieuc, 1947.

Frotier de la Messelière, Le Viconte, *Catalogue illustré des monuments ruraux des Côtes-du-Nord dans le Trégor et le Goëlo*, Saint-Brieuc, 1948.

Frotier de la Messelière, Le Viconte, Le Poher, Finistère et Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc, 1949.

Frotier de la Messelière, Le Viconte, Le Pouldouvre et le Canton de Dinan-Est, Saint-Brieuc, 1949.

Frotier de la Messelière, Le Viconte, *Au coeur du Penthièvre*, Saint-Brieuc, 1951.

Frotier de la Messelière, Le Viconte, *Le Porhoët des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, 1952.

Gauthier, J.-S., *La maison bretonne. La Bretagne touristique*, 15 fév. 1927, 32-34.

Gauthier, J.-S., *Le mobilier bas-breton (ensemble et détails)*, Coll. l'art régional en France, Paris, 1927, p. 12 et 40 planches.

Gauthier, J.-S., *La maison bretonne, L'art populaire en France*, Strasbourg, 4, 1932, 27-42.

Gauthier, J.-S., *Coffres bretons, L'Art populaire en France*, 6e année, 1934-35, p. 8 et 9 planches.

Gauthier, J.-S., *Vieilles maisons rurales de la Loire Inférieure*, *Bull. soc. archéol. hist. Nantes et de la Loire-Inférieure*, 76, 1936, 20-28.

Gauthier, J.-S., *Les maisons rurales de la Loire-Inférieure*, *Bull. de l'Assoc. bretonne et Union régionaliste bretonne*, 4e série, 59, 1950, 49-61.

Gauthier, J.-S., *Folklore de la Loire-Inférieure : 1ère partie : L'habitat*, *Nantes-Tourisme*, 7, 1956, 1-64.

Gauthier, J.-S., *Les colombiers, les fûtes, les pigeonniers*, *Nantes-Tourisme*, tome 14, 3e trimestre, n° 82, 1963, 5-9.

Gauthier, J.-S., *La maison bretonne*, *CASteau-Lin*, 1965.

Gauthier, J.-S., *Meubles et ensembles bretons*, Paris (n.d.).

Gauthier, M., L'habitat, chapitre 1, Livre II, dans, *La Bretagne Centrale*, La Roche-sur-Yon, 1947, 282-290.

Gauthier, M., Un type d'habitation rurale à fonction "industrielle", *Les moulins de Bretagne et de Vendée*, *Norvès*, 63 et 63 bis, 1969, 73-100.

Géniaux, C., *L'hiver dans les fermes*, *La revue Mame*, 386, 23 février 1902, 321-326.

Géniaux, C., *L'agouvré*, *La Revue Mame*, 407, 20 juillet 1902, 657-662.

Géniaux, C., *La Bretagne vivante*, Paris, 1912.

Gestin, J.-P., *Le mobilier Breton*, Le Puy : Bonneton, 1979, 266-274.

Gestin, J.-P., *La maison paysanne Bretonne*, Le Puy : Bonneton, 1979, 255-264.

Giese, W., *Beiträge zur Volkstümlichen Siedlung und Wirtschaft in den Moutz d'Arrée (Basse-Bretagne)*, *Volkstum. u. Kultur der Romanen*, 4, 1931, 343-377.

Goardon, Y., *Plan des fermes bretonnes*, *Nouvelle Revue de Bretagne*, 2, 1948, 302.

Goardon, H., *Meubles et coutumes du Cap Sizun au début du XIXe siècle*, *Bull. Soc. archéol. du Finistère*, 102, 1974, 223-279.

Goardon, H., *Meubles et coutumes du Cap Sizun au début du XIXe siècle*, *Bull. Soc. archéol. du Finistère*, 103, 1975, 255-275.

Gohel, L.-M., La construction de terre en Haute-Bretagne. Histoire et techniques, Arts de l'Ouest : études et documents, Rennes, 1, 1976, 23-48.

Groupe Habitat Populaire (Unité pédagogique d'architecture de Nantes), Architecture rurale du pays blanc : plaquette de conseils, Nantes, 1974. Aussi L'habitat traditionnel des marais salants, Penn-ar-Bed, juin 1975.

Guilcher, A., L'habitat rural à Plouvienn, Bull. Soc. archéol. Finistère, 74, 1948, 3-74.

Guilcher, A., L'habitat rural à Plouvienn, Bull. Soc. archéol. Finistère, 75, 1949, 26-98.

Guilcher, A., L'habitat rural à Plouvienn, Finistère, Brest, 1950.

Guillou, Y., Etude sur l'architecture rurale du Morbihan, p. 6 et 46 planches, s.l., s.d. (Génie rural).

Hanon, F., L'habitat traditionnel dans la Presqu'île de Rhys, Penn ar Bed, 10, n° 85, juin 1976, 380-390.

Hanon, F., Un exemple de standardisation de l'architecture rurale au XVIIe siècle : Belle-Ile-en-Mer, Transactions, Ancient Monuments Society, N.S., 22, 1977-78, 104-111.

Hanon, F., L'inventaire général des Monuments et des richesses artistiques de la France dans le Finistère, Guéchal, Bull. de la Soc. finistérienne d'Hist. et d'Archéol., 1, 1978, 251-258.

Hervé, P., Maisons rurales de Bretagne, Nantes : Skol Vreizh, 1981, p. 79.

Haute-Bretagne, Pays de Redon, Rehabilitation du Patrimoine rural, Comité du Tourisme d'Ille-et-Vilaine, s.l., s.d.

Horn, W., Les halles de Questembert, Bull. soc. polymathique du Morbihan, 90, 1963, 1-16.

Jambon, J., Les beaux meubles rustiques du vieux pays de Rennes, Rennes, 1927 ; Marseille, 1977.

Janneau, G., Meubles Bretons, Paris, 1973.

Keravel, P., Fermes du pays de Quimper à la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe siècle, Bull. Soc. archéol. Finistère, 80, 1954, 63-81.

La chaux et technique de mise en oeuvre, Rennes : Tiez-breiz - Maisons paysannes de Bretagne, 1, juillet 1980, p. 40.

Laisné, M., et Ropartz, --, Scènes de la vie rurale, Nantes, 1866.

Laloy, P., et Vivier, B., Haute-Bretagne. Ille-et-Vilaine. Habitat rural en pays de Vilaine, Comité départemental du tourisme d'Ille-et-Vilaine, Rennes, 1976.

Lassure, C., Deux cas de maisons rectangulaires à pièce unique et à façade en pignon en Morbihan, L'architecture vernaculaire, 6, 1982.

Le Berre, R., Aspects de l'histoire urbaine d'un port : Douarnenez, Guéchal, Bull. de la Soc. finistérienne d'Hist. et d'Archéol., 2, 1979, 89-132.

Leclercq, J.-P., Richesses artistiques de Névez, Catalogue d'Exposition, Commission régionale d'Inventaire de Bretagne, 1975.

Le Crann, J., Une société rurale dans les Montagnes d'Arrée : Saint-Rivoal au début du XIIe siècle, non publié, Mémoire de maîtrise, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Bretagne Occidentale, Brest, Centre d'Etudes Celtiques, 1972.

Le Doaré, J., Plan des fermes bretonnes, Nouvelle Revue de Bretagne, 2, 1948, 299-301.

Le Floch, V., La vie rurale à Plouivel, paroisse de Cornouaille, 1675-1789, Mémoire de D.E.S., Rennes, 1965.

Le Garrec, M.-J., Les matériaux naturels des maisons paysannes d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord, Tiez Breiz : Maisons Paysannes de Bretagne, Bulletin Régional, 1, 1980, 14-17.

Le Garrec, M.-J., Les matériaux de construction traditionnels du Finistère, Tiez-Breiz : Maisons Paysannes de Bretagne, Bulletin Régional, 2, 1982, 15.

Le Grand, A., Le Canton de Briec au début du XIXe siècle, Bull. Soc. archéol. Finistère, 83, 1957, 80-101.

Le Grand, A., Le Canton de Briec au début du XIXe siècle, Bull. Soc. archéol. Finistère, 84, 1958, 160-190.

Le Guennec, L., Nos vieux manoirs à légendes : Cornouaille, Léon, Tréguier, 1936 ; réimpression Quimper, 1975.

Le Guennec, L., Choses et gens de Bretagne, 1937 ; réimpression Quimper, 1976.

Le Guennec, L., Nos vieux manoirs à légendes, deuxième série : Vieux manoirs fortifiés Tréguier, Léon, Cornouaille, Quimper, 1968.

Le Guennec, L., Le Finistère monumental, tome 1 : Morlaix et sa région, Quimper, 1979.

Le Lannou, M., Géographie de la Bretagne, Rennes, 1, 1950.

Le Louarn, P., et Garreau, L., Les Palis du Redonnais, Ministère de la Qualité de la Vie-Environnement, Atelier Régional du Paysage, Comité départemental du tourisme d'Ille-et-Vilaine, Rennes, 1976.

Le Rest, O., Essai de datation, Tiez Breiz : Maisons Paysannes de Bretagne, Bulletin Régional, 2, 1982, 11-14.

Lestang, --, Les maisons-types dans la région de Vannes, Chap. 45, dans, Ministère de l'Instruction Publique..., Enquête sur les conditions de l'habitation en France. Les maisons-types, tome 1, Paris, 1894, 298-300.

Luzel, F.-M., Inventaire du mobilier d'un cultivateur bas-breton au commencement du XVIIe siècle, 1510, Bull. Soc. archéol. Finistère, 15, 1888, 241-252.

Lycée Armoricain (le) : l'agriculture, constructions rurales, 16 vols. Nantes, 1823-30, particulièrement vols. 7 et 8.

Maguerze, J.-J., Ethnologie basse-bretonne, Saumur, 1840. Aussi Les cahiers de Baud, 1972, 7-8.

Maho, M., Guémin : vers la création d'un conservatoire des arts et traditions populaires au pays de Baud, Morbihan : Cahiers de l'UNIVER, n° 14, Autonne 1975, 17-19.

Marchal, M., La maison rurale en Haute Bretagne, L'Herminette de Bretagne, 2, 1920, 52-61.

Mauwend, A., (ed.), Maisons et meubles bretons, Vie à la campagne, Numéro extraordinaire, 15 déc. 1922.

Meirion-Jones, G.I., Settlement and vernacular architecture in Brittany, Vernacular Architecture, 4, 1973, 3-6.

Meirion-Jones, G.I., The long-house in Brittany : a provisional assessment, Post-Medieval Archaeology, 7, 1973, 1-19.

Meirion-Jones, G.I., The long-house : a definition, Medieval Archaeology, 17, 1973, 135-137.

Meirion-Jones, G.I., Some early and primitive building forms in Brittany, Folk Life, 14, 1976, 46-64.

Meirion-Jones, G.I., Vernacular architecture and the peasant house, Chapitre 10 in Clout, H.D., (ed.), Themes in the historical geography of France, London, New-York et San Francisco, 1977, 343-406.

Meirion-Jones, G.I., The lesser rural domestic buildings of Brittany : their construction, distribution and evolution. Unpublished Ph. D. thesis, 2 vols. University of London Library, 1977.

Meirion-Jones, G.I., La maison traditionnelle : Bibliographie d'architecture vernaculaire en France, Centre National de la Recherche Scientifique : Centre de Documentation Sciences Humaines, Paris, 1978.

Meirion-Jones, G.I., The roof-carpentry of Brittany. I - Construction excluding cruck forms, Vernacular Architecture, 9, 1978, 17-25.

Meirion-Jones, G.I., The sunken-floored hut in Brittany, Medieval Village Research Group, Twenty-sixth Annual Report, 1978, 32-34.

Meirion-Jones, G.I., Un problème d'évolution de la maison bretonne : le foyer ouvert, Archéologie en Bretagne, 20-21, 1970-79, 18-26.

Meirion-Jones, G.I., The roof-carpentry of Brittany. II - Cruck construction, Vernacular Architecture, 10, 1979, 15-21.

Meirion-Jones, G.I., The bed-outshot in Brittany, Ulster Folk Life, 25, 1979, 29-53.

Meirion-Jones, G.I., The Breton long-house, Paysages ruraux européens, Travaux de la Conférence européenne permanente pour l'étude du paysage rural, Rennes, Quimper, 26-30 septembre 1977, Rennes, 1979, 25-49.

Meirion-Jones, G.I., Une maison aux meubles de pierre dans les Monts d'Arrée, Archéologie en Bretagne, 23, 1979, 41-48.

Meirion-Jones, G.I., L'architecture vernaculaire de la Bretagne : un résumé, Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 57, 1980.

Meirion-Jones, G.I., Les loges à sol surcreusé en Bretagne, Archéologie en Bretagne, 25, 1980, 47-52.

Meirion-Jones, G.I., La maison-longue en Bretagne - I, Archéologie en Bretagne, 26, 1980, 41-57.

Meirion-Jones, G.I., La maison-longue en Bretagne, II, Archéologie en Bretagne, 27, 1980, 41-44.

Meirion-Jones, G.I., La maison-longue en Bretagne - III, Archéologie en Bretagne, 29, 1981, 49-67.

Meirion-Jones, G.I., La maison et le kuz gwel en Bretagne, Archéologie en Bretagne, 30, 1981, 51-83.

Meirion-Jones, G.I., The vernacular architecture of Brittany : an essay in historical geography, Edinburgh : John Donald Publishers Limited, 1982, p. 420.

Menou, J.-C., Vocabulaire d'architecture, Tiez Breiz : Maisons Paysannes de Bretagne, Bulletin Régional, 1, 1980, 17-19.

Neuret, J.-C., Images d'une sortie aux sarches de Bretagne : Brains, Les Marches, Chelun (Ille-et-Vilaine), Maisons Paysannes de France, 1979, n° 3, 24-26.

Ministère de la Culture et de la Communication : Direction du Patrimoine, Inventaire Général des Monuments et des richesses artistiques de la France, Commission Régionale de Bretagne, Département d'Ille-et-Vilaine, Arrondissement de Fougères : Indicateur du Patrimoine architectural, Paris, 1980.

Ministère de la Culture et de l'Environnement, Commission régionale d'Inventaire de Bretagne, Châteaux et Manoirs de l'arrondissement de Guingamp, Catalogue d'exposition, organisée au Château de la Roche-Jagu, juin-oct. 1977, Rennes, 1981.

Ministère de la Guerre, Comité d'Action Economique de la Xe Région, Le développement économique des Côtes-du-Nord, agriculture, industries, commerce, Saint-Brieuc, 1919.

Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, Résultats statistiques d'une propriété bâtie dans les communes rurales (Bretagne), Paris, 1947.

Ministère des Affaires Culturelles : Commission d'Inventaire Bretagne, L'habitat rural en pays de Fougères : Catalogue d'exposition, Rennes, 1976.

Ministère des Affaires Culturelles, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Commission régionale de Bretagne, Finistère : Canton Carhaix-Plouguer, 2 vols. Paris, 1969.

Ministère des Affaires Culturelles : Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Commission régionale Bretagne, Patrimoine architectural Cancais : Catalogue d'Exposition, Mairie de Cancale 24 juillet au 15 septembre 1973, Rennes, 1973.

Ministère des Affaires Culturelles : Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Commission régionale Bretagne, Manoirs, fermes et chapelles autour de Tréguier : Catalogue de l'exposition, Canton de Tréguier, printemps-été, 1974, Rennes, 1974.

Ministère de la Culture et de la Communication, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Commission régionale de Bretagne, Département des Côtes-du-Nord, Arrondissement de Guingamp : Indicateur du Patrimoine Architectural, Paris, (n.d.), 1978.

Ministère de la Culture et de la Communication, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Commission régionale de Bretagne, Architecture rurale et mobilier au Cap Sizun : Exposition réalisée avec le concours du Conseil Général du Finistère, Catalogue I.G.M.R.A.F., n° 87, juillet 1979, Audierne, Rennes, 1979.

Ministère de la Culture et de l'Environnement, Commission régionale d'Inventaire Bretagne, Châteaux et Manoirs de l'arrondissement de Guingamp : Exposition organisée avec le concours du Conseil Général des Côtes-du-Nord, Château de la Roche-Jagu, juin-octobre, 1977, Guingamp, 1977.

Ministère de la Culture et de l'Environnement, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Commission régionale de Bretagne : Morbihan, Canton, Belle-Ile-en-Mer, Sivos de Belle-Ile-en-Mer, 1978.

Mirouel, -. La maison rurale en Ille-et-Vilaine, O.E.S. Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Rennes, 1967.

Musée des Arts et Traditions populaires, Bretagne, Art populaire, Ethnographie régionale, Catalogue d'exposition, 1951.

Mussat, A., Introduction à la connaissance des maisons rurales bretonnes, Maisons paysannes de France, 1971, n° 3, 4-7.

Mussat, A., Un thème d'étude, L'habitat rural traditionnel, Arts de l'Ouest : études et documents, Rennes, n° 1, 1976, 5-21.

Mussat, A., A propos des mobiliers bretons, Arts de l'Ouest : études et documents, n° 2, 1976, 47-50.

Mussat, A., Un manoir corse tant d'autres (E. Renan), dans, Arts et cultures de Bretagne : un millénaire, Paris, 1979, 179-190.

Mussat, A., Les maisons des paysans, dans, Arts et cultures de Bretagne : un millénaire, Paris, 1979, 155-166.

Mussat, A., L'habitat rural traditionnel en Bretagne, Maisons paysannes de France, 1979, n° 2, 10-13.

Noël, M., et Noël, J.-M., Une restauration à Porspoder, Tiez Breiz : Maisons paysannes de Bretagne, Bulletin Régional, 1, 1980, 26-29.

Olier, E., La maison de tisserand à porche extérieur surélevé souvent appelée "Ti-Saon" ou "Ti-Saizon" dans le Haut-Léon au XVIIIe siècle, avec note sur le lin, Supplément au Bulletin paroissial de Pleyber-Christ, Piques 1980, p. 64.

Olier, E. et Y., La maison de tisserand à porche extérieur surélevé du XVIIIe siècle dans le Haut-Léon, Archéologie en Bretagne, 27, 1980, 51-58.

Olier, E. et Y., L'escalier extérieur en pierre : une caractéristique de la maison de tisserand, Maisons et Décors : Bretagne/Pays de Loire, n° 155, oct.-nov. 1981, 7-13.

Pasquetou, F., Architecture et vie traditionnelle en Bretagne, Paris, 1979, p. 303.

Pelras, C., Goulien, commune rurale du Cap Sizun (Finistère) : étude d'ethnologie globale, Cahiers du Centre de Recherches Anthropologiques, n° 8, Bull. et Mémoires de la Soc. d'Anthropologie de Paris, t. 10, XIe série, 1966, 141-587.

Préfecture des Côtes-du-Nord, Bulletin d'information des Maires, Elements d'histoire et d'archéologie : Communes de l'arrondissement de Dinan, Saint-Brieuc, 1975, p. 151.

Préfecture des Côtes-du-Nord, Bulletin d'information des Maires, Elements d'histoire et d'archéologie : Communes de l'arrondissement de Guingamp, Saint-Brieuc, 1976, p. 189.

Préfecture des Côtes-du-Nord, Bulletin d'information des Maires, Elements d'histoire et d'archéologie : Communes de l'arrondissement de Lannion, Saint-Brieuc, 1979, p. 198.

Préfecture des Côtes-du-Nord, Bulletin d'information des Maires, Elements d'histoire et d'archéologie : Communes de l'arrondissement de Saint-Brieuc, 2 vols. Saint-Brieuc, 1981, p. 379.

Quentel, H., Plan des fermes bretonnes, Nouvelle Revue de Bretagne, 2, 1948, 302.

Retailleau, L., Maisons paysannes de Loire-Atlantique, Tiez Breiz : Maisons paysannes de Bretagne, Bulletin Régional, 2, 1982, 16-21.

Roger, H., Le Finistère, ses habitants, leurs moeurs, les richesses de ce pays, Montpellier, 1919.

Rosat, Y., Le meuble rustique en Bretagne, Châteaulin, 1970.

Roudouhir, Y., Fermes de la région de Porspoder, *Cahiers de l'Iroise*, 3, 1955, 55.

Sanquer, R., Tréfliz, Kerwen, Arvor, Keriogan, Goulanou, dans *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, année 1979, *Bull. Soc. archéol. Finistère*, 107, 1979, 89-90.

Sanquer, R., Landeleau, Milin-Glodic, dans *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, année 1980, *Bull. Soc. archéol. Finistère*, 108, 1980, 82.

Sebillot, P., Les maisons rustiques en Haute Bretagne, *Revue d'Ethnographie*, 4, 1885, 148-157.

Secrétariat d'Etat à la Culture, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Commission régionale de Bretagne, Morbihan : Cantons Le Faouët et Gourin, Paris, 1975.

Secrétariat d'Etat à la Culture, Commission d'Inventaire Bretagne, Les Malouinières : exposition organisée avec le concours de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Malo et de la Ville de Saint-Malo, Rennes, 1975.

Simon, J.-F., La maison au coeur de l'exploitation traditionnelle en Léon : le cadre de vie du paysan, Thèse de 3e cycle, Brest, 1980, p. 417.

Sorties d'étude d'habitat, [Plougasnou : le pays de Névez] Tiez Breiz : Maisons Paysannes de Bretagne, *Bulletin Régional*, 1, 1980, 7-9.

Speranze, N., Plan des fermes bretonnes, *Nouvelle Revue de Bretagne*, 2, 1948, 301-302.

Tinel, R., et Fillipetti, M., Etudes de villages, Tiez Breiz : Maisons Paysannes de Bretagne, *Bulletin Régional*, 1, 1980, 11.

Vallaux, C., La Basse-Bretagne : étude de géographie humaine, Thèse lettres, Caen, 1905 ; Paris, 1906.

Vallaux, C., L'évolution de la vie rurale en Basse-Bretagne, *Annales de Géographie*, 14, 1905, 36-51.

Vaillat, L., La maison en Bretagne, L'art et les artistes, 96, mars 1913, 281-284.

Vaillard, J.-Y., Mobilier du pays de Rennes, Catalogue d'exposition, Musée de Rennes, 1970, p. 69.

Volater, N., Châteaux et manoirs du canton de Pont-l'Abbé, Guéhall, *Bull. de la Soc. finistérienne d'Hist. et d'Archéol.*, 1, 1978, 131-157.

ADDENDUM

Giot, P.-R., Ile de Bréhat (Côtes-du-Nord), *Archéologie en Bretagne*, n° 32, 1981, 7-8.

Rannou, Y., Bannalec : la motte castrale de Quinerch, *Archéologie en Bretagne*, 32, 1981, 13-15.

Irien, J., Plabennec : le "Castel Saint Thénanen" ou motte de Lerkelen, *Archéologie en Bretagne*, 32, 1981, 17-18.

Bertrand, R., et Gueguen J., Inzinac : La maison-forte de Sainte-Geneviève, *Archéologie en Bretagne*, 32, 1981, 41-42.

III - BATIMENTS CONNUS PAR LES FOUILLES

André, P., Le site médiéval de Kerlano en Plumelec (Morbihan), *Archéologie en Bretagne*, 2, 1974, 27-34.

André, P., Melrand, village médiéval de Lann-Gouh, *Archéologie en Bretagne*, 15, 1977, 30.

André, P., Melrand, Lann-Gouh : le village abandonné, *Archéologie en Bretagne*, 20-21, 1978-79, 71-73.

André, P., Melrand : le village abandonné de Lann-Gouh, Troisième campagne de fouilles, *Archéologie en Bretagne*, 24, 1979, 35-36.

André, P., Melrand : le village médiéval, *Archéologie en Bretagne*, 28, 1980, 31-32.

André, P., Bertrand, R., et Clément, M., En Morbihan persistance d'un type d'habitat : la maison à pignons en abside, *Archéologia*, 97, août 1976, 28-36.

Auasson, P., Fouilles d'une "ferme" élémentaire à Binon en Bains-sur-Oust, *Archéologie en Bretagne*, 7, 1975, 11-15.

Auasson, P., 35-Bain-de-Bretagne : fortifications médiévales au Coudray - La Haute ville. Fouilles d'août 1977, *Archéologie en Bretagne*, n° 15, 1977, 22-25.

Auasson, P., L'enceinte circulaire du XIIIe siècle de la Saudrais, *Archéologie en Bretagne*, 20-21, 1978-79, 77-80.

Auasson, P., L'enceinte médiévale du Bois de la Saudrais en Pancé-Polligné, *Archéologie en Bretagne*, 28, 1980, 13-15.

Bardel, J.-P., Vieux habitats en forêt de Pont-Calleck en Berné (Morbihan), *Archéologie en Bretagne*, 11, 1976, 33-39.

Bardel, J.-P., 56-Berné - Coupe 12 A de la Forêt domaniale de Pont-Calleck, ensemble médiéval, *Archéologie en Bretagne*, 15, 1977, 28-29.

Bardel, J.-P., Berné, Pont-Calleck, le village déserté (campagne 1978), *Archéologie en Bretagne*, 20-21, 1978-79, 68-69.

Bardel, J.-P., Berné, Pont-Calleck : le village déserté, *Archéologie en Bretagne*, 24, 1979, 37-38.

Bardel, J.-P., et Bardel, A., Les souterrains médiévaux en Bretagne, *Archéologia*, n° 97, août 1976, 50-57.

Batt, M., Karhaës-Vihan : un village médiéval déserté, *Archéologie en Bretagne*, 20-21, 1978-79, 37-42.

Batt, M., Brennilis : Karhaës-Vihan, un village médiéval déserté. Fouilles de 1979, *Archéologie en Bretagne*, 24, 1979, 18-22.

Batt, M., Brittany : excavations, *Medieval Village Research Group, Twenty-seventh Annual Report*, 1979, 27-28.

Batt, M., Brittany : excavations, *Medieval Village Research Group, Twenty-eighth Annual Report*, 1980, 23-24.

Batt, M., Some deserted hamlets in Brittany : a review of the archaeological evidence, *Medieval Village Research Group, Twenty-eighth Annual Report*, 1980, 26-28.

Batt, M., Brennilis, Karhaës Vihan : village déserté du Moyen Age, *Archéologie en Bretagne*, 28, 1980, 43-45.

Bertrand, R., La poterie onctueuse du village médiéval de Pen-er-Malo en Guidel (Morbihan), *Travaux, Société Iorienteuse d'Archéologie*, 1970. Non paginé.

Bertrand, R., Un habitat rustique du XIIe siècle à Pen-er-Malo en Guidel, *Travaux, Société Iorienteuse d'Archéologie*, 1971. Non paginé.

Bertrand, R., Le site médiéval de Pen-er-Malo en Guidel. Le bâtiment A : étude de matériel, *Travaux, Société Iorienteuse d'Archéologie*, 1972-73, 15-17.

Bertrand, R., Inzinac, la seigneurie de Sainte Geneviève, *Archéologie en Bretagne*, 15, 1977, 28-30.

Bertrand, R., Inzinac, Sainte-Geneviève : la maison forte, *Archéologie en Bretagne*, 20-21, 1978-79, 71.

Bertrand, R., et Lucas, M., Un village côtier du XIIe siècle en Bretagne : Pen-er-Malo en Guidel (Morbihan), *Archéologie médiévale*, 5, 1975, 73-101.

Briard, J., et Peuziat, J., L'habitat ancien de Kervini en Poullan (Finistère), *Archéologie en Bretagne*, 12, 1976, 29-36.

De la Grancière, A., La préhistoire et les époques Gauloise, Gallo-Romaine et Mérovingienne dans le centre de la Bretagne armorique, *Bull. Soc. polytechnique du Morbihan*, 29, 1901, 276.

De la Grancière, A., Epoque du Fer ou Gauloise: enceinte fortifiée de Castel-Finans, *Bull. Soc. polytechnique du Morbihan*, 30, 1902, 121.

De la Grancière, A., Dernières explorations dans la région montagneuse de Quéfécac entre le Blavet et le Sar (1899-1900), *Bull. Soc. polytechnique du Morbihan*, 30, 1902, 120, 389.

Giot, P.-R., Bréhat, Ile Lavret, *Archéologie en Bretagne*, 15, 1977, 19.

Giot, P.-R., Ile de Bréhat : fouilles de l'Ile Lavret, *Archéologie en Bretagne*, 24, 1979, 9-12.

Giot, P.-R., Bréhat, île Lavret : ermitage de Saint-Budoc, *Archéologie en Bretagne*, 28, 1980, 33-34.

Gueguen, J., et Bertrand, R., Inzinzac : la maison forte de Sainte-Geneviève, *Archéologie en Bretagne*, 28, 1980, 26-29.

Irien, J., Plabennec, la motte féodale de Leskelen, *Archéologie en Bretagne*, 15, 1977, 21.

Irien, J., Plabennec, le castel Saint-Thénenan : début des fouilles du village médiéval, *Archéologie en Bretagne*, 20-21, 1978-79, 62-63.

Irien, J., Plabennec, Leskelen : Le castel Saint-Thénenan, *Archéologie en Bretagne*, 28, 1980, 51-53.

Lecornec, J., Le site à enclos de Kerlande à Brandivy (Morbihan), *Annales de Bretagne*, 80, 1973, 61-70.

Le Rouzic, Z., Habitations gauloises de la station de Kerhillio (commune d'Erdeven), *Bull. Soc. polytechnique du Morbihan*, 31, 1903, 256.

Lucas, M., Le site médiéval de Pen-er-Malo en Guidel : les bâtiments B et C, *Travaux, Société lorientaise d'Archéologie*, 1972-73, 18-20.

Peuziat, J., Un bâtiment du haut Moyen Age à Livrouac en Poullan (Finistère), *Archéologie en Bretagne*, 28, 1980, 33-41.

Sanquer, R., Plouédern : motte féodale de Leslouch, dans, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, *Bull. Soc. archéol. du Finistère*, 93, 1967, 35-37.

Sanquer, R., Brittany : excavations, *Medieval Village Research Group, Twenty-sixth Annual Report*, 1978, 26-28.

Sanquer, R., Medieval archaeology in Brittany, *Medieval Village Research Group, Twenty-Seventh Annual Report*, 1979, 29-32.

Sanquer, R., Brennilis, Karhañt Vihan, dans, *Chronique d'archéologie antique et médiévale* (année 1979), *Bull. Soc. archéol. Finistère*, 107, 1979, 60-61.

Sanquer, R., Brennilis, Karhañt Vihan, dans, *Chronique d'archéologie antique et médiévale* (année 1978), *Bull. Soc. archéol. Finistère*, 108, 1980, 37-39.

Sanquer, R., Brennilis, Plouédern, dans, *Chronique d'archéologie antique et médiévale* (année 1980), *Bull. Soc. archéol. Finistère*, 108, 1980, 72-74.

Sanquer, R., Plabennec, Leskelen, dans, *Chronique d'archéologie antique et médiévale* (année 1980), *Bull. Soc. archéol. Finistère*, 108, 1980, 87.

CHRONIQUE JURIDIQUE

Extrait de "Jurisprudence", 20 avril 1982, p. 261-263

RESPONSABILITE DE LA PUISSANCE PUBLIQUE

Dans le cadre de la rénovation du quartier de la Balance, à Avignon, une société immobilière, la C.A.P.R.I., qui dépend de la Caisse des Dépôts et Consignations, a obtenu en 1973 un permis de construire en vue de la réalisation d'un immeuble. Des vestiges archéologiques sont découverts au cours des travaux. Le chantier est arrêté ; des fouilles ont lieu, sous la direction d'un membre du service des fouilles du Ministère des Affaires culturelles. D'intéressants vestiges sont mis au jour. Les travaux de construction de l'immeuble reprennent après deux mois d'arrêt.

La Société C.A.P.R.I. demande une indemnité réparant le préjudice subi. Le Ministère de la Culture refuse ; la société saisit le tribunal administratif de Marseille. Celui-ci admet la responsabilité de l'Etat, ordonne une expertise. Le ministère fait appel, ce qui donne, pour la première fois, au Conseil d'Etat, l'occasion de déterminer dans quelles conditions l'interruption d'un chantier en raison de découvertes archéologiques peut engager la responsabilité de la puissance publique.

La loi du 30 mars 1987 se borne à prévoir que le maire avise le préfet des découvertes effectuées. L'expropriation est possible si celles-ci se trouvent sur un terrain privé. La loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques reprend ces dispositions. La loi du 27 septembre 1941 validée constitue le premier ensemble autonome et complet de mesures prises en ce domaine.

L'Etat assure la surveillance des fouilles grâce à une autorisation délivrée avant toute fouille. L'Etat est autorisé à exécuter lui-même des fouilles sur des terrains qui ne lui appartiennent pas. A défaut d'accord amiable, l'exécution des fouilles est déclarée d'intérêt public par un arrêté ministériel, qui autorise l'occupation tempo-

raire des terrains. L'occupation est ensuite ordonnée par un arrêté préfectoral. Les modalités d'indemnisation du propriétaire sont fixées. Les lieux doivent être rétablis, à l'expiration des fouilles, dans le même état. L'occupation temporaire pour exécution des fouilles donne lieu à une indemnité. La propriété des découvertes de caractère mobilier est partagée entre l'Etat et le propriétaire du terrain.

Dans l'affaire en question, l'Etat a utilisé deux des possibilités que lui ouvre la loi. Tout d'abord le droit de visite ; ensuite, l'exécution des fouilles. La société C.A.P.R.I. soutient que la responsabilité de l'Etat est engagée. Le litige porte sur les difficultés nées de l'utilisation, par l'administration, des prérogatives que lui confie la loi.

Le Conseil d'Etat reconnaît au propriétaire un droit à indemnité lorsqu'il subit, du fait de l'application de la loi, un préjudice anormal et spécial. Mais il serait regrettable que, par crainte d'avoir à payer des indemnités, l'administration renonce à exercer son droit de visite et d'interruption des travaux lorsque des découvertes qui méritent examen lui sont signalées. Il est intéressant pour elle de savoir qu'elle n'est tenue à réparation que si son intervention provoque un préjudice anormal et spécial, ce qui n'est pas le cas lorsqu'elle se borne à interrompre un chantier pour une courte durée. De même il est légitime que le propriétaire d'un terrain soit indemnisé d'un préjudice important.

Le Conseil d'Etat dégage deux principes : réparation du préjudice anormal et spécial résultant de l'exercice, par l'administration, de son droit de visite ; réparation intégrale du préjudice causé par l'exécution ultérieure des fouilles.

Par ces motifs, le Conseil d'Etat conclut au rejet du recours du ministre de la Culture.

MM. Bissara, rapporteur ; Stirn, commissaire du gouvernement ;
Cossa av. Conseil d'Etat, Section, 18 décembre 1981. Req. n° 22 511.

CONDAMNATION...

Par jugement du 3 février 1981, le Tribunal de Carcassonne a condamné les auteurs d'une découverte de pièces anciennes à 4 000 F d'amende chacun pour non déclaration de celle-ci et tentative de vol.

En outre, les inculpés ont été condamnés à verser 1 000 F de dommages et intérêts à la Commune, propriétaire du terrain sur lequel a été effectuée la découverte, et 300 F au bénéfice du Ministère de la Culture, rejetant les arguments des prévenus qui invoquaient l'ignorance de la législation et leur bonne foi.

Par ailleurs, le Tribunal a condamné les auteurs de ces infractions à la charge des dépens, ainsi qu'au versement d'une somme de 500 F au profit du Ministère de la Culture et de 1 000 F à celui de la Commune, pour les frais exposés lors de la procédure.

sommaire

A. LE RUDULIER	Les figurines de déesses-mères gallo-romaines en terre cuite découvertes dans l'Ouest de la Gaule	3 - 18
LA VILLA ROMAINE DE LA BOISSIERE EN LANVEOC (Finistère)		19 - 31
- A.-H. DIZERBO et D. POUILLE	: Introduction	20 - 21
- J.-P. BARDEL	: La fouille de sauvetage (printemps 1981)	22 - 24
- P. GALLIOU	: Glanes archéologiques	25 - 29
- J.-R. BOURHIS	: Analyse des objets métalliques	30 - 31
NOTICE TECHNIQUE N° 5	: Le repérage des sites archéologiques	33 - 39
R. SANQUER	Hasard ou supercherie : Le médaillon pseudo-grec de Pénestin (Morbihan)	41 - 44
LES MYSTERES DE L'OUEST :		45 - 47
- J. MORNAND	: Le petit bélier de bronze de Piré-sur-Seiche (I.et.V)	45
- C. de FREMINVILLE	: Un carreau de calcaire provenant de la villa romaine de Keran en Arradon (Morbihan)	46 - 47
TRIBUNE LIBRE :		48 - 55
- G. JOUVE	: La pierre à cupules de Plémy (C.du.N.)	48 - 49
- D. CIORNEI	: Les mottes féodales dans les Côtes-du-Nord	50 - 51
- C. ROUSSEL	: A propos d'une poutre sculptée à Commana (Finistère)	51 - 52
- J. MORNAND	: La gravure du dolmen de Rostudel en Crozon (Finistère)	52 - 53
- J. KERVAN	: REGINEA ?	54 - 55
NOTES DE LECTURE		56 - 58
COURRIER DES LECTEURS		59 - 60
G.-I. MEIRION-JONES	L'architecture vernaculaire en Bretagne. Introduction et bibliographie	61 - 78
I	- Introduction	61 - 68
II	- Bibliographie	69 - 76
III	- Bâtiments connus par les fouilles	77 - 78
CHRONIQUE JURIDIQUE		79 - 81